


courant
alternatif

Mensuel édité par l'ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE

N°201 - Juin 2010 - 3 euros

LA RETRAITE
ON S'EN FOUT
ON VEUT PAS
BOSSER DU TOUT

ENSEMBLE TOUT DEVIENT POSSIBLE !!

LE VIVRE ÉTHIQUE DE L'ANARCHIE

DETTES, DÉFICITS, OUTILS DE DOMINATION

NIQAB: OPPRESSION RELIGIEUSE, HYPOCRISIE RÉPUBLICAINE

Comment fonctionne Courant Alternatif (C.A.) ?

Un week-end par mois, une **Commission-Journal** (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une réunion où sont prises des décisions concernant les activités de l'OCL. Le collectif organisa-

teur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.); et c'est lui qui écrit l'édition en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égégore - BP 1213 - 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.**

COMMENT CONTACTER l'Organisation Communiste Libertaire ?

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

BRETAGNE

Clé des Champs

(ne pas mentionner OCL)

B.P. 20912, 44009 Nantes cedex 1

oclnantes@free.fr

ocl.st-nazaire@orange.fr

BOURGOGNE

oclsens@yahoo.fr

CENTRE

Ecrire au Journal

ÎLE DE FRANCE

oclidf@gmail.com

LIMOUSIN

ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud

40, rue Alfred Duméril

31400 Toulouse

ocloc@sfr.fr

NORD

OCLB c/o La Mouette Enragée,

B.P. 403

62206 Boulogne s/mer cedex

CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o Égégore, B.P. 1213

51058 Reims cedex

lechatnoir@club-internet.fr

NORMANDIE

CRAS, B.P. 5164

14075 Caen cedex

ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE

Acratie, BP 23, 64130 Mauléon

ocl-eh@orange.fr

POITOU

OCL-Poitou@orange.fr

RHÔNE-ALPES

« Courant Alternatif »

c/o Maison de l'Écologie,

4 rue Bodin 69001 Lyon

ocl-lyon@laposte.net

ocl-valence@hotmail.fr

SUD-EST

La Galère, BP 74217,

06131 Grasse cedex

Écrire au journal pour : Figeac

Sommaire

Edito p 3

Société

De foulard en niqab : de l'oppression religieuse à l'hypocrisie républicaine p. 4

auto entrepreneur

Les habits neufs de l'exploitation p. 7

Solidarité

Villiers-le-Bel

Le procès d'une révolte p. 8

Appel du comité de soutien p. 9

Etudiants du Mirail p. 10

Reims p. 10

Social

Retraites : manifs moroses p. 11

La crise

Dettes et déficits, un outil de domination .p. 12

Prison

Notre devoir de résistance p. 14

Rencontres d'été p. 16

Nucléaire

Pourquoi l'OCL n'est pas au Réseau ? ... p. 18

Big Brother ! p. 20

Espagne

Loi d'amnistie = pacte d'amnésie p. 22

Baltasar Garzon un juge démocratie p. 24

Débat

Le vivre éthique de l'anarchisme p. 26

Cinéma : Festival de films de femmes p. 29

Livres p. 30

Résistances p. 32

OCL c/o Egégore
BP 1213 - 51058 Reims cedex
Courriel : oclibertaire@hotmail.com

pour S'ABONNER à C.A.

**Abonnement 1 an (10 numéros + 2 hors série)
30,00 euros**

Sans les numéros spéciaux 25 euros

Tarif réduit 18 euros

(pour toutes sortes de fauché-e-s)

Abonnement de soutien plus de 30 euros

Abonnement à l'essai (3 n^{os}) 5 euros

Gratuit : 1 numéro sur demande

En nombre pour la diffusion :

2 ex. 45 euros

3 ex. 65 euros

5 ex. 100 euros

10 ex. 180 euros

Chèques à l'ordre de « La Galère »

OCL/Égégore, B.P. 1213 - 51058 Reims cedex

Pour tout abonnement international :

N° IBAN : FR76 1562 9029 0100 0347 8804 060

N° BIC : CMCIFR2A Pour tout paiement postal indiquer comme ordre

EGEGORE

Site web :

<http://oclibertaire.free.fr/>

Ce numéro a été préparé à Limoges

La commission journal de juillet aura lieu
aux journées libertaires d'Eychenat

Courant Alternatif
JUIN 2010
Com. par. : 0610G86750
Mensuel
Communiste Libertaire

Correspondance :
OCL/Égégore
BP 1213, 51058 Reims cedex

Pour les seules obligations légales :
Dir. publication :
Nathalie Federico
Imprimerie :
Graphéco, Le Mans
Imprimé sur papier recyclé

E DITO

Le slogan provocateur illustrant notre couverture ne semble pas du tout « politiquement correct ». Évidemment, au moment où les conditions de départ en retraite et les montants espérés de revenus sont fortement remis en cause, prétendre que l'on veut vivre sans travail et par conséquent sans cotiser pour ses vieux jours, c'est proférer une énormité. La grande majorité des centaines de milliers de personnes qui ont manifesté le 27 mai l'ont fait pour des raisons exactement inverses de ce qui est énoncé sur cette banderole: elles souhaitent un travail stable, correctement rémunéré jusqu'à un âge leur permettant de profiter d'une retraite en bonne santé pendant le plus longtemps possible.

Cet idéal d'un capitalisme humain redistribuant une partie de ses profits pour maintenir la paix sociale qui a régné pendant quelques décennies dans les pays riches n'est pas du tout ce qui convient aujourd'hui à ceux qui mènent les affaires du monde. Ils en sont revenus aux bases de l'exploitation capitaliste: payer la force de travail le moins possible, précariser les emplois, diminuer les charges sociales, augmenter les profits par la spéculation financière. Tant pis si demain la plupart des prolétaires n'auront pas de quoi obtenir une retraite à taux plein: inemployables avant 25 ans (sauf les apprenti-e-s qui ne coûtent quasiment rien et les stagiaires gratuits), jetables à 50, comment pourraient-ils justifier de 43 ans de cotisations même en repoussant l'âge légal de la retraite?

Pour maximiser les profits, il est même très intéressant de supprimer le salariat: les auto-entrepreneurs-euses sont les nouveaux dindons de la farce. Soumis aux donneurs d'ordre dans des rapports de type commerciaux, ils-elles seront obligés de travailler plus pour gagner le minimum (cf l'article de Christophe). Leur situation ressemble bigrement à celle des tâcherons ou journaliers du 19^e siècle.

Leur « crise » n'est pas la nôtre, mais nous la subissons pourtant de plus en plus. Non seulement le nombre d'emplois salariés stables diminue dans les pays occidentaux (au profit d'emplois moins coûteux dans les pays « émergents », de contrats précaires et de statuts en toc) mais en plus les banques, sauvées il y a peu par les Etats des faillites dues à leurs spéculations hasardeuses, imposent aujourd'hui des mesures draconiennes de réduction des dépenses publiques (cf l'article de Sylvie). Nous travaillerons plus pour gagner moins, nous serons (et sommes déjà en partie) soumis au lois du marché pour d'anciens services publics (transports, énergie, télécommunications...) et par dessus le marché, l'Etat ne nous offrira plus la même qualité de service pour ce qu'il aura gardé ou confié aux collectivités locales (enseignement, santé...).

Il n'y a guère que la police et les divers outils de contrôle social qui ne risquent pas trop de voir leurs moyens diminuer, tellement il est nécessaire en temps

de crise d'assurer le maintien de l'ordre et de faire plier les révoltés. Il est plus que jamais nécessaire de manifester notre solidarité avec les victimes de la répression policière et judiciaire, mais également de dénoncer et s'opposer en pratique aux nouveaux moyens de flicage des populations. (cf dossier solidarité et Big Brother)

Mais si nous vivons des temps difficiles, c'est aussi l'occasion pour nous de repenser des questions fondamentales. Le slogan « on ne veut pas bosser du tout » nous renvoie à la place fondamentale du travail dans les relations sociales. Le refus qui est proclamé est bien celui du rapport de sujétion qu'implique le travail salarié et qu'implique tout autant le rapport commercial de l'auto-entrepreneur. Évidemment, il ne s'agit pas de vivre aux dépens des autres comme le font les capitalistes. Il s'agit que ce que chacun-e produit et consomme soit pensé dans le cadre d'autres rapports sociaux. basés sur la coopération, le respect des autres et de nos biens communs (notre planète).

Même si nous vivons dans une société où les rapports humains sont aux antipodes de ce que nous souhaitons établir, il est nécessaire dès maintenant de penser des rapports sociaux différents, ce que Alfredo Gómez Muller appelle « Le vivre éthique de l'anarchie ». La société capitaliste est basée sur le cloisonnement et l'exploitation. Déjà, en n'exploitant personne et en luttant collectivement pour des conditions de vie meilleures, on peut parvenir à déserrer un peu l'étau de la machine. Si en plus on pense ses rapports aux autres dans une logique de l'avec -en gardant toute notre force d'être singulier- plutôt que du contre, on peut franchir un grand pas.

Brecht a exprimé quelque chose de très proche dans *Les arts et la révolution*: « Aussi longtemps que nous ne pourrions vivre qu'en recherchant la bonne affaire, aussi longtemps que l'on dira "toi ou moi" et non "toi et moi", aussi longtemps qu'il s'agira non de progresser mais de devancer les autres, aussi longtemps il y aura la guerre. Aussi longtemps que le capitalisme existera, aussi longtemps la guerre existera. »

Nous vivons toujours dans cette situation de guerre permanente; même si les conflits armés se sont éloignés territorialement de l'Europe, elle en est toujours partie prenante. Nous sommes toujours en situation de guerre économique; c'est ce que l'on nomme « crise ». Enfin nous sommes également toujours en situation de guerre idéologique, l'ennemi « rouge » étant remplacé par « le musulman » ou le migrant « sans-papiers ». Il est important de réaffirmer et de montrer par des solidarités concrètes que leurs guerres en sont pas les nôtres, que tous les exploités sont nos égaux et tous les exploités nos ennemis communs.

Limoges 27 mai 2010

De foulard en niqab : De l'oppression religieuse à l'hypocrisie républicaine

L'affaire du voile, il y a huit ans déjà, puis celle, aujourd'hui, du niqab révèlent l'extrême fragilité de cet « idéal républicain » qui nous est servi comme seul rêve possible après la « faillite du communisme ». Qu'un grain de sable se glisse dans le consensus, et voilà balayés les grands principes de liberté par ceux-là mêmes qui les ânonnaient chaque matin. La classe politique s'affole et veut légiférer de nouveau afin de rester dans le Droit. Ce psychodrame se déroule dans un double contexte. D'une part, la mise en place d'un politiquement correct derrière lequel se cache un néo-puritanisme qui entrave toute dissidence, au nom d'une morale se parant de liberté et d'égalité mais qui n'est en fait qu'un pas supplémentaire vers une société orwellienne prétendant contrôler les corps. D'autre part, la stigmatisation de l'islamisme qui, plus que la religion, vise une population contre laquelle se mène une guerre à la fois intérieure, au nom de la sécurité et de l'ordre, et extérieure pour remplacer le vieil « ennemi » de l'Est.



« La société coloniale prise dans son ensemble, avec ses valeurs, ses lignes de force et sa philosophie, réagit de façon assez homogène en face du voile... Avant 1954, plus précisément depuis les années 1930-1935, le combat décisif est engagé. Les responsables de l'administration française en Algérie, préposés à la destruction de l'originalité du peuple, chargés par les pouvoirs de procéder coûte que coûte à la désagrégation des formes d'existence susceptible d'évoquer de près ou de loin une réalité nationale, vont porter le maximum de leurs efforts sur le port du voile... »

(Frantz Fanon, 1959 - L'an V de la révolution algérienne, ouvrage réédité sous le titre Sociologie d'une révolution)

L'héritage colonial

Interdire le voile/foulard au nom de la laïcité et de la libération des femmes ? L'autoriser au nom de la liberté individuelle ? Deux questions qui n'ont aucun sens quand elles sont posées dans une société fondée sur le principe même de la domination, de l'oppression et marquée par le colonialisme. Derrière le niqab, il y a la guerre d'Algérie et les charniers qu'elle y a laissés ; il y a le racisme anti-arabe, qui est une constante de la société française depuis plus d'un siècle.

Qu'une communauté, une culture, une ethnie, méprisée, exploitée, colonisée se choisisse des signes et des repères qui relèvent aussi de l'oppression n'est nullement étonnant. Le catholicisme a connu cela en son temps ! Le problème est que plus ces symboles seront combattus de manière législative par ceux-là mêmes qui furent les colons et ont été et sont toujours les dominants, et plus ils prendront de la force comme signes de reconnaissance et de résistance.

Il n'est évidemment pas question de prétendre à une quelconque responsabilité collective vis-à-vis du colonialisme. Il y a bien sûr des dissidents dans les sociétés occidentales dites chrétiennes, comme dans toutes les autres. Mais sur la question de l'impérialisme culturel, économique et politique, l'idéologie se masque si bien aux yeux des dominants qu'il y a grand intérêt à y regarder à deux fois avant de prétendre donner des leçons.

On connaît la façon dont la politique israélienne favorisait en sous-main (mais parfois ouvertement) l'intégrisme musulman au Moyen-Orient à seule fin de ne pas avoir affaire à des tendances laïques, voire socialisantes, qui auraient rendu plus difficile la justification d'une politique militaire agressive. On sait à quel point les politiques occidentales avaient besoin de se trouver un nouvel ennemi après la chute du mur de Berlin. Tout ce qui se passe ici ressemble furieusement à cela : désigner un ennemi en partie imaginaire pour éviter que ce dernier ne se transforme en ennemi bien réel qui utili-

Niqab irato !*

Au moins 3 affaires ont fait les choux gras des gazettes autour du projet de loi visant à interdire le voile intégral, et permettent d'agiter tous les poncifs en matière de racisme et de xénophobie.

Le 2 avril, une jeune nantaise est verbalisée pour « conduite non aisée », en raison de son port du niqab au volant. Elle décide de contester l'amende, soutenue par des associations musulmanes et conseillée par un avocat. La résistance de cette jeune femme contre un PV à 22 euros emballe la machine médiatique fin avril, et conduit à la surenchère verbale du gouvernement et des censeurEs de toutes obédiences : femme victime, manipulée par des intégristes, polygamie et arnaques aux allocations, menaces de déchéances de la nationalité pour « l'époux », boucher halal de son état...

Le 15 mai à Trignac (44), dans une magasin, une femme, avocat de son état traite une jeune femme voilée de « Belphégor ». Le ton monte, « Vivement que la loi passe pour qu'on ne voie plus de Belphégor dans les magasins. (...) va porter cette tenue dans un autre pays, et les deux protagonistes en viennent aux mains. L'avocate aurait frappé la première. En riposte, sa fille aurait reçu une claque. Et, dans l'altercation, le voile qui fait tant débat aurait été arraché. Le calme est revenu sitôt l'intervention de la maréchaussée. Des plaintes sont déposées de part et d'autre. Et nouveau coup de projecteur médiatique, avec cette fois le trouble à l'ordre public, et la violence potentielle de l'affrontement autour du voile en points de mire.

Le 18 mai à Montreuil, un débat sur le voile intégral organisé par « Ni pute ni soumise », avec le socialo Emmanuel Valls, grand « dévoileur » devant l'éternel en vedette américaine, tourne court : des propos vifs aux insultes, la salle en arrive rapi-

dement aux échanges de coups, et les organisatrices demande l'intervention de la maison poulaga, qui ne parvient pas à interpeller les « agresseurs ». Nouveau traitement médiatique autour de « l'obscurantisme qui éprouve la République et ses représentants », agresse les femmes qu'il faut protéger, muselle l'expression...

Ce qui sera dit de manière beaucoup plus discrète lors de ces affaires, c'est qu'au moins deux des jeunes femmes impliquées dans ces affaires sont d'anciennes catholiques pratiquantes, et que toutes trois sont de fraîches converties à l'Islam suite à des mariages. Ce qui donne un éclairage particulier à la notion de protection des femmes. De la même façon, la focalisation médiatique autour de ces faits-divers, fait constamment oublier la réalité du port du voile intégral en France. Si une première étude de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), recensait 367 niqabs ou Burqa sur le territoire métropolitain, quelques

semaines plus tard, à l'automne 2009, le ministère de l'intérieur avançait un chiffre de 1.900 individus. Deux milles femmes voilées représenteraient 0.03 % de la population musulmane en France qui compte 6 millions d'individus. De quoi ressouder un consensus national-républicain sur les dos des musulmans ou supposé tels, et progresser vers une union sacrée de la laïcité pour mieux voiler les problèmes du moment.

Philippe

A lire pour approfondir cette question « "La gauche", les noirs et les arabes » de Laurent Lévy, Editions La Fabrique, janvier 2010, 13 euros. Ce petit livre analyse finement les discours tenus autour de la loi sur le foulard à l'école, et montre en quoi il vise avant tous à diviser les milieux populaires autour de questions individuelles et privées, plutôt que de risquer leur unifications autour des problèmes politiques communes et politiques.

* le jeu de mot vaseux qui sert de titre peu se traduire par « nique les mouvements de colère... » !

serait comme symboles de reconnaissance et de cohésion l'union des opprimés et la guerre contre le capitalisme.

Ce qui est certain, c'est que la critique du fait religieux, surtout dans sa version « intégriste », pour être efficace, ne peut venir que de l'intérieur de la communauté concernée. Apportée de l'extérieur, surtout de la part d'une entité dominante (le monde chrétien occidental), cette critique non seulement tombe sous le signe de la énième domination impérialiste avec son cortège de paternalisme et de pseudo-universalisme, mais encore est totalement inefficace si elle s'exerce au nom de la loi. Une critique légiférée et portée par le dominant sur des aspects de la culture du dominé ne fera qu'en renforcer les aspects les plus clos, frileux ou agressifs.

La seule chose qu'on puisse faire de l'extérieur, c'est créer un environnement favorable au développement des éléments critiques qui ne manquent certainement pas d'exister au sein même de cette communauté. Et, pour ce faire, le démarche première est de combattre, au sein même de sa propre culture, les éléments étrangement identiques à ceux que l'on voudrait voir disparaître chez l'autre. Balayer devant sa porte est la condition sine qua non à une efficacité politique minimale.

Parmi nos croisés de l'interdiction du voile au nom de la libération des femmes, combien se sont élevés contre le grignotage progressif des quelques miettes d'égalité conquises par les femmes grâce à leurs luttes, concernant les réglementations du travail, l'avortement, le sexisme,

dans un contexte d'idéologie familialiste et nataliste remis au goût du jour, etc. ? Et quand ils le font, c'est le plus souvent sous la forme d'un néopuritanisme ou d'un retour aux valeurs familiales (nous avons eu Royal et Charasse, nous avons maintenant le communiste Gerin qui se réclame de la civilisation judéo-chrétienne et Manuel Valls (1).

Les femmes utilisées comme alibi

Des monceaux d'âneries ou de déclarations hypocrites ont été débités depuis des années sur la question du voile. Députés, intellectuels, journalistes de toutes tendances se sont répandus en déclarations au nom des femmes, pour dénoncer leur oppression... chez les musulmans ; et, tout en niant traiter exclusivement du voile, ils et elles n'ont fait référence qu'à la religion dont celui-ci est un symbole. Le port du foulard Hermès, quant à lui, les dérange peu ; il symbolise pourtant, comme nombre d'autres objets, la puissance de l'argent, qui fait courir une menace autrement plus grande

(1) Ce dernier est probablement l'un des pires rejets du PS. Favorable à la loi Estrosi sur les « bandes », à une immigration choisie fondée sur des quotas et destinée à une « formation des élites », à l'allègement de la loi 1905 sur la laïcité, réclamant « plus de Blancs » dans Evry car trop de Noirs nuit à l'image de sa ville. Valls a le profil d'un transfuge de la « gauche » qui deviendra pire que Besson, beaucoup plus fascisant et nationaliste, une sorte de Fini à la française.

aux millions de personnes condamnées au chômage et aux femmes que l'on veut aliéner au « chic féminin ». De même, des féministes ont réduit leur mobilisation sur l'égalité entre les sexes à la lutte contre l'intégrisme musulman, comme s'il n'y avait que dans les cités peuplées d'« Arabes » que les filles ne peuvent pas se mettre en (mini)jupe : quid des transports en commun, par exemple ? Pourquoi croit-on que le port du pantalon est aussi apprécié par les femmes en tous lieux aujourd'hui ? L'image féminine servie par les médias, les publicitaires ou la rue paraît souvent gêner assez peu les pourfendeur-se-s d'islam, alors qu'elle vise essentiellement à émoustiller le désir masculin.

La « loi pour la laïcité » qui interdisait le foulard à l'école comme celle qui veut interdire la burqa dans l'espace public n'ont donc rien à voir avec une défense des femmes ni avec celle de la laïcité, mais sont bel et bien des lois contre l'islam, la religion des « nouvelles classes dangereuses ». En gros, on ne veut pas voir les « Arabo-musulmans » : préconiser l'interdiction (la mesure toujours la plus facile, pour les détenteurs d'un pouvoir, contre ce qui n'est pas dans leurs normes) du voile revient simplement à renvoyer dans l'ombre ce qui dérange, choque ou insupporte.

De l'école...

Dans les affaires précédentes qui concernaient le voile, il s'agissait d'une inter-

diction concernant un espace particulier, l'école.

Combien, parmi les pétitionnaires qui réclamaient l'interdiction du voile à l'école comme un symbole de l'oppression des femmes, se sont élevés contre les autres « signes ostentatoires » de l'idéologie dominante qui occupent la totalité du champ scolaire ? Telles l'idéologie de la hiérarchie, qui est sournoisement introduite dans l'enseignement des mathématiques ; telle la pérennisation dans les classes du planisphère autocentré sur l'Europe, alors que depuis belle lurette il en existe de plus « neutres » que l'Education nationale n'adopte pas ; tel l'infect découpage « chrétien » des périodes historiques qui est imposé aux élèves tout au long du collège et du lycée ; telle l'introduction de *La Marseillaise* et de l'instruction civique au nom des droits de l'Homme, mais qui omet de décrire en long et en large les crimes commis en leur nom... La liste pourrait être longue. Pourtant, ils en ont eu des occasions, nos pétitionnaires, de l'ouvrir sur ces questions, à une période où, prétendument, s'engageait un grand « débat » sur l'école.

L'interdiction proposée de tout signe d'appartenance religieuse à l'école repose sur une fiction caractérisée : l'école serait un lieu neutre, et sur une grande hypocrisie : on feint d'ignorer qu'elle ne l'est pas (2). L'école, depuis le XIX^e siècle, n'a été qu'une série de tentatives souvent réussies pour faire passer les codes, les messages dont les nouvelles formes de pouvoir avaient besoin, tout en faisant croire qu'ils avaient valeur universelle. Et finalement, l'objet premier de toute pédagogie, fût-elle libertaire, est de faire passer le mieux possible ces codes (par la force ou en s'appuyant sur la fiction de l'« autodécouverte »). Il est bon de rappeler ici que l'école, en France, fut la créatrice de la nationalité abstraite par l'imposition de la langue dans un pays particulièrement peu unifié de ce point de vue. Son œuvre de destruction a eu beau se draper dans le « progrès social », la « liberté » ou la « démocratie », elle a abouti finalement à casser les identités populaires considérées comme « primitives », à aider à la conquête de la campagne par les villes et à modeler un terrain favorable au développement du capitalisme. Il ne s'agit évidemment pas de porter au pinacle les anciens modèles, mais de reconnaître, et d'abord de constater, que les nouveaux introduits n'ont fait que légitimer une immonde saloperie qui se rattache davan-

(2) Il y a une contradiction entre l'exigence de neutralité et de laïcité demandée aux enseignants et l'affirmation que les élèves « doivent être accueillis avec toutes leurs différences ».

Neutralité de l'école ?

En fait, derrière la volonté d'interdire les signes d'appartenance religieuse se profile celle de combattre les signes politiques. Et il s'agira là d'une énième tentative d'appliquer la sacrosainte règle : Pas de politique à l'école ! Ce qui a paré l'école d'une sorte d'invulnérabilité, c'est un formidable matraquage idéologique qui a consisté à la rendre synonyme de champ clos à l'abri des conflits de la société, d'îlot de pureté. Alors que, bien au contraire, la politique y est omniprésente ! Celle de l'idéologie dominante, évidemment. Nous avons vu son rôle joué dans le passé et ce qu'il en est de nos jours encore avec les programmes. Et puis il y a la présence de l'armée, des patrons, d'EDF ; il y aura bientôt des pédagogues chargés d'instiller le « fait religieux » dans les nouveaux programmes. Alors oui, introduisons réellement la politique dans l'école, une politique d'opposition, de critique. Encore une fois, l'école n'est pas une bulle préservée des conflits qui agitent nos sociétés. Elle est au contraire un lieu où tout ce qui constitue le monde est présent, s'agit, se contredit. Et contre celles et ceux qui voudraient qu'elle soit (impossible !) ou reste (illusion !) un lieu préservé, introduisons-y encore plus de politique, encore plus de contradictions !

tage à un modèle aristocratique et méritocratique qu'à un modèle égalitaire et populaire.

... à la rue

Il ne viendrait pas à l'idée de ces hypocrites que le voile pourrait être AUSSI, pour certaines, une manifestation de révolte. Et c'est se faire une bien piètre idée du possible libre-arbitre d'une jeune femme que de la supposer à tous les coups VICTIME des pères, des frères et de la religion ! Il est de ces chevaliers et ces chevalières de la libération des autres qui ne peuvent exercer leur apostolat qu'en enfermant leur clientèle dans une supposée victimisation la plus absolue, ce qui, de fait, revient à la mépriser pour la conserver. Il serait assez plaisant de voir les filles de nos apôtres se voiler rien que pour les faire chier... ou par solidarité avec leurs amies musulmanes ! Et nous verrons bien que, de toutes les façons, la plupart d'entre elles mettront bas le voile d'ici quelques années pour expérimenter d'autres chemins de la vie ! Quant aux femmes qui portent la burqa (un nombre dérisoire, il faut le répéter : environ trois cents, selon les chiffres officiels), bien malin qui peut discerner la part de volonté de celle de l'obligation... à moins de puiser dans les réserves argumentaires de l'inconscient qui lui, de toutes les manières et heureusement, ne se légifère pas.

Il faut par ailleurs noter une évolution dans la justifications des interdictions. Sentant l'absurdité d'interdire un vêtement au nom de la défense du droit des femmes alors que celles qui le portent disent que cela relève de leur libre choix, nos croisés en arrivent à mettre en avant le sacrosaint principe de sécurité : on défend la société contre les malfrats qui se cacheraient sous une burqa ou contre les conductrices dangereuses...

La volonté d'interdire la burqa dans la rue nous place sur un terrain beaucoup plus large que celui qui balisait l'interdiction du voile à l'école. D'une part, nous passons d'une loi concernant des enfants à une législation qui encadre des adultes. Mais surtout, elle concerne l'espace public dans sa totalité. De l'école comme lieu préservé et « neutre » (ce qui n'était qu'une fiction – voir l'encart) on passe à une tentative nouvelle de contrôler la rue et les corps. L'espace public, censé être un espace commun de socialité, devient de ce fait un espace privé de l'Etat. On ne nous dit pas encore comment nous devons nous habiller, mais comment il ne faut pas s'habiller. Mais il est même des tartufes qui voudraient voir les mêmes porter de nouveau des blouses toutes identiques. Les mêmes, il y a trente ans, vitupéraient la Chine de Mao qui avait fait sienne une politique vestimentaire unique, la veste de toile au « col Mao », au prétexte que l'on forgeait ainsi une jeunesse clonée, sans individualité, et que c'était là un signe de régime totalitaire voulant contrôler tout l'espace public.

Et on notera l'étrange similitude entre ce qui est dénoncé dans le port de la burqa (un marquage du corps et de sa possession) et ce qui se dessine dans l'interdiction : un même marquage et une même possession par l'Etat et l'espace dit public.

Collectif - OCL



Auto entrepreneur

Les habits neufs de l'exploitation

Au cours du premier trimestre 2010, une information surprenante est reprise par les médias. Malgré la crise, le nombre de créations d'entreprises se serait accrue de 75%, en 2009. Cette information ne provient pas d'une officine de propagande gouvernementale mais de l'INSEE qui, de par sa mission, enregistre toute création d'entreprise. L'INSEE annonce ainsi la création de 580 200 entreprises mais relativise aussitôt ce chiffre en ajoutant que 320 000 d'entre elles concernent des « auto entrepreneurs ». En fait, hors de ce statut, le nombre de création d'entreprises est en baisse dans tous les secteurs, reflétant bien, au contraire, la conjoncture.

Du même coup, l'existence révélée par l'INSEE de ces 320 000 auto entrepreneurs pose des questions, d'autant plus que ce statut est récent (il a alors juste un an). Qu'en est-il de ce statut ? Est-il l'indice d'un glissement d'un statut de travailleur salarié disposant d'un certains nombres de droits vers celui d'« entrepreneur » soumis aux aléas du marché, sans filet de protection, occupant la même place dans le rapport de production mais muni du simple droit d'émettre des factures en guise de bulletins de salaire ? Était-ce le signe de l'aggravation de la paupérisation de la population, avec la recherche de compléments de revenus ? Ou alors n'était-ce qu'un des avatars de la prophétie sarkoziste, « Travailler plus pour gagner plus ! » ?

Le statut d'auto entrepreneur a été défini par la loi de modernisation de l'économie votée en août 2008. Il est effectif depuis le 1^{er} janvier 2009. Cette loi instaure un statut de l'entrepreneur individuel, en même temps qu'elle entend « mobiliser la concurrence comme levier de croissance », développer le commerce, « mobiliser l'attractivité au service de la croissance », « améliorer l'attractivité économique pour la localisation de l'activité en France », développer l'économie de l'immatériel ou encore « attirer les financeurs privés pour des opérations d'intérêt général ».

L'initiative de cette loi revient à Hervé Novelli (1), secrétaire d'Etat au commerce, à l'artisanat et aux PME, un proche de Madelin, également un ancien militant d'extrême droite (Occident, Ordre Nouveau, Parti des Forces nouvelles...), selon sa notice biographique mise en ligne sur Wikipedia.

Par l'introduction du statut d'auto entrepreneur, la loi entend simplifier le lancement, l'interruption ou la cessation d'une activité à but lucratif. La déclaration d'activité est gratuite. Elle se fait en ligne. L'activité commerciale est exonérée de TVA (celle-ci est quand même payée en amont, par l'achat des fournitures qui lui sont nécessaires). Il est pos-

sible de se servir de son habitation pour la domicilier. Les HLM autorisent ainsi les locataires à le faire. Les charges sont payées au fur et à mesure des encaissements et uniquement en cas d'encaissements. Les obligations comptables sont réduites à la tenue d'un livre des recettes et d'un registre d'achat. Il y a tout de même des limites : le chiffre d'affaire doit être inférieur à 80 300 euro pour une activité de vente de marchandises ou 32 100 euro pour des prestations de service. De même les charges sont calculées sur le chiffre d'affaire et non sur les bénéfices.

Compléments de revenus

Un mois après son entrée en vigueur, en février 2009, un engouement pour ce statut a été constaté. Novelli en a conclu que ça révélait l'appétence des Français pour l'entreprise individuelle. Un site internet qui appuie cette initiative distille la même idéologie (2). Le bandeau donne la couleur, avec cette phrase : « Conquérir le monde sans obligation de vous inscrire au registre du commerce en France ». En dessous, une photo d'un jeune cadre, à l'allure très viril, le menton haut, la cravate bien serrée, avec en fond une mappemonde. Cette image, à la forte charge idéologique, ne correspond pas vraiment à la réalité du monde des auto entrepreneurs. Une étude de l'ADIE s'interroge sur ce statut qui concerne une bonne partie de sa clientèle, composée à 61% par des chômeurs. En ce qui la concerne, elle ne voit pas l'émergence de nouvelles catégories d'entrepreneurs mais une certaine continuité. Elle estime que si « nouvelle caté-

gorie » il y a, elle pourrait se trouver parmi les salariés et les retraités (4). Nous sommes loin de cette image du gagnant se lançant à la conquête du monde mais sans doute plus prêt de la réalité de personnes recherchant des compléments de revenus qu'elles soient au chômage, à la retraite ou en activité salariée et qui auparavant auraient travaillé « au black » mais qui de par la facilité d'accès à ce statut peuvent exercer leur travail au grand jour.

L'INSEE nous apprend que 66% des auto entrepreneurs sont des hommes, se trouvant principalement dans les tranches d'âge « Plus de 60 ans » et « moins de 30 ans ». Les femmes se retrouvent davantage dans la tranche « Plus de 40 ans ». En ce qui concerne le secteur d'activité, les auto entrepreneurs se positionnent sur le soutien aux entreprises, l'information-communication et les « autres services aux ménages » qui recouvrent principalement des professions des arts et des spectacles.

Le cumul est possible avec le RSA jusqu'à un certain degré de revenus. Nous sommes bien, là, dans le « workfare », avec ce levier d'« incitation au travail » qui n'augure pas une volonté de mettre à un niveau décent les minimas sociaux (5). Il semblerait aussi qu'une majorité d'auto entrepreneurs n'aient déclaré aucun revenu de leur activité (60% selon l'Express) et que les 40 % restant disposeraient d'un salaire moyen mensuel de 1 200 euro (6). Par ailleurs, certaines PME proposeraient à de nouveaux collaborateurs de travailler sous ce statut plutôt que de les embaucher, évitant au passage de devoir verser des cotisations sociales, des primes de précarité (liées au travail en intérim) et autres congés. La sur représentation des auto entrepreneurs dans les catégories « soutien aux entreprises » et « information-communication » étaye cette hypothèse. Ces personnes se retrouvent alors davantage dans une relation « employeur-employé » que « fournisseur-client ». Par contre, elles n'ont aucun filet de sécurité et sont entièrement soumises aux aléas du marché et de la concurrence avec leurs « collègues » (pardon, leurs « confrères » !). Le 17 mars dernier, des salariés sans papiers en lutte ont fait une descente dans un restaurant chic de l'ouest parisien. Ils ont découvert trois auto entrepreneurs parmi les employés. De plongeurs, ils étaient devenus « cleaners » par la magie de la libre entreprise.

Ce statut mécontente aussi les artisans qui y voient de la concurrence déloyale. Au nom du PS, Marylise Lebranchu a pris leur

1 http://fr.wikipedia.org/wiki/Herv%C3%A9_Novelli

2 <http://www.autoentrepreneurs.com/sitesutiles.html>

3 Association pour le droit à l'initiative économique

4 ADIE, Les clients de l'ADIE ayant opté pour le statut d'auto entrepreneur, Profil et besoins d'accompagnement, décembre 2009

5 Le RSA, « revenu social d'activité » s'est substitué au RMI, « revenu minimum d'insertion » et à l'API, « allocation Parent Isolée »

6 Express.fr, 26 mars 2010

défense (7). Elle estime que ce statut les fragilise, en tirant la concurrence vers le bas et aura des conséquences sur la qualité du travail, en ouvrant le règne du « Tous tâcherons ». Pour elle, il fragilise les entreprises qui ont investi sur les compétences et participe à la mise en place d'une économie de « bas coûts ». Plus récemment, le sénateur Arthuis a voulu amender cette loi en introduisant une limitation dans le temps de la jouissance de ce statut. Cet amendement a été rejeté.

Mais ce statut est bien dans la ligne, ni plus, ni moins, des trente dernières années en matière de normes d'emploi. Les socialistes ont mis en avant le « lien social », la solidarité pour casser le SMIC en instrumentalisant l'économie solidaire et les emplois aidés qui allaient avec. Déjà, les Maisons de chômeurs, subventionnées par les Directions départementales du Travail, après le mouvement de 1998, incitaient les chômeurs à créer leur emploi. La droite met en avant l'enrichissement personnel, la liberté d'entreprendre, etc. Mais à chaque fois, une étape est franchie vers la dérégulation au bénéfice des exploités.

L'auto entrepreneur est davantage quelqu'un qui veut améliorer son revenu, dans un contexte de paupérisation qu'un entrepreneur prédateur partant à la conquête du monde. Parler d'auto exploitation n'est pas non plus juste puisqu'il s'agit d'exploitation, tout court, au même titre que les autres travailleurs soumis à la loi capitaliste de l'accumulation.

Christophe, mai 2010

7. <http://www.maryliselebranchu.fr/2010/04/14/statut-de-l%E2%80%99auto-entrepreneur-une-faute-grave-multiple.html>

Villiers-Le-Bel Le procès d'une révolte

*« la vengeance du roi s'appelle justice »
Philippe le bel*

Le 21 juin prochain, quatre jeunes de Villiers-le-Bel (Val d'Oise) devront répondre devant la justice de faits survenus dans leur quartier les 25 et 26 novembre 2007. La mort de deux adolescents, renversés par une voiture de police alors qu'ils circulaient en minimoto, avait révolté les jeunes de Villiers, qui affrontèrent victorieusement les CRS deux nuits durant. Plusieurs flics furent blessés par des tirs de chevrotines.

Tous les quatre ont été arrêtés le 18 février 2008. Ce jour-là, à 6 heures du matin, quinze cent flics faisaient irruption dans des cités de Villiers-le-Bel, Gonesse et Sarcelles, une liste de suspects en main, défonçant les portes, saccageant le mobilier, bousculant tout le monde y compris vieillards et enfants, pour embarquer trente-trois suspects. Une quinzaine devaient rester en prison.

Les mises en examen faisaient suite à un appel du ministère de l'intérieur, garantissant à d'éventuels témoins à charge l'anonymat et leur assurant une récompense de plusieurs milliers d'euros. Pour la première fois sous la v^e république, des gens ont donc été arrêtés, mis en examen et incarcérés sur la base d'une dénonciation rétribuée.

En juillet 2009, une dizaine de jeunes arrêtés durant la rafle ont été condamnés par le tribunal correctionnel à des peines allant de un à trois ans de prison – verdict confirmé en novembre pour les trois qui avaient fait appel. et encore ne leur avait-on imputé que des caillassages. le 21 juin, ce

sera la cour d'assises, pour les quatre derniers, accusés de « tentative d'homicide volontaire sur agents des forces de l'ordre ».

Les forces de l'ordre ont reçu à Villiers-le-Bel une dérouillée exemplaire, qui sanctionne des années de brutalité et d'impunité. Les quatre accusés ne vont pas être jugés pour ce qu'ils auraient fait, mais parce que l'État doit laver cet affront public.

Le « rétablissement de l'état de droit en banlieue », tarte à la crème qu'on nous envoie à chaque journal télévisé, n'est que le renforcement du droit de l'État par n'importe quels moyens. Sarkozy l'a reconnu, qui déclarait aux responsables de la police, le 29 novembre 2007 : « mettez les moyens que vous voulez, ça ne peut pas rester impuni, c'est une priorité absolue ». Un droit face auquel la plèbe des relégués, surtout s'ils viennent de l'ex-empire colonial, n'aurait qu'à courber l'échine.

Les modalités de cette affaire en disent long. Elles puent le vieux goût pour la délation, ici aggravé par l'appât du gain facile – un coup de fil aux condés et voilà quelques milliers d'euros qui tombent ! On imagine les petites vengeances sordides qu'un tel appel a pu encourager à Villiers-le-Bel... Les corbeaux qui balancèrent jadis juifs et résistants se contentaient d'assouvir leurs pulsions de frustrés, ceux qui ont envoyé une quinzaine de jeunes de Villiers-le-Bel en prison ont en plus décroché le jackpot. Vichy et Las Vegas, voilà les références du régime Sarkozy.

Le même jour où l'on apprenait le renvoi de ces jeunes aux assises, le parquet rendait une ordonnance de non-lieu à l'égard des policiers impliqués dans la mort de Mushin et Lakamy, les deux adolescents tués le 25 novembre 2007.

Les flics ont beau bénéficier de moyens techniques de plus en plus sophistiqués, certaines techniques policières demeurent rudimentaires. Comme celle du shooting, qui fut révélée lors de la mort d'un jeune à Vaulx-en-Velin voici déjà vingt ans. L'émeute qui suivit alors eut, entre autre, le mérite de faire savoir comment les voitures de flics s'y prennent pour arrêter un deux-roues qui leur échappe. Tout récemment, à Woippy, dans la banlieue de Metz, le 20 janvier 2010, un jeune était tué et deux autres grièvement blessés au terme d'une course-poursuite.

L'un des survivants, à peine sorti du coma, a raconté « ils nous ont couronné, ils nous ont fait tomber », (« ils » c'est, en l'occurrence, les flics municipaux) « quand nous étions à terre ils nous ont frappé ».



Un pouvoir démesuré se veut sans réplique. Ainsi le responsable d'un syndicat de flics (alliance police) déclare dans les colonnes du figaro (15 mars 2009) : « la violence monte crescendo (sic) depuis les événements de Villiers-le-Bel et les événements d'outre-mer. On n'hésite pas à tirer sur des policiers. Si on ne sanctionne pas plus durement les agresseurs de nos collègues, nous allons à la catastrophe et on ne s'en sortira pas ». Il lance là, très clairement, un appel aux magistrats chargés de prononcer les dites sanctions. Trois mois après cette déclaration, dix jeunes de Villiers-le-Bel sont lourdement condamnés. Dans cette affaire où pèse si lourd la voix des flics – ceux qui distribuent les récompenses aux témoins et ceux qui parlent dans les médias –, il serait bien

hasardeux (vain) d'invoquer « l'indépendance de la magistrature ».

Nous voyons, nous aussi, la violence aller crescendo. Au contraire du flicailleur syndical, nous ne saurions dater son point de départ. Mais nous sommes confrontés aux comportements de plus en plus provocateurs et arrogants d'une police toujours plus équipée de moyens de faire mal, et dont l'omniprésence marque désormais le territoire. Cette expérience-là n'est enregistrée dans aucune statistique, mais nous sommes innombrables à la faire – et à nous la transmettre de bouche à oreille. Lâcher des chiens sur des noctambules éméchés lors d'une fête de quartier, gazage des clients d'un bar protestant contre un contrôle, tirs de flash-ball au visage lors d'une manifestation remuante, de l'expulsion d'un squat ou d'une occupation de locaux, menottage de gamines de 14 ans qui ont pris le bus sans ticket, fouille des cartables par des chiens antidrogues dans un collège, écrasement

au sol avec clé au bras pour un mot plus haut que l'autre, automobilistes tabassés et embarqués pour avoir klaxonné à une voiture de la bac qui bloquait la chaussée, intimidations et brutalités de toute sorte dont les bleus sortent toujours vainqueurs – avec en prime les ITT prises après avoir roué de coups un quidam.

Pour une fois, à Villiers-le-Bel, les flics ont été pris de vitesse dans la course aux armements. On leur a tiré dessus – à la chevrotine, ce qui n'est pas tout à fait la même chose qu'un tir à balles réelles. Ils ont essuyé la colère de la plèbe, et ont eu peur.

Ce procès sera donc un pur procès politique. Ce qui sera jugé ne sera pas la participation effective de quatre personnes à des faits, mais l'existence même de ces faits. Ce qui importe à la machine judiciaire, c'est que des individus paient, corps

et âme, ce qui s'est passé ces deux soirs de novembre à Villiers-le-Bel. Cette individualisation est de pure forme : car ceux qui comparaitront dans le box des accusés pourraient être indifféremment remplacés par quatre autres ayant un profil analogue.

Comme tout procès politique, il sera à sens unique, la contradiction étant évacuée par avance – quelle légitimité reconnaître à des débats censés être contradictoires alors que les témoins, sur les déclarations desquels se base toute la procédure, n'auront pas à comparaître ?

L'individualisation, indispensable à la procédure judiciaire, n'intervient plus ici que pour les besoins de la mise en scène. En ce sens la présence massive des journalistes lors de la rafle du 18 février 2008 n'a rien d'une bavure : « on se sert d'une opération de police à des fins politiques » se plaint le secrétaire de l'UNSA-police. Mais cette opération de police était précisément une



opération politique, et il était impératif que les téléspectateurs-électeurs reçoivent le message : à savoir que l'État a toujours le monopole de la violence. Le procès à venir sera le dernier acte de ce show.

Deux adolescents sont morts à Villiers-le-Bel, le 25 novembre 2007, suite à un shooting, pratique responsable de nombreux autres décès qualifiés d'accidentels. Quatre personnes vont être jugées, le 21 juin 2010, sur la base d'un témoignage sous x rétribué. Deux procédures d'exception, l'une policière, l'autre judiciaire.

La moindre des choses est bien de signifier le contenu politique de ce procès. Ce qui revient à signifier toute notre solidarité aux quatre accusés. Ce procès ne doit pas passer inaperçu.

Alessi Dell'Umbria
(Ecrivain. Il est notamment l'auteur de *C'est de la racaille ? Eh bien, j'en suis ! : A propos de la révolte de l'automne 2005* aux éditions L'échappée ainsi que de *Histoire universelle de Marseille : De l'an mil à l'an deux mille* aux éditions Agone.)

Appel du comité de soutien Pourquoi nous devons libérer les incarcérés de Villiers-le-Bel.

Le 21 juin prochain, ce ne sera pas l'été, ce ne sera pas la fête de la Musique; ce sera l'ouverture du procès de nos amis, de nos frères. Maka et trois autres de Villiers-le-Bel devront répondre de l'accusation d'avoir tiré à la chevrotine sur la police durant les émeutes de novembre 2007. Le scénario est déjà écrit : après l'opération de communication de février 2008 – 1500 hommes en armes dans la cité avec journalistes embarqués –, après les « sanctions exemplaires » exigées par Sarkozy, après les condamnations démesurées des émeutiers au printemps dernier – 3 ans ferme pour jet de pierre –, ce sera le procès de la « banlieue-tueuse-de-flics », chargé de reconquérir le pouvoir avec l'électorat du Front National et tous les flippés de France.

On négligera que les deux seuls morts dans cette affaire, ce sont Lakhamy et Moushin, deux adolescents tués dans un curieux « accident » avec une voiture de police. On fera semblant d'oublier que les secours à peine arrivés, un porte-parole du ministère de l'Intérieur annonçait déjà aux médias que les policiers n'étaient pour rien dans ces morts. On évitera bien d'évoquer que c'est le déferlement de cars pleins de CRS sur la cité qui a déclenché l'émeute. Puisqu'il faut des « coupables » sur qui déchaîner la vengeance de l'Etat, il faut un procès, un procès pour l'exemple. En l'absence de la moindre preuve, ce sera un procès de témoignages, ce sera parole de flics et de délateurs anonymes rémunérés contre parole de « jeunes », devant un jury d'assises.

Jusqu'à la mort de Lakhamy et Moushin, Villiers-Le-Bel, c'était une petite ville discrète du Val d'Oise - la gare, la Cerisaie, la ZAC, le PLM, les Carreaux, les Burteaux... Depuis les émeutes, Villiers, ce n'est plus une ville, c'est un symbole, un enjeu, un fantasme. Le pouvoir y projette toutes ses angoisses sécuritaires, et d'abord sa crainte qu'à l'occupation policière des quartiers réponde l'émeute organisée, que ceux que l'on braque au flash- depuis dix ans finissent par mettre les flics dans le viseur. Chaque soir de l'année, les boulevards de Villiers ne sont plus qu'un ballet des différents corps de police – UTEQ, gardes mobiles, CRS, BAC, etc. -, en attendant l'inauguration du nouveau commissariat de 360 hommes. C'est une expérimentation où l'on cherche à déterminer le niveau de pression policière, de provocations que peut supporter un quartier sans exploser. La sensation, ici, ce n'est pas de vivre en marge de la société, mais dans le laboratoire de son futur. S'il y a dans l'avenir proche un risque de soulèvement, ce qui est sûr c'est que c'est à Villiers que le pouvoir s'entraîne à le gérer. N'importe qui se promène ici dans la rue après 17 heures comprend: L'Etat et ses patrouilles de Robocops façon Gaza ne cherchent pas à ramener l'ordre là où régnerait le désordre, mais à provoquer le désordre au bon moment pour

pouvoir être vu comme ceux qui ramènent l'ordre, quand s'approchent les élections.

En vérité, cette société est devenue si incapable de dire positivement ce qu'elle est ni ce qu'elle veut, qu'elle ne sait plus se définir que contre la banlieue. C'est pourquoi le pouvoir veut faire du procès de Maka et des autres le procès des « tueurs de flics » : pour souder autour de lui une société en perte. Nos amis n'ont pas à payer pour cette perte, ni pour le salut des gouvernants. Le procès qui leur est intenté ne vise pas, au fond, à établir la responsabilité d'actes précis, c'est le procès d'un événement dans son entier, et plus que d'un événement encore, celui d'une séquence historique. Une séquence historique qui s'est ouverte avec la mort de Zyed et Bouna et les émeutes de 2005, et que le pouvoir voudrait finir d'étouffer par un procès d'assises à grand spectacle.

Le problème, c'est que la rage et la révolte qui se sont exprimés là ne s'y laisseront pas étouffer. Un autre est que ces explosions-là ont résonné et résonnent encore dans bien d'autres cœurs que celui des dits « jeunes des cités ». Un autre encore est que cette nouvelle opération d'isolement est peut-être en passe d'échouer définitivement. Des cloisons se sont brisées, des mains qui se cherchaient à tâtons se sont trouvées.

Nous en appelons à tous ceux qui ne supportent plus l'occupation de nos vies par la police.

Nous ferons tout pour que ce procès ne soit pas une nouvelle occasion de légitimer cette occupation par les désordres qu'elle produit.

Nous refusons que nos frères payent pour les angoisses des gouvernants. Cela fait déjà deux ans qu'on les tient enfermés. Nous refusons que des dizaines d'années d'emprisonnement soient distribuées sur la base de témoignages anonymes rétribués par la police.

Nous refusons le scénario du gouvernement. Nous avons trois mois pour le chambouler. Plusieurs dates sont déjà prévues dans cette tournée de soutien qui se déroulera du 20 mai au 15 juin 2010 et devrait déboucher sur un appel à manifester quelques jours avant le début du procès. Un programme partiel sera rendu public dans les semaines qui viennent. Prenez contact avec nous. Organisez des soirées de soutien, des débats, des projections. Rencontrons-nous.

Pour nous soutenir financièrement (avocats et campagne de soutien), vous pouvez obtenir les coordonnées bancaires du collectif de soutien de Villiers le Bel en écrivant à: respectverite-justice@gmail.com

Les chèques peuvent être envoyés à l'ordre de : Respect Vérité Justice c/o Maison de Quartier Allende 10 Boulevard Allende 95400 Villiers le Bel Pour toute information concernant la tournée et pour communiquer les différentes initiatives: www.soutien-villierslebel.com

Rouen : Le concert qui choque la police

Le collectif « Respect-Vérité-Justice de Villiers-le-Bel » avait organisé un concert de Rap à Rouen le 19 mai. Le syndicat Unité SGP-police a dénoncé un événement provocateur dénoncé le comité qui pour eux « appelle clairement à casser du flic » et demandé à la maire de Rouen et au préfet d'interdire le concert. Ils ont également envisagé d'organiser une contre-manifestation à proximité de la salle.

La maire de Rouen qui avait accordé la salle n'est pas revenue sur sa décision. Le préfet n'a pas voulu interdire et a pris des mesures de sécurité « normales pour un concert ». Le concert du 19 mai a finalement eu lieu et le syndicat policier qui voulait l'interdire n'a pas osé se montrer.

DATES DE LA TOURNÉE DE SOUTIEN:

Plusieurs concerts ont eu lieu en mai. Pour toute précision: soutien-villierslebel.com

4 Juin - Lyon - Concert

11 Juin - Genève - Concert

19 Juin - Pontoise - MANIFESTATION 14H devant la gare.

21 juin Procès au tribunal de Pontoise.

APPEL A SOLIDARITE AVEC LES 7 ETUDIANT-E-S INCULPE-E-S DU MIRAIL

L'an dernier, un mouvement social massif avait lieu sur toutes les universités de France. Sur la faculté de Toulouse le Mirail se déroulèrent : plus de 4 mois de grève, des Assemblées Générales jusqu'à plus de 2500 personnes, beaucoup de manifestations et d'actions. Il s'agit d'une lutte historique par sa longueur, sa massification et sa dureté.

Plus encore que lors des grèves précédentes où elle était déjà présente, la répression a connu en 2009 une amplification inquiétante. Répression policière sur nos camarades lors des manifestations et des actions (coups de matraque, jets de bombes lacrymogènes, tirs de flash-ball, arrestations arbitraires...) mais également répression de la part des directions universitaires, qui n'hésitent plus à envoyer les forces de l'ordre sur les campus dans le but de casser la grève. Par exemple, à la demande du président, à l'université du Mirail 20 fourgons de CRS étaient postés aux abords de la fac pendant une bonne semaine, et des cordons de CRS étaient chargés de « protéger » la reprise des activités pédagogiques.

Devant l'efficacité des méthodes policières, l'administration ne s'est pas arrêtée là. En effet, n'a pas hésité à donner à la police une liste de noms et de numéros de téléphone d'étudiant-e-s ayant parti-

cipé au mouvement, de prétendues preuves et des témoignages mensongers. S'en est suivi une série de convocations au commissariat durant l'été 2009, pour les motifs suivants : « vol de denrées alimentaires et de papeterie », « tentative de vol d'électroménager », « destruction de biens publics », « coups dans les testicules ». Des motifs aussi farfelus que fantaisistes dont le seul but est d'incriminer des acteurs et actrices visibles de la lutte sociale.

Le 5 mars dernier, c'est-à-dire 1 an après les faits, personnes ont été reconvoqué-e-s au commissariat de police pour leur signifier leur mise en examen. Il y aura donc un procès le 24 juin prochain à 8h30 au Tribunal de Grande Instance de Toulouse, contre des étudiant-e-s dont le seul crime est d'avoir osé lutter. Ces 7 personnes encourent des centaines de milliers d'euros de réparations, d'amendes et de dommages et intérêts. Ils encourent également des refus d'inscription à l'université, des interdictions de travailler dans le social et l'éducation, des peines avec sursis, et des travaux d'intérêt général.

Cette attitude se place dans un cadre plus général de répression nationale contre toutes celles et tous ceux qui luttent aujourd'hui. Partout l'arsenal répressif se répand et se durcit, que ce soit sur le secteur du travail (Continental,

Molex, Freescale...) ou tout autre secteur de lutte (quartiers populaires, prisons, hôpitaux, éducation...). La faculté du Mirail en est un exemple : pendant que les universités sont bradées à la première entreprise venue, on n'oublie pas de faire payer ceux et celles qui n'ont pas renoncé à une université critique et populaire.

Face à cette logique, seule notre solidarité peut faire face. Ainsi, nous appelons tous ceux et celles (syndicats, organisations politiques, associations, autonomes...) qui luttent contre l'engrenage répressif à nous soutenir de quelque manière que ce soit : soutiens financiers, soutiens politiques, événements médiatiques, rassemblement le jour du procès... Patronat, Présidence d'université, Police : une même logique, la chasse à ceux qui luttent. Leur méthode : en incriminer un pour en terroriser cent. Face à la répression, la solidarité est notre arme.

Nous appelons à un rassemblement le jour du procès, le 24 juin 2010, RDV 8h devant le tribunal de grande instance de Toulouse.

Les chèques de solidarité doivent être à l'ordre de "Mariani" et adressés "à l'attention du CAJ, canal SUD, 40 rue Alfred Dumeril - 31400 TOULOUSE" inculpees.du.mirail@gmail.com

Reims : les flics aboient, la répression passe ?

Le mercredi 23 juin se tiendra le procès en appel des quatre personnes interpellées lors d'une manif protestant contre la venue du premier ministre Fillon dans un lycée de la ville, elles sont accusées de « participation à une manifestation non autorisée » et de « violences » sur des membres des forces de l'ordre, il s'agit en fait pour la police de justifier son intervention particulièrement musclée contre une foule largement composée d'adolescents.

Estimant que le message n'était pas passé, une cinquième personne, membre de l'Egrégore, a été interpellée à l'issue de l'émission de radio éponyme à laquelle il participait. Il lui est reproché d'avoir outragé un flic de la DCRI (ex-RG) lors d'un rassemblement en faveur des précédents.

Rendez vous donc le 3 juin au TGI à partir de 9h et le 23 juin à la cour d'appel pour manifester notre solidarité.

Informations et contact : <http://solidariteroosevelt.overblog.com/>

A Limoges et en Limousin (ocl Limoges)

Environ 15 000 à 17 000 personnes ont défilé à Limoges, ce qui était plutôt une assez bonne mobilisation par rapport aux précédentes. Les personnels du secteur public: impôts, éducation, CHU, poste, services communaux et transports de Limoges, ont défilé aux côtés des ouvriers des principales boîtes: Legrand, Madrange mais aussi de plus petites entreprises. Les cheminots étaient également présents malgré la fatigue due à l'épuisement de leur mouvement. La CGT était prédominante. Côté politique, toute la gauche s'y est montré, même le PS pourtant divisé sur cette question. « Limousin terre de gauche », alliance née lors des régionales entre le Front de gauche et le NPA, a organisé une réunion publique.

A Guéret, un bon millier de personnes ont défilé, ce qui est assez moyen pour cette ville. La mobilisation a été assez forte à Tulle, avec 2.000 à 2.500 personnes. A St-Junien, 600 personnes ont manifesté. Un chiffre important pour la petite agglomération.

A Caen et en Normandie (ocl Caen)

10 000 personnes ont défilé dans les rues de Caen pour défendre la retraite à 60 ans mais aussi pour la défense de l'emploi et des salaires. Mobilisation réussie certes mais que l'on ne peut qualifier de succès. Surtout comparée à celle de Cherbourg autre ville de Basse-Normandie où ce sont 5 000 personnes qui ont répondu à l'appel. Notons aussi 1 500 personnes à Lisieux et à Alençon autres villes normandes. Ce succès en demi-teinte ne traduit pas l'acceptation et la résignation des salariés de la politique du gouvernement et de N.Sarkozy car dans les discussions durant la manifestation, nous étions nombreux à remarquer que nombre de collègues avaient malgré tout décidé de se mettre en grève. Mais, harassés et agacés par ces journées sans suites conséquentes, ils ont refusé de nous rejoindre dans la rue. Notons que les forces de gauche politiques et, pour les syndicats, "Solidaires" appelaient à un grand meeting unitaire le soir même.

Bayonne (ocl Pays-Basque)

Manif assez grosse à Bayonne (plus de 5000 personnes), avec un important cortège de la CGT qui avait mobilisé ses troupes, mais l'atmosphère était très planplan.

Une des annonces d'Aubry (si le PS arrive au pouvoir en 2012, il rétablira la retraite à 60 ans...) laisse évidemment entendre que la "réforme" va passer sans grande résistance et que

Retraites : manifs moroses

Quand une réforme est présentée par la plupart des média comme inéluctable, quand le parti censé être une alternative de gouvernement ne fait que semblant de s'y opposer, laissant les leaders de son aile droite exprimer le contraire, quand un des « grands » syndicats décide de faire cavalier seul, on ne peut pas s'attendre à une forte mobilisation. Les enjeux sont de taille mais les travailleurs sont trop démoralisés par les coups sur la gueule et rien actuellement ne semble pouvoir faire renaître l'espoir comme lors de certaines grandes mobilisations passées. Cette réforme ne sera pas l'enterrement du sarkozisme. Voici un petit tour d'horizon « à chaud » de l'état des mobilisations dans quelques régions.

la "gauche" se pose en sauveur politique pour dans 2 ans.

Poitiers (ocl Poitou)

Il est à noter le matraquage médiatique pour l'acceptation de la l'âge de la retraite. Strauss-Kahn d'abord puis hier Collomb de Lyon en désaccord avec Aubry... Bref le sentiment c'est que le PS en sous-main accepte la réforme... D'où renforcement quand même de l'idée que c'est inéluctable. Le thème de la retraite n'est certainement pas le plus porteur. Les syndicats ont quand même réussi à épuiser les gens de journées en journées. Ici pas mal de gens n'y sont pas allés... Pas plus de monde que la dernière fois.

C'est assez pitoyable de voir le style de manifs qu'on croirait sortir de l'âge de la pierre, chansonnettes et slogans de veillées le soir au coin du feu. Ce qui est frappant c'est l'âge élevé des manifestants.

A Poitiers aussi, il y avait beaucoup de CGT... et moyennement de la FSU.

Loire-Atlantique (ocl Nantes et St-Nazaire)

Pas grand chose à dire pour le 44 : 15 000 manifestants à Nantes, 4000 à Saint Nazaire, 400 à Ancenis avec de gros bataillon de la CGT, et malheureusement pas de poursuite du mouvement...

Bref, ça sent la retraite...

La manif nantaise tournait environ à 15 000: 200 UNSA;150 CFDT; 2000 CFDT (plutôt âgés, silencieux...); 4 à 5000 CGT (moins âgés, plus vivants); 1000 FSU ; 700 SUD-Solidaires ; 20 anars et 60 NPA (jeunes, les seuls du cortège...). Peu de boîtes privées hors Airbus. Quelques intersyndicales : inspection du travail, CHU.

Bien sûr les cheminots étaient pas nombreux, 200 CGT (?)... Suite à la grève menée tous seuls en février, faut les comprendre!

Effectivement ça sent la retraite, quand on connaît les foudres de guerre qui règnent sur les bureaucraties. Tout converge vers la seule échéance acceptable par le système: les présidentielles de 2012, avec la gauche contre et la droite pour, à moins que ce ne soit le contraire.

En Champagne-Ardennes (ocl Reims)

3 000 manifestant-e-s à Reims, 800 à Châlons-en-Champagne et Epernay, 2 000 à Charleville-Mézières, 1 600 à Troyes. Une forte participation du privé. Pas de banderoles, pas de slogans repris par les manifestant-e-s, car, comme c'est le cas depuis plusieurs années, ce sont les sonos des orgas syndicales qui rythment les manifs (sauf la FSU sur Reims qui essayait d'animer avec une chorale sur un camion plateau). A noter que la FSU continue à bagarrer pour 37,5

annuités de cotisation pour une retraite à taux plein. Comme d'habitude, c'est la CGT qui fournit le gros des bataillons. A noter qu'à Chaumont, ce n'était pas un appel à manifestation, mais à un débat qui était proposé.

Boulogne-sur-Mer (ocl Boulogne)

Manif de 3 000 personnes, ce qui est relativement faible. Essentiellement la CGT et la FSU, peu de CFDT. Manif traîne savate, pas de slogan une unique banderolle, celle de la CGT ; quelques boîtes privées : marée et nutrition.

Présence assez visible du PS et du PCF , NPA très en retrait. Aucune suite, aucun prochain "rendez-vous" évoqués lors des prises de paroles.

Paris (ocl Paris)

A Paris, la manif était dans la moyenne avec plus de 50000 personnes avec prédominante CGT. L'ambiance était plutôt âgée et pas très énergique. A signaler le lancement de l'action "décisive vers la victoire" de la lutte des travailleurs sans papier. Attention accrochez vous bien : occupation des marches de l'opéra Bastille jusqu'à la régularisation finale... Endroit stratégique par excellence: courant d'air, pas d'abris contre la pluie, impossible de s'allonger (et oui les marches de 20 cm c'est pas pratique !), et surtout lieu hautement symbolique pour le pouvoir qui en tremble encore. A deux pas de là les bureaux de l'office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) étaient grands ouverts, et sans aucune surveillance policière... Vers 22h les flics s'organisaient pour évacuer les lieux.

Lyon (ocl Lyon)

Sans doute très légèrement supérieur au 23 mars mais manif «plan-plan», une CGT très largement minoritaire et manifestants plutôt plus âgés que dans les manifs précédentes.

Dans l'Yonne (ocl Sens)

Chiffre correct pour Sens (500) et 1000 à Auxerrre. Là aussi très «plan-plan». CGT largement majoritaire et forte présence du PCF qui étaient les eules à diffuser quelque chose (l'Huma). Sinon pas de slogan, pas de tract, pas de banderoles !

Valence (ocl Valence)

5 à 6000 ce qui est assez important. ci. Présence visible des partis de gauche et du secteur privé ; grève plutôt suivie dans le Primaire. Mais c'était triste en mourir, pas de musiqueaucun chahut organisé, les personnes ont remarqué l'absence des anti falors de cette manif.

Dettes et déficits, un outil de domination

Comme c'était plus que prévisible dès le départ, la « crise grecque » est devenue une crise européenne. Du fait d'abord des institutions européennes. En effet, si nous avons écrit que cette crise pouvait se propager, bien évidemment nos dirigeants le savaient aussi. Les considérations de politique interne à court terme les ont amenés à se tirer une balle dans le pied en hésitant pendant deux mois. Pourquoi la crise d'un pays qui représente seulement 2,7% de la richesse produite en Europe, et dont la dette publique représente 3,5% de celles de la zone européenne panique-t-elle la première puissance économique mondiale ? Crise, mais crise de qui et de quoi ? Et surtout quelles conséquences pour nous ?

Résumons d'abord brièvement les épisodes précédents du feuilleton pour nous y retrouver plus facilement. Il y a trois ans, éclatait la crise des subprimes aux Etats-Unis et en Europe, une crise financière et monétaire mondiale déclenchée par des prêts usuraires aux ménages modestes américains désireux de devenir propriétaires. (cf CA 173, 184, 185 et 186). Nous sommes toujours dans les conséquences de cette crise, qui est une crise au cœur du système capitaliste. La « crise grecque » en est une des suites. Qui dit crise dit baisse des rentrées fiscales et donc augmentation du déficit public. Ces déficits ne sont pas perdus pour tout le monde: ils nourrissent les marchés financiers (cf CA n°198). Dernier épisode en date, l'Espagne, le Portugal et l'Irlande sont menacés et l'Europe « vole au secours de la Grèce »... C'est ce dernier épisode qu'on va essayer de comprendre.

Un peu de technique

Pour financer son déficit, l'Etat grec doit régulièrement faire des emprunts sur les marchés financiers (ce n'est pas le cas de tous les Etats, ça dépend si les emprunts sont à court terme ou à long

terme). Il avait notamment 9 milliards d'euros à rembourser le 19 mai.

Les agences de notation qui évaluent si un débiteur (Etat, banque, grande entreprise...) est fiable avaient encore baissé sa note, à BB+ (investissement spéculatif). Rappel: ces agences de notation sont des entreprises privées dont les actionnaires de référence sont de très grandes banques, la plus importante, Standard & Poors, étant partiellement détenue par Goldman Sachs. Les grandes banques en question ont par ailleurs parié sur une aggravation des difficultés de la Grèce et fait les opérations financières qui vont avec, c'est-à-dire qu'un dégradation de la note de la Grèce leur permet d'enregistrer des profits supplémentaires.

Lorsqu'un emprunt est considéré comme plus risqué, on fait payer ce risque à l'emprunteur par un taux d'intérêt plus élevé. Le taux d'intérêt de la dette grecque était en train de s'envoler, ce qui rendait ce nouvel emprunt très difficile. Ce qui rapporte là dedans (pas à la population grecque!) ce n'est pas seulement le taux d'intérêt. Les créanciers prennent des assurances contre le risque de défaut de paiement (assurance qu'ils font naturellement payer à l'emprunteur dans le taux d'intérêt). Si le risque augmente, le coût de l'assurance aussi: bonne affaire pour celui qui détient ces assurances et peut les revendre beaucoup plus cher, Goldman Sachs entre autres....

Pour ne pas payer ses crédits de plus en plus cher, et ce sans limite, l'Etat grec s'est tourné vers l'Union Européenne, qui dispose quand même d'une banque centrale. Mais ses statuts interdisent à cette dernière d'investir dans des emprunts notés moins de AAA+. Le traité de Maastricht, lui, interdit de rembourser des emprunts d'Etat en créant de la monnaie. D'où les atermoiements de l'Europe pour financer l'emprunt grec. Enfin, côté légitimation officielle, car les décisions récentes

ont montré que l'Europe comme tout le monde sait s'asseoir sur ses traités, ses accords et ses statuts.

Le week-end du 8 mai, in-extremis donc, l'Europe a donc décidé de « sauver la Grèce ». Qu'a-t-elle décidé?

Ils ont mis 60 milliards d'euros sur la table disponibles immédiatement pour être prêtés aux Etats ou aux banques qui auraient des problèmes de liquidité, c'est-à-dire de remboursements immédiats. Pourquoi 60 milliards et pas les 9 nécessaires immédiatement? C'est 30 milliards que la Grèce doit rembourser d'ici la fin 2010, et il y a derrière l'Espagne et le Portugal... Quelle générosité! l'a très bien expliquée le 29 avril dernier sur France Inter : « En aidant la Grèce, on s'aide nous-mêmes. Les 6 milliards [d'euros prêtés à la Grèce par la France] on ne les a pas trouvés dans les caisses de l'Etat. On les emprunte à un taux d'environ 1,4 ou 1,5 % et on les prête aux Grecs à environ 5 %. Donc nous ferons un gain là-dessus. »

Ils créent en plus un Fonds de stabilisation européen de 440 milliards d'euros : un (SPV), soit en français une société, une entité juridique traditionnellement utilisée en finance pour servir d'instrument de gestion du risque (Enron s'en est aussi servi pour cacher ses dettes et les grandes banques pour développer leur 'actifs toxiques). Si un pays européen a des problèmes pour financer sa dette, le SPV émettra des obligations dont le remboursement est garanti par les pays de la zone euro dans leur ensemble, c'est-à-dire par les contribuables de la zone euro. Ces obligations resteront donc à un taux d'intérêt plus faible. C'est à ce fonds de garantie que le FMI rajoute 220 milliards. Ces 660 milliards là servent donc de garantie, et l'idée est que la garantie soit suffisante pour qu'ils n'aient pas besoin d'être dépensés.

On voit que les sauvetages se suivent et se ressemblent: prêter de l'argent à un taux avantageux (pour celui qui prête) et garantir leur rentabilité aux marchés financiers.

Un peu de sémantique

Lorsque les représentants d'Etats impérialistes se réunissent pour « sauver la Grèce », il ne s'agit bien sûr pas de sauver la population grecque, mais bien l'économie grecque, autrement dit le bon fonctionnement du système capitaliste en Grèce.



La population grecque est en train d'en faire la douloureuse expérience avec le plan d'austérité. Un plan d'austérité, c'est un plan qui vise à réduire les dépenses publiques pour résorber le déficit public. Pas question bien sûr de toucher à la fraude fiscale ou d'augmenter les impôts des plus riches. Pas question non plus de toucher aux dépenses militaires grecques, proportionnellement les plus importantes de l'Union Européenne (13,4 milliards d'euros, 13,6% du PIB). Reste donc à réduire les services publics, diminuer les salaires des fonctionnaires... Air connu...

Lorsque l'Union Européenne aide la Grèce, elle entend par là qu'elle va aider le gouvernement grec à imposer la politique économique préconisée par les marchés financiers mondiaux: modération salariale, privatisation des services publics, priorité à la lutte contre l'inflation pour ne pas perturber le rendement des rentes financières. Comment? C'est simple, par le biais de la dette. Car la Banque Centrale Européenne a pris un engagement supplémentaire, théoriquement interdit depuis Maastricht: racheter aux investisseurs des titres de dettes publiques européennes s'ils veulent s'en débarrasser de peur des difficultés des Etats en question. A une minuscule condition: que les Etats concernés aient mis en œuvre des politiques de rigueur budgétaire... Ce scénario a déjà été expérimenté pendant de nombreuses années dans le tiers monde: ce sont les plans d'ajustement structurels imposés par le F.M.I. aux pays endettés. Et le gouvernement grec, comme les gouvernements africains ou latino-américains, expliquera à ses grévistes qu'il est désolé, mais qu'il n'a pas le choix, ce n'est pas de son ressort.

D'aucuns ont salué un pas en avant de l'Europe avec la mise en place d'une solidarité européenne. C'est vrai. On peut même parler de solidarité de classe, celle des capitalistes entre eux. Pourquoi cette soudaine solidarité? Il y a principalement deux raisons.

Certes, l'Allemagne a joué les pères la rigueur, expliquant que la Grèce n'avait à s'en prendre qu'à elle-même. Mais il y a un petit bug. Parmi les investisseurs qui ont pensé intéressant d'acheter des emprunts grecs, il y a au premier rang... les banques allemandes. 17% des emprunts grecs ont été financés par des investisseurs français (crédit agricole et société générale notamment), 9,5% par des investisseurs allemands, mais les banques allemandes sont plus engagées que les banques françaises (chez nous, c'est beaucoup des assurances qui ont investi) et sont plus menacées car elles sont moins grandes. Pourquoi ont-ils

acheté des emprunts grecs? Ils présentaient un double avantage: en tant qu'emprunts garantis par un Etat, ils sont sûrs, mais par contre ils rapportent plus que les emprunts français ou allemands...

L'autre raison tient au risque de contagion. En se ruant sur la Grèce, les marchés financiers observent aussi les réactions de l'Europe. Ils ont fait des affaires en pariant sur une hausse des taux d'intérêts et des CDS (les assurances des prêts). La non intervention signifie qu'ils peuvent faire ce type de pari sans limites, au risque de mettre un pays sur la paille. Or, derrière la Grèce, il y a aussi le Portugal, l'Espagne et l'Irlande, pays touchés de plein fouet par la crise parce que leur croissance était basée



sur celle de l'immobilier et des crédits. Et là, pour l'Europe, ça commencerait à faire beaucoup. Mieux valait réagir tant que seule la Grèce était officiellement touchée.

Remarquons enfin que ce n'est pas seulement une solidarité de classe. Il s'agit de budgets publics, c'est une solidarité fiscale, une solidarité entre capitalistes qui est donc financée par l'ensemble des contribuables de l'Union Européenne.

Un peu de panique?

Tout d'abord, la situation grecque ne va pas s'arranger. Déjà, on a vu que l'Europe ne l'avantage pas tant que ça en terme de taux d'intérêts, ce qui va encore alourdir le poids de la dette dans ses finances. Ensuite, le plan d'austérité imposé va plonger la population grecque dans une récession sévère. A ce sujet, on peut penser qu'elle sert aussi de test politique. Ces mesures passeront-elles ou non?

La situation globale de l'Europe ne va pas s'arranger non plus. En réalité, toutes les économies ne rencontrent pas les mêmes problèmes et auraient besoin de politiques économiques différentes, du simple point de vue d'une bonne gestion du système. Notamment, il faudrait que les pays excédentaires (Allemagne sur-

tout) relâchent un peu la vis pour offrir des débouchés aux pays déficitaires. Or, ce sont des mesures et des politiques communes qui sont proclamées.

L'euro a baissé, et va sans doute continuer à travers quelques yoyos. Ce n'est pas très grave en soi, sauf pour ceux qui comptaient partir en vacances aux Etats-Unis, c'est même plutôt favorable aux exportations. Mais ça pousse à une hausse des taux d'intérêts pour deux raisons essentielles. Il faut compenser la baisse de l'euro pour attirer des capitaux. Cette baisse de l'euro conjuguée à une hausse des matières premières au cas où certaines régions du monde renoueraient avec la croissance (c'est déjà le cas de la Chine et de l'Inde) entraînerait un risque d'inflation. Ca non plus, ce n'est pas très grave. Ce qui compte pour nous, ce n'est pas l'inflation c'est l'évolution comparée entre celle-ci et nos salaires. Mais c'est très grave pour ceux qui vivent de revenus financiers et pour la Banque Centrale Européenne. Et le remède qu'elle connaît bien, c'est une hausse du taux d'intérêt.

En quoi est-ce embêtant? Une hausse des taux d'intérêt décourage les investissements et ralentit la croissance, encourage donc le chômage. En bref, aggrave la crise. Accessoirement elle aggrave les déficits en augmentant le poids du remboursement de la dette.

Or, un des problèmes de l'Europe, c'est justement qu'elle n'a pas renoué avec la croissance alors que les Etats-Unis et l'Asie l'ont fait. L'Europe a pris de grands engagements de « sagesse », c'est-à-dire qu'en réalité elle s'est engagée à respecter les souhaits des marchés financiers: réduction des dépenses publiques et privatisations, modération salariale, ... Bref, elle s'engage à une politique d'austérité, c'est-à-dire à dégrader les conditions de vie de la population qui vit dans l'Union. On a vu dans plusieurs articles précédents qu'en réalité l'origine de la crise se situe dans la contradiction du capitalisme entre la nécessité de débouchés et la volonté de compression des salaires, ou plus exactement que la crise est celle de la solution que le capitalisme avait cru trouver: le développement très important du crédit (1) Toutes les mesures d'austérité ne font à terme qu'aggraver le problème. Et c'est l'autre raison pour laquelle les marchés jouent la baisse de l'euro.

Sylvie, votre conseiller financier habituel

(1) C'est un raccourci (trop) rapide. Le capitalisme n'a pas de gouvernement central ou de parti unique qui guide sa stratégie. Il s'agit de solutions trouvées « naturellement », ou plutôt empiriquement, par le système dans la pratique.

Notre devoir de résistance

Au moment où Jean-Marc Rouillon fait paraître un livre consacré à « la maladie et la mort en prison » [1] annonçant en quatrième de couverture que, « longtemps témoin des ravages de la maladie en milieu carcéral, l'auteur témoigne désormais d'une expérience plus directe encore : la sienne », ce texte daté d'un ou deux lustres (d'où des références à certains faits ou personnages passés) nous a semblé d'une certaine actualité.

La peine de mort existe toujours dans les prisons françaises. Il est vrai que la tête du condamné ne roule plus dans la sciure. Le spectacle sanguinaire était trop obscène à la tragi-comédie de nos sociétés aseptisées. Mais de nos jours la peine de substitution perpétue le meurtre. Ce n'est qu'un lent assassinat façonné de mille morts quotidiennes. Une exécution consommée sur vingt ans, parfois davantage, mais tout aussi infaillible que la lame du couteau. La mort a été déléguée à la besogne des arbitraires, des violences « nécessaires », des jours sans vie, du désespoir.

Avant guerre, lorsque les exécutions publiques ne servent plus au décorum de la violence d'État, elles furent refoulées dans l'ombre des « cours d'honneur » de l'administration pénitentiaire (AP). Aujourd'hui, on ne coupe plus le cou, ni en public ni en douce dans ce meilleur des mondes : la mort du détenu est présentée comme « naturelle » – suicides, maladies et folies. Ultime négation puisque ces défunts ne sont pas comptabilisés comme étant des prisonniers. Car si les conditionnelles médicales ont quasiment disparu de la réalité carcérale, l'administration se charge d'évacuer le mourant dans un hôpital extérieur avant qu'il ne tré-passe. Quelquefois, ils attendent jusqu'au dernier coma, jusqu'au dernier souffle avant de l'effacer de leur registre. Ils craignent la rémission miraculeuse et surtout que le moribond puisse bénéficier de quelques jours supplémentaires de « liberté volée ».

De stratagèmes en dissimulations, l'administration masque encore l'évidence de cette gestion mortifère. Peu nombreux osent faire le lien entre les ravages de la mort lente et les verdicts en additions incompressibles, la psychiatrisation des centrales, le pourrissoir général des prisons entretenu par l'AP

et un corps judiciaire entièrement dévoués aux thèses sécuritaires.

La peine de mort est devenue impalpable. Sans nom ni contour. Elle est administrative. Elle n'a pas de visage. Comme les juges d'application des peines ou les bureaucrates de la place Vendôme qui l'utilisent avec minutie et « innocence ». Le bourreau portait cagoule. Ces gens-là se cachent derrière les règlements, les arithmétiques pénales, le conformisme réactionnaire ambiant.

De soumissions en fausses révoltes, nous sommes tous responsables de l'instauration du nouvel ordre carcéral. Presque sans broncher, sans nous révolter, dans les prisons comme à l'extérieur, nous avons abandonné le terrain à l'institution de la mort lente. Et c'est un nouveau baigne...

La guillotine était réservée à quelques-uns, aux pires, aux moins chanceux, aux plus misérables. Le système administratif de la mort lente affecte des milliers et des milliers d'hommes et de femmes :

— les perpétuités, d'abord, dont le nombre ne cesse de croître depuis deux décennies. Avec les nouvelles politiques d'application de peine, ils ne seront plus commués. Par le passé, la perpétuité était encore, dans l'horreur, une peine à échelle humaine. Peu ou prou, le condamné savait qu'il effectuerait dix-sept ou dix-huit ans. Aujourd'hui, avec la peine de trente ans et la perpétuité « réelle » (comme s'il existait des perpétuités fictives !), les détenus ayant effectué plus de vingt années ne sont plus des exceptions ;

— les détenus accumulant plusieurs peines non « confusionnables » et à qui il faudrait au moins deux vies pour effectuer leurs condamnations ; ainsi les prisonniers libérables en 2056 ou en 2062 ne sont pas rares...

— les détenus ayant des peines incompressibles au-delà de quinze années ;

— mais la mort lente touche également des milliers de prisonniers qui ne trouvent pas en eux les ressources pour résister au rouleau compresseur de l'anéantissement produit par l'élimination carcérale et en particulier par le régime des quartiers d'isolement (QI) et des quartier de haute sécurité (QHS).

Tout dernièrement encore, la grâce crouppion octroyée pour l'an 2000 et le verdict de la cour d'assises de Troyes contre les évadés de Clairvaux (comment peut-on présenter une peine de prison assortie de quinze ans de sûreté comme un verdict de clémence !) démontrent que rien ne pourra changer sans combat.

Nous sommes dos au mur. En particulier tous ceux dans les QI, soumis à la torture blanche ; tous ceux détenus dans les centrales de sécurité ; tous les prisonniers malades qui attendent en vain des libérations médicales. Combien d'illusions perdues ? De combien de fausses promesses faudra-t-il attendre en vain l'accomplissement ?

La révolte contre la mort lente prendra-t-elle la forme d'un nouvel embrasement carcéral aussi violent que les mouvements de l'été 1974 avec sa cohorte de morts anonymes ou assumera-t-elle les formes de la guérilla telle la lutte contre les QHS ? Il est encore impossible de l'anticiper dans les contours du nouvel emprisonnement et des résistances sourdes qu'il provoque. Une chose est certaine, la prison actuelle n'est déjà plus la prison des années 1970-1980. Le carcéral se périodise avec la société dont elle est la forme supérieure de répression. Il y avait un lien évident entre les masses ouvrières de la Grande Fabrique en bleu de travail et les files prisonnières dûment numérotées en uniforme pénitentiaire. Un lien entre la chaîne de production et les entraves collectives. Entre les grands ateliers et le travail carcéral obligatoire. La prison se transforme avec la société : ses nouveaux caractères renvoient aux qualités des rapports sociaux à l'extérieur. Aujourd'hui, la mort lente est une des formes dominantes de la prison de la société néolibérale. Le « tout-prison » et les longues peines portent la marque du « zéro défaut » et du « total control » du travail flexible. Finalement la mort lente est le degré ultime de la prison précaire. Et, comme telle, cette condition déshumanisée est le reflet des populations en fin de droit.

Comme au-dehors, si le système produit l'inexorable destruction, il assure simultanément la survie minimale, juste assez pour travestir son crime et échapper aux révoltes radicales.

Les débats actuels autour du livre du docteur Vasseur ne s'attaquent en rien aux réalités du nouveau baigne[2]. Ils finissent par être phagocytés à l'institutionnalisation de la mort lente. Ils tendent simplement à améliorer la survie. En quelques jours, le thème des longues peines a été évincé au profit de l'orientation même des projets ministériels de prisons modèles – mais en son temps Fleury ne fut-elle pas une prison

[1] 225 pages, 10 euros.

[2] En référence au livre de Véronique Vasseur, Médecin chef à la prison de la santé, Le Cherche Midi, 2000. [ndlr]

modèle, comme la centrale de Moulin ?! Demain, les cellules seront peut-être propres et fonctionnelles, mais les détenus y crèveront de solitude, d'indifférence, des pathologies physiques et psychiques de la prison « clean ». Car tout le décisif de la prison actuelle réside dans l'explosion des peines prononcées. Aujourd'hui, les cours d'assises condamnent à vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-huit ans des personnes qui, il y a dix ans encore, se seraient vu infliger douze, quinze ans peut-être – mais jamais plus. Les procureurs soutiennent leurs réquisitoires inflationnistes avec les contes et légendes de futures mises en liberté conditionnelle à mi-peine. Alors qu'ils savent pertinemment que les libérations conditionnelles sont désormais exceptionnelles.

La présentation des statistiques sur la longueur des peines en France est fallacieuse. Le turn-over des petites peines interdit toute compréhension du prolongement de la durée effective du nouvel emprisonnement. Et les personnes emprisonnées pour des délits mineurs qui, hier encore, n'auraient pas occasionné d'incarcération, permettent de dissimuler la réalité actuelle. D'autant plus qu'ils bénéficient, comme les VIP, de libération conditionnelle et autres mesures de l'application des peines[3].

Nous sommes également révoltés par le battage médiatique autour de la pétition des

ex-prisonniers VIP[4]. Non, M. Marest, ce genre de témoignage ne nous fait pas avancer même d'une seule année. Il nous renvoie plutôt aux vieux fantasmes sur la prison. Le carcéral se réduirait, selon eux, au sanctuaire brutal du rapport de force et du viol entre prisonniers. Quelle savoureuse pitrerie lorsque la leçon vient d'un Bob Denard ! Cette barbouze française, serviteur du régime sud-africain de l'apartheid, qui a vécu à la tête des hordes mercenaires par la violence et le viol... Et Le Floch-Prigent, ce bon manitou d'Elf, plus prompt à dénoncer la petite violence quotidienne dans les cellules d'arrivants que celle imposée par les monopoles des multinationales, dont son employeur : le plus important réseau de corruption, de racket et de violence néocoloniale des années 1980 !

Le rapport de force dans les sociétés néolibérales est plus dur à l'extérieur que dans les prisons. Où la violence et les arbitraires de l'administration sont d'une violence sans commune mesure avec les pressions entre prisonniers. Et il ne fait pas de doute que les viols sont beaucoup plus nombreux dans les bureaux des responsables du personnel, les instituts religieux ou le simple cadre familial que dans nos cellules collectives !

Nous le répétons, toute cette fausse polémique n'a pour seul but que de faire passer la réforme des prisons dans le sens voulu par Guigou et consorts. En ignorant les

longues peines, l'isolement, les dysfonctionnements de l'application des peines et toute mesure véritablement favorable à la réinsertion des détenus. Les réformes de la survie n'assurent que la gestion de la mort lente.

Nous sommes déjà des centaines, bientôt des milliers, à prendre conscience de notre condition de condamnés à mort. Et nous sommes face à cette vérité crue : seule l'insurrection répond à la fin innommable à laquelle ils nous destinent ; et notre humanité ne dépend que de l'insurrection. Face au crime administratif, nous n'avons plus seulement le droit de refuser, le droit de nous révolter mais, aujourd'hui, c'est devenu un devoir pour celui qui en a la possibilité, où qu'il se trouve, avec tous les moyens nécessaires, individuellement et collectivement.

Le combat contre l'institution des tortionnaires et des bourreaux sera sûrement sans concession. La répression sera féroce. Nous avons déjà goûté aux vendettas de l'administration pour avoir une idée de ce qu'ils nous réservent. Les crimes masqués en suicides, les tabassages, les années et les années de QI, les insultes et les vexations... Enfin, tout ce dont ils sont capables sous le couvert de la loi et des règlements. Néanmoins, notre refus ne craint plus la trique. Et que peut-il nous arriver de pire ? Si rien ne change radicalement, nous sommes déjà morts – et enterrés vivants.

Il y a urgence dans les prisons de France :

- fermeture sans condition des quartiers de torture blanche que sont aujourd'hui les QI après les QHS ;

- remise en fonctionnement des procédures d'aménagement des peines conditionnelles, commutations, compressions, permissions, extension des délais pour l'octroi de la semi-liberté ;

- libération des prisonniers ayant accompli vingt années effectives ;

- libération immédiate de tous les prisonniers malades et en fin de vie.

Jean-Marc Rouillan

Texte repris du blog Agone du mercredi 20 janvier 2010



[3] Les « VIP [very important persons] », qui connaissent des conditions d'incarcération séparées du reste de la détention, bénéficient, en plus de ce régime particulier, du régime d'application des peines défini par la loi : conditionnelle au tiers de la peine et suspension de peine semble-t-il au moindre problème de santé. [ndlr]

[4] Plusieurs autres VIP avaient signé, derrière Loïc Le Floch-Prigent, un texte dénonçant l'état des prisons de France. Signalons que ce dernier, condamné pour abus de biens sociaux, libéré pour raisons de santé après vingt mois de détention, a vu sa libération conditionnelle révoquée en juin 2009 pour n'avoir pas respecté les obligations de son contrôle judiciaire. [ndlr]

Samedi 24 juillet : accueil

Dimanche 25 : infrastructures et aménagement du territoire

Autoroutes, voies rapides, lignes ferroviaires à grande vitesse, aéroports, super-ports maritimes... : le capitalisme globalisé colonise toujours plus les espaces et le temps pour accroître ses profits, et cela au nom du « progrès », du « développement », de « l'intérêt général ». La création perpétuelle de grandes infrastructures favorise les flux massifs de marchandises y compris humaines, contribue à l'accroissement de l'urbanisation et à la concentration des richesses, accentue les inégalités sociales et territoriales. Pour les espaces traversés, ces infrastructures constituent un désastre écologique, socio-économique, culturel et humain. De plus, les populations sont non seulement tenues à l'écart de toute prise de décision mais encore brutalement réprimées lors-

qu'elles manifestent leur opposition. Nous voulons analyser plus particulièrement les luttes menées contre certains projets d'infrastructure (TGV Lyon-Turin dans le Val Susa, au Pays Basque, Aéroport près de Nantes...) Pourquoi ces luttes naissent-elles dans certains territoires et pas dans d'autres ? Quelles couches sociales touchent-elles ? Quelles sont leurs forces, leurs limites ? Quels rapports entretiennent-elles avec la légalité/l'illégalité, avec les institutions, les élus ? Quelles formes d'action prennent-elles ? Quels liens tissent-elles entre elles et avec des luttes sur d'autres terrains ? Posent-elles des problèmes politiques de fond et amorcent-elles des éléments de projet de société en rupture avec le capitalisme ?

Lundi 26 : Luttes des sans-papiers

Un historique des luttes à Calais introduira un débat plus large sur les luttes (voir article de Courant alternatif mai 2010 gLa grève des travailleurs sans-papiers : une

lutte exemplaire gâchée par les appareils h). On fera aussi un bilan de la marche qui se termine à Nice le 31 mai.

Mardi 27 : Théâtre : Karl Marx, le retour, par la compagnie Calabasse théâtre.

Howard Zinn a imaginé Karl Marx venant aujourd'hui nous rendre des comptes qu'il ne nous doit pas. « J'ai écrit cette pièce à une période où l'effondrement de l'Union soviétique générerait une liesse presque universelle : non seulement l'« ennemi » était mort, mais les idées du marxisme étaient discréditées (...). Je voulais montrer Marx furieux que ses conceptions eussent été déformées jusqu'à s'identifier aux cruautés staliniennes. Je pensais nécessaire de sauver Marx non seulement de ces pseudo-communistes qui avaient installé l'empire de la répression, mais aussi de ces écrivains et politiciens de l'Ouest

qui s'extasiaient désormais sur le triomphe du capitalisme. Je souhaite que cette pièce n'éclaire pas seulement Marx et son temps, mais également notre époque et la place que nous y tenons. »

Dans cette pièce un acte, on croise Bakounine, Proudhon, sa femme Jenny et ses filles et, bien sûr, Engels. On passe par Paris et la Commune, Bruxelles, Londres. Seul en scène, un comédien de Calabasse théâtre nous livre l'intimité de Karl Marx, ses œuvres, ses pensées, ses colères, ses faiblesses, son arrogance et sa rage contre le capitalisme d'hier et d'aujourd'hui.

Mercredi 28 Réflexion sur les services publics et les luttes qui s'y déroulent

La période récente est marquée par de nombreuses luttes dans les (ex?) services publics: sauvons la poste,mouvements dans les hôpitaux, grèves dans l'éducation nationale « de la maternelle à l'université »... Comment nous positionnons dans ces luttes auxquelles nous participons souvent alors que nous avons toujours critiqué la notion de service public? Comment analysons-nous leur restructuration et leur privatisation en cours? La notion de défense des services

publics devrait pousser à des modalités de luttes associant les « usagers », elle devrait contenir des germes d'anti-corporatisme. Peut-on l'observer? Comment, sous quelles formes? Y a-t-il de réels points communs entre les luttes de ces différents secteurs, ou juste un rassemblement artificiel tenté par les syndicats au nom d'une logique institutionnelle ? Des passerelles entre ces luttes sont-elles possibles sans passer par les fourches caudines de la bureaucratie syndicale?

Chaque année, l'OCL ET l'OLS organisent des Rencontres ouvertes à celles et ceux que les thèmes choisis pour les débats intéressent. L'idée est de profiter de la période estivale pour échanger autour de ces thèmes ou d'investissements militants sur lesquels nous avons peu le temps de discuter au quotidien. Il ne s'agit pas pour autant d'une université d'été où l'on écouterait la bonne parole ou ferait des cours de rattrapage. Chaque débat est lancé par une introduction/exposé réalisée par une personne de l'OCL et/ou de l'OLS.

Nous souhaitons offrir un espace de dialogue, d'échange formel comme informel. Les débats se tiennent « à la fraîche », à 21h, après le repas du soir. Les journées offrent de vastes temps libres qui peuvent permettre des débats non prévus. Cela laisse la place à toutes les personnes qui voudraient partager une expérience, présenter une lutte particulière... ou consulter la vidéothèque, la librairie et les tables de presse. Nous sommes dans une ferme (élevage en activité) qui met à disposition un local collectif qui a une histoire : il a été construit à la fin des années 70. Au sortir d'expériences de vie communautaire après s'être installé en Ariège pour travailler la terre, il a paru nécessaire de construire un hangar fait de bric et de broc, avec beaucoup de monde pour participer à la construction - des voisins, des gens de la ville et des alentours - afin de créer un lieu collectif, hors du jeu de la société, il a été inauguré par des jeunes venant de la cité du Mirail de Toulouse. Celles-ci et ceux-ci y passaient leurs vacances en échange d'une aide aux travaux de la ferme. Ce lieu sert depuis toujours à de multiples ini-

Jeudi 29 : Anti répression

La répression dans l'hexagone n'est sans doute pas plus forte qu'à d'autres époques pas si lointaines : qu'on se rappelle le GAL, le massacre d'Ouvea, les nombreuses « bavures des années 86-88 (Pasqua-Pandraud et Mitterrand président). Mais ce qui a changé c'est que cette répression a tendance à trouver en face d'elle un corps social de plus en plus individualisé et déstructuré. Plus anciennement encore in existait une « sociabilité » des pratiques, un langage, un comportement qui mettait en rela-

tion des pans entiers de la population et qui permettait de mieux résister. Les comités qui luttent actuellement contre la répression se doivent de prendre cette réalité en compte et d'élargir la notion de solidarité à la reconstitution d'un corps social moins individualisé et moins groupuscularisé. Œuvrer à l'ouverture plutôt qu'à une stratégie du camp retranché, ouvrir des champs de parole plutôt que d'investive. Des tentatives et des expériences se font jour c Parlons-en.

Vendredi 30 : Etre ou ne pas être dans la société

La volonté affirmée d'opposer un « ici et maintenant » aux « calendes grecques » offertes traditionnellement par les différentes tendances gradualistes des mouvements révolutionnaires, pour positive qu'elle soit, peut aussi s'accompagner d'un repli sur des micros milieux, voire uniquement sur soi. Cela peut rejoindre un individualisme classique dans le mouvement anarchiste, mais peut aussi prendre l'aspect d'un regard gesthétique h, et donc distancé et méprisant, sur les autres et sur le monde en général. Or, on ne peut créer des îlots désaliénés au sein d'une société structurellement aliénée, des plages de communisme au sein du système capitaliste, on le sait. Si l'objectif de toute action

politique c'est de changer le monde nous devons considérer que c'est dans ce monde aussi, tel qu'il est, que l'on peut trouver des éléments qui tranchent avec la conformité et l'aliénation. Le travailleur n'est pas qu'au robot, c'est sa créativité qui fait aussi fonctionner le système : c'est dans cette manifestation de l'aliénation que résident aussi les éléments qui peuvent rendre le changement possible. Tout militant, aussi radical qu'il soit, n'est pas totalement différent du reste de la population. Militer c'est partir du principe que c'est dans l'action que les choses changent et évoluent et pas dans le repli où on ne côtoie que ses semblables et sa tribu.

tatives que ce soit de la part d'associations locales, ou simplement des activités partagées comme y «faire» le cochon ou des confitures ensemble, réfléchir au «droit paysan» ou bien travailler sur un journal anti-carcéral. Depuis de nombreuses années les rencontres de l'OCL s'y déroulent, puis en co-organisation avec l'OLS, pour 10 jours de débats en soirée, d'ateliers de réflexion les après-midi et cela chaque été. L'entretien et la gestion du lieu utilisé régulièrement par l'OCL depuis longtemps, se font avec les initiateurs et l'OCL pour ce qui est de la globalité. Il s'agit d'un espace politique au sens premier du terme, qui n'appartient pas plus à qui s'en sert et l'entretient qu'à d'autres. Nous avons à disposition un local comprenant un coin cuisine, une salle de repas, une pièce pour les débats, des sanitaires (douches, lavabos, WC) et des prés pour camper (prévoir une tente, seul mode de logement possible). Pour ne pas gêner les travaux quotidiens de la ferme, un parking pour les voitures (autres que camping-car) est disponible à dix minutes à pied. Pour la même raison les chiens sont malvenus. La vie quotidienne est collective : les repas sont pris en commun et confectionnés par des équipes tournantes. Chaque jour, une équipe s'occupe des courses et des deux repas (13h et 19h en fonction d'un budget précis. Une seconde équipe s'occupe de la vaisselle, de la propreté des sanitaires, de la salle de réunion et de l'entretien quotidien du lieu. Les tarifs comprennent les trois repas et les frais de fonctionnement du lieu. Ils sont établis en fonction des revenus. Les tarifs journaliers s'échelonnent de 5 à 20 euros selon les revenus ; (5 euros par jour est demandé pour les enfants).

Samedi 31

Quelle type d'orga pour les anars, platformisme ou autre ?

L'anarchisme, combien de divisions ? Le développement de luttes et de mouvements à caractère anarchistes à la faveur des luttes anti-mondialisation est un phénomène visible ces dernières années, amplifié pour partie par les nouvelles technologies de l'information telle qu'Internet et le réseau global. La question de l'organisation de ces forces émergentes se pose au niveau international comme dans chacun des pays concernés, ravivant de vieux débats dans un courant anarchiste historiquement tiraillé, au nom de l'efficacité, entre

spontanéisme, unité des libertaires, cohésion politique. Les positions dites «platformistes» semblent connaître un nouvel essor, ravivant paradoxalement un peu partout dans le monde, des formes européennes d'organisation et de militantisme dépassées tant historiquement que socialement. Comment s'organiser, avec qui et pour quoi faire ? Ces questions restent bien d'actualité, et il n'est jamais inutile de se les poser, à défaut de pouvoir y répondre définitivement...

Dimanche 1^{er} Août

en finir avec la Françafrique

Cinquante ans après les indépendances officielles des anciennes colonies françaises d'Afrique, a été décrétée Année de l'Afrique par Nicolas Sarkozy. Mais il n'y a rien à célébrer car, depuis 1960, l'emprise de la France sur ces pays n'a jamais cessé. Les mécanismes du système franc-africain ont remplacé et prolongé la domination coloniale. Ce que l'on appelle la Françafrique, c'est un système très sophistiqué aux multiples rouages qui maintient un joug constant au profit des

intérêts français et des élites locales corrompues. Cette oppression, qui prend place dans un système capitaliste mondialisé, est soigneusement entretenue par les diverses institutions internationales et toutes les politiques de développement mises en place depuis la fin de la guerre. Il est donc urgent et indispensable de détruire la Françafrique comme une des expressions du néo-colonialisme et de l'oppression capitaliste

Lundi 2

Libération sexuelle

Si l'on en croit ce qu'on entend partout aujourd'hui, nous vivons dans une société où le plaisir est à la portée de toutes et tous. On a la pilule, l'avortement. L'adultère n'est plus puni. Le concubinage est une chose banale. Les homosexuels peuvent vivre leur vie, voire même se marier, summum de l'égalité avec les hétérosexuel-le-s (Et les lesbiennes ? Et les bi ? Et les autres ?). Tout ça grâce aux mouvements sociaux des années 1960 et 1970 qui, s'ils n'ont pas déclenché une révolution totale, ont du moins permis la libération

sexuelle. Il semble pourtant que certaines questions soulevées par le mouvement féministe des années 1970 sur la sexualité soient retombées, voire passées de mode, que ce soit dans le mouvement féministe ou le mouvement libertaire. Qu'en est-il de la critique du couple et de la famille ? De la centralité de l'hétérosexualité ? De la notion de consentement ? Ce sont des questions essentielles sur lesquelles nous pourrions échanger pour imaginer ensemble une sexualité libérée.

Mardi 3

L'éducation populaire, une voie vers l'émancipation ?

L'éducation populaire, en tant que démarche collective et politique, permet de se réapproprier le savoir et par là même le pouvoir sur sa vie. Il est important qu'elle se construise dans l'échange. À chaque âge, on apprend et on peut apporter des connaissances et des savoirs aux autres c

Il faut défendre l'éducation popu-

laire comme une pratique émancipatrice et un outil de résistance à la culture de masse et aux systèmes de domination. Une éducation populaire pour et par le peuple qui ne soit pas le monopole d'une culture académique et qui ne s'inscrive pas dans un système marchand et consumériste.

Mercredi 4

Lutte des chômeurs

Le chômage n'est pas le contraire du travail. C'est un moment du travail. Dans sa formulation présente le problème du chômage, est plus encore celui de l'emploi de la vie même. La situation inédite créée par la fusion ANPE/Assedic, le chaos généré par l'augmentation sans précédent des inscriptions au Pôle Emploi, le contrôle social et la mise au pas toujours plus grande généré par le RSA et les méthodes des mercenaires de l'ANPE (coach

et autres prestataires) impliquaient une réaction. Celle-ci se développe ici ou là avec le développement de pratiques d'autodéfense collective dans les agences Pôle Emploi et avec la création d'une coordination nationale lancer une grève des chômeurs ? Quelles perspectives pour ce mouvement ? Où en sommes nous aujourd'hui ? Comment faire pour recréer le potentiel subversif qu'avait pu susciter les précédents mouvements de chômeurs ?

Jeudi 5 août

rangement

Pour plus de renseignements, et s'inscrire à l'avance, s'adresser à : Organisation Communiste Libertaire, c/o Egregore: B.P. 1213 51058 Reims Cedex. (lechatnoir@club-internet.fr)

Offensive Libertaire et Sociale c/o Mille Bâbords 61 rue Conso-lat, 13001 (Marseilleols@no-log.org) tél : 06 70 61 94 34 S'inscrire et confirmer au plus tard la veille de l'arrivée en téléphonant sur place à partir du 26 juillet au numéro suivant : 05 61 65 80 16.

Dis, l'OCL, pourquoi t'es pas au Réseau « Sortir du nucléaire » ?

Sortir du nucléaire, oui, mais quand ?

Dès le début du Réseau la bagarre a porté sur la question de savoir s'il fallait partir en campagne pour l'arrêt « immédiat » ou « le plus vite possible » du nucléaire. Le fait que le Réseau ait choisi de s'appeler simplement « Sortir du nucléaire » indiquait, sans que la question ait été officiellement tranchée, que la balance penchait du côté des Verts qui demandaient une sortie en 20 ou 30 ans. Ce qui signifie une sortie par non renouvellement du parc (non construction de réacteurs EPR), mais en acceptant le prolongement de celui en fonctionnement conçu pour durer 30 ans. Et comme l'écrivait, fin stratège, le Réseau, « c'est peut-être une victoire contre l'EPR qui nous donnera un avantage décisif pour obtenir la fermeture des centrales actuelles... ». Mais pour nous, avec cette notion d'arrêt immédiat, l'important, ce n'est pas tant la vitesse avec laquelle on va sortir, que le sens politique que l'on donne à cet arrêt immédiat. Prend-on en compte essentiellement le danger que représente le nucléaire pour en réclamer la fin, ou assortit-on cette exigence d'autres facteurs ? Autrement dit, la différence entre deux, dix ou trente ans n'est pas une divergence sur la question des problèmes techniques rencontrés pour la reconversion (que l'on peut discuter), mais dans celle de la prise en considération ou non d'intérêts économiques, politiques et stratégiques que nous contestons. Car vouloir sortir sur dix, vingt ou trente ans, c'est assumer la société telle qu'elle est : sortir du nucléaire en tenant compte des intérêts économiques (donc des profits) des tenants de l'industrie nucléaire ; c'est penser qu'on ne peut obtenir quelque chose que par la voie parlementaire et que les mouvements « de rue » ne doivent servir qu'à appuyer une dynamique « démocratique » parlementaire ; c'est finalement considérer que le danger nucléaire est moindre que celui que représenterait la non prise en compte du maintien du taux de profit. Et ça c'est scandaleux !

Pour imposer l'arrêt du nucléaire, comment s'y prendre ?

Le mode d'intervention préconisé par le Réseau consiste essentiellement à faire du lobbying antinucléaire et de l'opposition symbolique, « ce qui est tout à fait gérable par un parti politique assurant d'un côté la gestion capitaliste de l'énergie (à la base de l'activité économique) et attisant de l'autre la contestation dans un cadre légal, raison-

Dans Du rififi dans le Réseau « Sortir du nucléaire » (CA 199, avril 2010) était énoncé succinctement les réserves que nous avons vis-à-vis du Réseau. Des demandes de développement s'étant faites entendre, je vais tenter d'y répondre en reprenant ce que nous écrivions fin des années 90, début des années 2000.

nable, non-violent, scientifique, bref qui ne laisse comme moyen ultime de refus que le bulletin de vote », écrivions nous, dans CA de janvier 98, alors que les Verts participaient au gouvernement de gauche avec Voynet en charge du Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Nous faisons également part de nos craintes que les « quelques composantes antinucléaires vivaces qui perdurent dans l'hexagone aillent y perdre leurs forces et leurs espoirs en ne servant que de faire-valoir aux appétits électoraux de nos prétendus écologistes ». Aujourd'hui la gauche et les Verts ne sont plus au pouvoir, mais la stratégie du Réseau demeure.

Sortir du nucléaire sans retourner à la bougie

Pour le Réseau, cette sortie ne peut avoir lieu qu'en économisant l'énergie et en développant les énergies renouvelables. Mais il faut en finir avec le mythe des énergies renouvelables susceptibles de produire la même quantité d'énergie que celle qui est produite actuellement. Si nous voulons qu'à terme les énergies renouvelables occupent une place prépondérante, cela ne pourra se faire que par une baisse de la consommation énergétique. Et elle ne peut pas s'obtenir à coup d'économies de bout de chandelle ni de culpabilisation individuelle portant sur la consommation des ménages, mais par une tout autre organisation sociale de la production et de sa répartition.

À moins de croire à la Science (ce que semble dire le Réseau), dans le cadre du système capitaliste actuel, les énergies renouvelables ne pourront représenter qu'un maximum de 20 % de l'électricité dont la France aura besoin dans dix ans. Dans ce cadre, la sortie du nucléaire sera envisageable dans cinquante ans... Alors, que reste-t-il ? Comme le défend le comité Stop-Nogent et comme le défendaient les collec-

tifs hors Réseau dans leur charte : « Il n'y a encore que peu d'électricité produite en France à partir du gaz. Par contre, en plus de l'hydraulique, il y a des centrales sous-utilisées à charbon et à fioul qu'EDF a commencé à démanteler, alors qu'elle exporte des techniques de "charbon propre" qui pourraient facilement être adaptées ici. La production de ces centrales exploitées au maximum, couplée à un arrêt des exportations et de l'autoconsommation de l'industrie nucléaire, grosse dévoreuse d'électricité, permettrait d'arrêter dès maintenant plus des deux tiers du parc électronucléaire français. Il est évident que le recours au charbon et au fioul grâce auquel nous pouvons rapidement diminuer notablement la part de l'électronucléaire n'est pas l'idéal, mais sa contribution au phénomène planétaire de l'effet de serre resterait marginale.

Société nucléaire, société totalitaire

Il est un autre risque que nous fait courir le nucléaire, celui de vivre de plus en plus dans une société hypercentralisée où aucun changement ne sera possible, avec absence totale de contrôle de tout un chacun, mais avec le règne absolu de ceux qui « savent », scientifiques et technocrates. Par la culture de sûreté qu'il crée, commercialise et généralise, par les modes de subordination qu'il implique, le nucléaire est partie intégrante des dispositifs de contrôle global de la planète. En tant qu'élément moderne du totalitarisme, le recours au nucléaire doit être abandonné d'urgence. Je ne sais pas si sur cet aspect du nucléaire nous avons une divergence avec le Réseau, car ce qu'il nous renvoie, c'est surtout un silence assourdissant.

Eléments repris de CA 87, CA 93, CA 131 et HS « L'environnement, c'est Kapital », par Scylla



A propos de : « Nanotechnologies : Débat bidon dans un bunker » (Pièces et main d'œuvre)

De Yann Kervennic

Je suis chercheur au chômage (je travaille à l'étranger sur des contrats courts de façon irrégulière selon les besoins), en nanoélectronique et pourtant je ne pense pas trahir mon idéal anar en m'adonnant à cette activité épisodiquement plutôt que de faire d'autres boulots. Tout d'abord il ne faut pas confondre nanoscience et technologie : La science vise à la compréhension, la technologie à l'application. Je ne vois pas au nom de quel principe on peut s'attaquer à la volonté de comprendre la matière à l'échelle des agrégats atomique et moléculaires, ce qui est le cœur des nanosciences. Ensuite viennent des applications, et la évidemment c'est le débat qui n'a rien de spécifique aux nanos, sur l'opportunité de la course irréflecti aux applications. C'est bien entendu toujours le même schéma, rien de neuf (nucléaire, génétique).

(...) Ce qui est dangereux c'est l'absence de "démocratie" (avec les réserves que l'on doit apporter au terme démocratie, débat qui dépasse ce cadre), la pseudo expertise qui permet de couvrir des arnaques. Bref je crois plutôt nécessaire de remettre en cause le fonctionnement même de la recherche, l'intervention du privé, les carrières. Je suis personnellement pour leur suppression, pour le travail sur des projets discutés et proposés par les aspirants chercheurs auprès de comités citoyens ayant fait preuve du bagage et de l'intérêt minimal pour pouvoir choisir un projet ou en proposer un et y participer si ils le désirent ; puis mettre tous ces braves gens au chômage déceimment rémunérés une fois le projet fini ou bien à d'autres taches tout aussi nobles qu'ils se trouveront en attendant d'obtenir la reconnaissance d'un nouveau projet. Surtout pas de carrière et de responsables de labo décidant de plus en plus tyranniquement du travail de leur chair à paillasse. D'ailleurs la recherche menée actuellement use les intellects et il est bon de faire des breaks réguliers pour l'hygiène mentale et pour la créativité. Bref, que tous ceux qui désirent consacrer une partie de leur activité à la recherche en aient la possibilité et que les projets soient ouvertement discutés.

Je pense que les critiques que vous évoquez devraient se renseigner très précisément auprès de ceux qui ont bossé sur de tels sujets afin de constituer des dossiers précis, consulter la presse spécialisée. Peut-être le font-ils, j'espère qu'ils auront trouvé des scientifiques assez indépendants pour les aider. Je serais heureux de participer avec tous les autres à la construction de cette critique et de l'élargir à la science en général, à son financement et à la participation de ceux qui la financent (nous tous). Pour moi la science est l'affaire de tous, c'est la clé de

l'aventure humaine (comprendre le monde étrange dans lequel nous vivons) et ne doit pas être laissée entre les mains d'êtres qui, en fait, ne sont animés d'aucune passion mais veulent devenir chef de labo, avoir beaucoup de public et faire carrière, peu importe finalement le contenu. Et qui vous sortent un ensuite charabia imbitable sur France-info, véritable insulte à l'auditeur. Une des premières mesures est de rendre son enseignement intéressant (c'est actuellement un vrai cauchemar fait pour dégoûter les moins bourrins). Je pense que la proposition de Levy-Leblond d'enseigner la science en se fondant sur son histoire et la contextualiser est à considérer sérieusement. La science est une aventure et les formules ne font que résumer le résultat d'une expérience. En elle même elle n'ont aucun intérêt si ce n'est à la formation d'ingénieur idiots et serviles. Brefs tous ceux qui nous ont mis dans la merde.

De Franck

Personnellement, je suis globalement d'accord avec toi (Yann). L'idéal scientifique n'est pas à rejeter globalement. Sinon, on le remplace par quoi ? Une pensée mystique, le relativisme généralisé... Mais je dirais que cet idéal doit se positionner contre le scientisme qui en fait un corpus idéologique positif, une sorte de religion (puisqu'on y célèbre la Vérité du monde) alors qu'il n'est qu'un positionnement critique analytique face au réel, qui avait mis le doute comme instrument fondamental de son rapport à elle-même.

Le hic c'est que cet idéal de la recherche, de la découverte, est absolument absente dans la réalité, je veux dire dans le concret de la société, les labos, les entreprises.

On parle bien de nanotechnologies, et pas de nanosciences comme on parle maintenant depuis plus de 20 ans de technosciences. Cette contraction des deux termes me semble bien synthétiser ce qui se passe depuis longtemps. C'est la recherche technologique qui guide les trouvailles scientifiques (et non l'inverse). C'est pas nouveau : depuis longtemps les impératifs technico-économiques ont permis de faire des découvertes... La mécanique quantique, qui est proprement une proposition scientifique, vient de recherches empiriques, financées par Siemens, sur les corps noirs... et combien d'autres découvertes ont été faites par des « accidents », eux-mêmes, en grande partie, déterminés par une certaine orientation donnée à la recherche. Ce processus de « recherches » tous azimuts, avec l'empirisme, le pifomètre comme moteur, semble bien dominer maintenant la recherche. Et les capacités de calcul atteintes par les ordinateurs aujourd'hui permettent de démultiplier les expériences, les hypo-

thèses « théoriques ». Bref, la logique devient techniciste (plus que scientifique) et elle s'inscrit dans ce qui l'oriente : le productivisme articulé avec la recherche de profits et une société de contrôle.

Sur les nanos, il y a plusieurs niveaux de lecture.

(...) A la base, je crois aussi qu'il faut tout repenser. C'est une question politique, sociale : qui décide de quoi, à partir du moment où tout est déjà décidé, où les financements publics et privés dans une bel ensemble sont déjà là, que la technocience est présentée comme notre futur inévitable, toujours la même rengaine du progrès technique sur quoi devrait se régler le « progrès humain »

Les camarades qui sont intervenus sur – et contre – le « débat national » sur l'acceptabilité des nanos ont eu raison de démasquer cette farce où la pseudo démocratie vient légitimer l'existant et non permettre de le mettre en question. Et d'ailleurs, le thème des nanos commence à sortir un peu dans la presse, dans tout un ensemble de réseaux militants, associatifs, grâce justement à ces interventions...

Pour répondre à ce que tu dis, je crois que le combat peut se mener à plein de niveaux.

Dans le milieu des chercheurs en général, en posant la question de l'utilité, de la pertinence des travaux et pas seulement l'absence de moyens... Il y a un collectif, composé de techniciens, d'ingénieurs critiques : Groupe Oblomov, 21ter, rue Voltaire 75011 Paris, oblomov@no-log.org. (Le groupe Oblomov a publié en octobre 2009 « Un futur sans avenir: pourquoi il ne faut pas sauver la recherche scientifique » aux éditions de l'Echappée – ndlr) manière générale, il y a le collectif « Pièces et Main d'œuvre », basé à Grenoble, qui fait un gros travail de vigilance, d'alerte, de combat sur ces questions...

Et plus généralement, il y a des inquiétudes qui se font jour un peu partout même si cela ne se traduit pas (encore ?) par un mouvement structuré. Je crois que les camarades de l'OCL sont partie prenante potentiellement de ce combat. Il y a en a d'autres, avec une variété de positions et d'analyses. Je crois aussi que la question centrale, comme pour le nucléaire, les TGV, de nouveaux aéroports ou autoroutes, c'est :

- on n'en a pas besoin,
- on veut décider nous-même de ce qui nous concerne et nous importe : la définition des besoins et donc le type de société que cela suppose
- on veut une société où les techniques, le travail, la production, le savoir, sont mis au centre des discussions et des décisions, prises par toutes et tous, sur la base d'une vraie démocratie, radicale s'il on veut, et d'une véritable maîtrise des « moyens de production » matérielle et intellectuelle.

(ndlr: Nous avons retiré quelques passages techniques que vous pourrez retrouver sur notre site.)

Suppression des allocations familiales ... suite et pas fin



Résistance !

Résistance !

Une éducatrice qui travaille dans le champ de l'insertion contacte une assistante sociale et une travailleuse sociale pour faire une synthèse sur une famille suivie dans le cadre judiciaire. Cette synthèse est prévue étonnamment au CCAS d'Yvetot (Seine Maritime). Devaient participer à cette réunion, le premier adjoint au maire et l'adjoint chargé du logement. En fait de synthèse il s'agissait d'une commission d'at-

tribution de logements sociaux où les décideurs voulaient des informations nominatives sur des familles suivies par ces travailleurs sociaux. Les deux travailleurs sociaux ont refusé de participer à cette réunion en argumentant sur la notion de confidentialité, de déontologie et en proclamant que leur travail se situait dans le cadre de la Protection de l'Enfance. Pan sur le museau !

Nouveau contrôle « sécu »

Nouveau contrôle « Sécu »
L'Etat a créé, par décret, une convention de partenariat avec les Caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) pour expérimenter dans 6 régions englobant Paris, Lyon, Strasbourg, Nice, Rennes et Clermont-Ferrand un contrôle renforcé des arrêts maladie de moins de 6 mois des fonctionnaires. Ce décret créé un « outil partagé » par les CPAM concernées par l'expérimentation ainsi que leurs échelons locaux du service médical chargés des contrôles. Comme on peut s'en douter, il s'agit d'un nouveau fichier où seront saisies certaines informations du volet 2 de l'arrêt maladie (NIR ou numéro de la sécurité sociale, nom et prénom du fonctionnaire, ...). L'objectif est d'analyser l'ensemble des données recueillies dans ces régions sur les arrêts médicaux, les droits des sorties des malades et évidemment l'éventuel contentieux lorsque l'arrêt maladie est considéré comme abusif par l'administration. Ce décret répond au ministère des Finances qui souhaitait en septembre 2009 « faire la chasse aux arrêts abusifs,

comme cela se pratique déjà dans le privé » (citation reprise du quotidien « Les Echos »). Les contrôles seront « réalisés à titre expérimental » (!?). Le décret institue aussi des « contrôles ponctuels » qui « peuvent être réalisés lorsqu'il est constaté plus de trois arrêts de travail de courte durée au cours des douze derniers mois, dès lors que le quatrième arrêt est d'une durée supérieure à quinze jours ». Nous pouvons nous poser la question du pourquoi un tel décret car la Sécurité Sociale ne paie pas ces arrêts maladie qui ne la concernent pas du tout ? De plus et il ne faut pas s'en plaindre, les médecins Sécu n'ont pas actuellement les moyens en temps d'effectuer en plus un quelconque contrôle sur les fonctionnaires. Peut-être que l'étape suivante sera l'abrogation du statut maladie des fonctionnaires dont les arrêts sont actuellement payés par l'Etat ou les collectivités territoriales. Néanmoins, qu'on soit salarié du public ou du privé, il faut se méfier des arrêts de travail sans achat de médicaments, car c'est le principal moyen de repérage utilisé actuellement par la Sécu.

La suspension des allocations familiales est possible depuis la loi dite « égalité des chances » (sic !) votée en 2006. C'est l'une des mesures coercitives en cas de non-respect du « contrat de responsabilité parentale » qui est actuellement confié aux Conseils Généraux. Cette mesure est actuellement très peu appliquée : Depuis 2006, seulement une vingtaine de cas a été étudiée et aucune suspension d'allocation n'aurait été décidée si l'on en croit le ministre de l'Education, un certain Luc Châtel. Mais, le Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes (où Nice est le laboratoire sécuritaire de l'Etat) s'est réveillé. Il vient de décider de suspendre le versement des allocations familiales à une famille de Villeneuve-Loubet et il veut étendre cette sanction à toutes celles qui n'auront pas respecté leur contrat de responsabilité parentale. A lui tout seul, il a signé 65 contrats de responsabilité parentale. Malgré cette « bravoure » du petit soldat de l'UMP, Eric Ciotti, l'Etat n'est pas content que cette mesure de suspension des allocations reste seulement une vague menace alors que cela devrait être une mesure de dissuasion massive. Dans un premier temps, le 14 avril 2010, le ministre de l'Education nationale propose que soit inséré un amendement dans la LOPPSI 2 actuellement en cours

de discussion au Sénat afin que les contrats de responsabilité parentale soient confiés au Préfet. Rappelons que l'un des motifs des contrats de responsabilité parentale est l'absentéisme scolaire. Dans la circulaire du 8 mars 2010, le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, a demandé aux Préfets de renforcer le travail partenarial avec l'Education nationale tant en ce qui concerne l'absentéisme que la sécurité des établissements scolaires. Décidément tout se tient ! Mais Sarkozy annonce le 20 avril que ce sera finalement une proposition de loi (encore une !) où la suppression des allocations sera prise non plus par les Conseils Généraux qui ne font pas leur boulot sauf celui des Alpes Maritimes, mais par les Inspecteurs d'Académie et la Caisse d'Allocation familiale. 9 jours plus tard, Ciotti et 65 autres députés (dont les illustres Bénisti, Balkany, Clément, Mariani,...) déposent à l'assemblée nationale une proposition de loi reprenant très exactement les propos de Sarkozy. A suivre !

Dans ce registre notons que l'Angleterre s'était engagée, de 2005 à 2007, dans une politique ultra répressive ou plus d'une centaine de parents a même été emprisonnée. Dans la même période, le taux d'absentéisme scolaire est passé de 0,7% à 1% !

Rien de tel qu'un petit fichier »

.... Afin de lutter contre le décrochage des jeunes à l'école qui se manifeste souvent par l'absentéisme, un nouveau fichier, le SDO - suivi de l'orientation - est en train d'être mis en place. On appelle décrocheurs les collégiens et les lycéens qui ne vont pas au terme de leur formation. Ils et elles sont actuellement de 100 000 à 150 000 par an ! Le SDO est présenté comme un outil adapté contre l'échec scolaire !? L'administration des collèges et des lycées y inscrira le nom des élèves décrocheurs, leur parcours scolaire, les motifs présumés de leur décrochage ainsi que des commentaires libres... La direction générale de l'enseignement scolaire ose affirmer que les données recueillies ainsi ne seront communiquées à aucune autre administration alors que la circulaire de rentrée rappelait l'obligation pour les collèges et lycées de transmettre

aux personnes et organismes désignés par le Préfet les coordonnées des anciens élèves qui sortent sans diplôme du système scolaire. Ce fichier est dénoncé par des syndicats enseignants et des parents d'élèves comme étant un nouveau maillon du fichage généralisé de la jeunesse par l'Education nationale. D'autant plus que ce dispositif sera complété en 2011 par le fichage de l'orientation complète de l'élève. Nous pouvons aussi redouter sa possible interconnexion avec d'autres fichiers ainsi que le croisement avec d'autres données, le tout pouvant aboutir à un « fichier des délinquants ». Il n'y a plus qu'à espérer que de réelles résistances aient lieu et pour cela il faudra comprendre que la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) ne peut être un outil !

Tirer définitivement un trait sur la CNIL

Dans le Figaro du 26 avril, le président Alex Türk de la CNIL a lu qu'un député UMP, Thierry Mariani, affirmait que la CNIL avait des règles empêchant la connexion entre les différents fichiers sociaux. Son « sang n'a fait qu'un tour » et il s'est empressé de répondre qu'« aucune règle n'interdit de manière générale les interconnexions. Notre Commission a déjà approuvé des croisements de fichiers sociaux, notamment en matière de prestations familiales

(...). Nous admettons que les fichiers puissent être interconnectés si un intérêt public le justifie (...) D'ailleurs durant ces trente dernières années, plus d'une cinquantaine d'échanges ont été admis par la Commission en la matière ».

Dans cette réponse, on y apprend que la CNIL n'est en rien responsable du non-fonctionnement du répertoire national commun aux organismes de sécurité sociale (RNCPS) qui a pourtant été créé par la loi du 21 décembre 2006.

Flics référents dans l'école

On en reparle ! Sarkozy vient de dire qu'il sera proposé aux chefs d'établissements « particulièrement sensibles » la mise en place d'un policier ou d'un gendarme référent. « Nous allons demander l'installation d'un bureau pour qu'il puisse recevoir les jeunes à l'intérieur de l'établissement sco-

laire ». Comme le commente « Agnès » sur le site des collectifs antidélation : « L'idée logistique serait-elle d'installer le policier dans le bureau de l'assistante sociale scolaire dont le poste est laissé vacant ? »

Contact : <http://antidelation.lautre.net>

Le ministre de l'Intérieur n'aime pas les comparaisons avec « Vichy »

C'est ainsi qu'il vient de porter plainte contre X à propos d'un communiqué publié le 12 février 2010 par le collectif SOIF D'UTOPIE et RESF 37, intitulé « Les Baleiniers » dont voici un extrait : « Cette technique de chasse aux enfants a eu son heure de « gloire » pendant une des périodes les plus sombres de notre histoire contemporaine. Les nervis de Vichy ont en effet utilisé les enfants pour pouvoir aider à la déportation de ces derniers et de leurs parents. Il semblerait que certains fonctionnaires préfectoraux, particulièrement zélés, s'inspirent de nouveau de la chasse à la baleine. Actuellement, les fichiers, comprenant la liste des élèves et leur adresse (par exemple Base élèves), sont constitués dans chaque établissement. Certains fonctionnaires préfectoraux interviennent auprès des directeurs d'établissements pour que ceux-ci leur transmettent la nationalité des parents. C'est illégal ! Il y a de réels soupçons en Guyane, en Ille-et-Vilaine et en Indre-et-Loire. »

La préfecture d'Indre-et-Loire (Tours) a répondu le 16 février en niant les faits dénoncés dans ce communiqué. Elle affirme qu'elle n'a pas besoin d'interroger les directeurs d'établissements scolaires puisqu'elle dispose du fichier national des étrangers (AGDREF). C'est complètement faux car un sans-papier ne peut être fiché que s'il entame une procédure de régularisation. C'est ainsi que l'Etat est bien incapable de donner le chiffre exact des sans papiers. Il ne peut qu'en donner une fourchette très large (à plusieurs dizaines de milliers près). Il faut rappeler que le ministre de l'Intérieur, Hortefeux, a été obligé de monter au créneau dans cette banale affaire de diffamation, à la place du Préfet du département, car ce dernier a été condamné de nombreuses fois, depuis le mois de novembre 2009, par le Tribunal Administratif d'Orléans pour manquement à ses obligations légales d'hébergement de demandeurs d'asile.

Contact : soifdutopies@yahoo.fr

Vichy toujours...

Lors d'une manifestation en soutien aux condamnés du 10 octobre à Poitiers, Alain Evillard a crié : « Le procureur est un salaud, un Papon ». Le chef de la police locale, Papineau aux grandes orielles, l'entend, et le

fait interpellé. Il est pourquivre pour délit d'injures publiques envers un fonctionnaire et est convoqué devant le Tribunal de grande instance... de Paris, le 8 juin à 14h30

Guide d'autodéfense numérique

Si les technologies numériques semblent très pratiques, ces outils sont également de puissants supports dans les processus de surveillance et de répression. C'est à partir de ce constat qu'un collectif de personnes souhaitant rester anonymes, qui militent sur ces questions depuis une dizaine d'années, s'est attelé depuis plusieurs mois à la rédaction de ce guide. Comprendre quelques bases de fonctionnement des ordinateurs, connaître certaines possibilités de surveillance et de piratage, prendre connaissance de quelques failles permettant de faire de l'outil numérique un

mouchard surpuissant ... et apprendre, en conséquence, des techniques d'autodéfense. Ce guide se veut une tentative de décrire dans des termes compréhensibles « l'absence d'intimité dans le monde numérique », puis de donner quelques clés pour trouver des usages et des outils appropriés à chaque situation.

Centrés dans un premier temps sur un usage des ordinateurs « hors connexions », les auteurs espèrent faire paraître l'an prochain un deuxième tome, axé sur les problématiques d'Internet et des réseaux.

Contact : <http://guide.boom.org>

Big Brother Awards 2010

La liste des lauréats des Prix Orwell 2010, sanctionnant les pires atteintes à la vie privée, aux libertés publiques et individuelles a été révélée le 12 mai et est de plus en plus longue. Sarkozy est « hors concours » ! L'association Privacy France a préféré récompenser les plus méritants de ses exécutés, qu'ils soient ministres, hauts fonctionnaires, élus locaux, entreprises, média ou personnalités. Ont donc été récompensés et devraient recevoir leur trophée dans les prochaines semaines : Eric Besson, ministre de l'immigration ; les ministres successifs de l'Education nationale Darcos et Châtel ; Eric Ciotti pour « exécuté des basses œuvres », le maire de Nice Estrosi ; Les banques BNP, Banque Postale, LCI, Société Générale qui laissent ou incitent leurs employés à dénoncer les clients sans papiers venus au guichet ; Trident Media Guard et son actionnaire Thierry Lhermitte, qui escomptent bien faire des profits faciles sur la surveillance des internautes autorisée par l'Hadoopi ; Brice Hortefeux qu'on ne

présente plus ; Les « infiltrés » de France 2 qui piochent leurs sujets dans les communiqués de l'Intérieur ex-aequo avec le journaliste de TF1 qui a diffusé des images non-floutées qui ont permis d'arrêter et de condamner des syndicalistes de Continental. Un Prix Spécial du Jury - 10 ans des Big Brother Awards - sera remis à Alex Türk président de la CNIL pour être un exécuté de basses œuvres et pour son appétit à jouer de la « novlangue ».

Le Prix Voltaire qui récompense des individus et des collectifs qui luttent contre la surveillance a été attribué à Pièces et main d'œuvre (PMO) pour avoir réussi à contrer avec éclats la campagne d'acceptation des nanotechnologies organisée fin 2009 par le gouvernement. A noter, qu'il y avait huit candidats en lice cette année.

Vous pouvez retrouver la liste des nominés et des primés ainsi que les dossiers complets, candidats par candidats sur : <http://bigbrotherawards.eu.org>



Affaire Garzón : loi d'amnistie égale pacte d'amnésie

Le texte ci-dessous était destiné par ses auteurs à La Dépêche du Midi et à quelques autres « grands » média. A notre connaissance, à ce jour, il n'est paru que sur le site *Basta!* et sur le blog de Jules Celma. Si les enjeux de la mémoire n'intéressent pas La Dépêche ou Le Monde, il nous semble important de ne pas laisser l'histoire aux mains de ceux qui prétendent renvoyer les deux camps dos à dos. De la guerre d'Espagne à celle d'Algérie en passant par la seconde guerre mondiale, nous savons bien qui furent les massacreurs des peuples. Un second texte, de Ned LUDD nous rappelle que le juge GARZON, défenseur de la mémoire des victimes de Pinochet et de Franco, fut également un adversaire acharné des luttes du peuple basque...

La suspension du juge espagnol Baltasar Garzón en attendant son jugement par le Tribunal Suprême, plus haute juridiction d'Espagne, pour "prévarication" et pour ses enquêtes sur les disparus et victimes du franquisme (*Le Monde*, 7 avril 2010) a provoqué l'indignation des juristes internationaux mais aussi d'une grande partie des exilés de la Guerre civile de 1939, du moins de ceux qui vivent encore, et de leurs descendants, fils, filles et petits-enfants en France et à travers le monde. Au-delà de la réprobation que nous inspire l'acharnement contre Garzón de la part des juges parmi les plus conservateurs de la justice espagnole, il est navrant de constater qu'en France des spécialistes de cette période tendent à minimiser les conséquences de la loi d'amnistie votée en Espagne en 1977 qui effaçait les crimes de la dictature franquiste et empêche encore aujourd'hui tout travail de mémoire et de réhabilitation des victimes et de leur famille.

Ainsi, dans un entretien accordé à La Dépêche du Midi du 23 avril 2010 concernant cette affaire, l'historien Bartolomé Bennas-

sar se dit « d'accord s'il s'agit de soutenir ce juge pour que l'action judiciaire intentée contre lui tombe » mais il reste néanmoins "circonspect sur l'enquête qu'il veut déclencher contre la loi d'amnistie de 1977". Mais le juge Garzón n'a déclenché aucune enquête contre aucune loi ! Il a eu la prétention – intolérable aux résidus fascistes de la Phalange ou de "Manos limpias", mais aussi à la droite espagnole encore gangrénée par l'idéologie franquiste – d'enquêter sur la disparition de dizaines de milliers de victimes de la répression des putschistes pendant (1936 à 1939) et après la guerre sous la dictature (1939 à 1975), en demandant l'ouverture des centaines de fosses communes où ils pourrissent depuis soixante-dix ans. M. Bennassar avance par ailleurs l'argument, copieusement utilisé d'ailleurs par l'extrême droite espagnole, des "massacres commis des deux côtés".

Il ne s'agit pas de nier que dans les premiers temps de la riposte populaire à la tentative de coup d'État de l'Armée, l'élan révolutionnaire qui a suivi cette riposte a entraîné de nombreux débordements que le gouvernement républicain en place n'a pas su contrôler, et parmi ceux-ci, l'exécution souvent sommaire de fascistes notoires ou de membres du clergé qui, à de très rares exceptions près, apportaient un soutien inconditionnel et parfois armé aux militaires rebelles, mais aussi la destruction de biens de cette Église qui de tous temps s'était rangé du côté des oppresseurs.



Recherche des restes des victimes du franquisme à Malaga

Monsieur Bennassar ne saurait-il pas que ces exactions, ces "massacres" ont déjà été massivement et sommairement "jugés" et sauvagement réprimés, condamnés, punis par les tribunaux militaires du camp vainqueur. Mais les crimes de ce dernier... quand ont-ils été jugés ?

Si toute mort – de qui que ce soit, de quelque bord que soient les victimes – est toujours horrible, nul ne peut nier que du côté franquiste, tortures, viols, exécutions, massacres de masse ont été ordonnés, organisés, planifiés sous l'autorité d'un état-major dirigé par Franco qui affirmait mener une « croisade » et avec la bénédiction de l'Église d'Espagne.

Comment nier, devant l'ampleur et la systématisation des massacres que nous sommes en face de crimes contre l'humanité, voire de génocide lorsque ce sont des groupes qui sont exterminés pour leur simple appartenance communautaire, politique ou syndicale ?

Le terme de génocide paraît inapproprié ? Le 28 juillet 1936, dix jours après le début du soulèvement contre la IIe République, le général Franco est interviewé par le *Chicago Daily Tribune*. Le reporter Jay Allen retranscrit la conversation :

- Allen : "il n'y a aucune possibilité de trêve, ni de compromis ?"

- Franco : "Non, non, décidément non. Nous luttons nous, pour L'Espagne. Les autres contre l'Espagne. Nous sommes résolus à continuer de l'avant à n'importe quel prix."

- "Il vous faudra tuer la moitié de l'Espagne", lui dis-je. Alors tournant vers moi la tête, il sourit en me regardant et fermement dit : "J'ai dit quel qu'en soit le prix..."

De fait comme à Aranda de Duero, en de nombreux autres lieux, dans d'innombrables municipalités, des équipes entières d'élus fidèles à la République seront exterminées et partout les maîtres d'écoles, "los maestros de la República", seront systématiquement parmi les premiers fusillés.

A l'université de Salamanca le 12 octobre 1936 le général Millan Astray, éructant au visage de Miguel de Unamuno, "Muerte a la inteligencia" et le nécrophile "Viva la muerte", attaqua violemment les provinces basques et catalanes qui représentaient pour les franquistes « l'anti-Espagne » : "Ce sont des cancers dans le corps de la nation. Le fascisme, remède de l'Espagne saura comment les exterminer, tranchant dans la chair vive, comme un chirurgien décidé, libre de faux sentimentalismes".

Les conséquences ?

- 130 000 cadavres – sûrement plus – ne sont plus que des ossements anonymes, jetés pêle-mêle dans les centaines de fosses communes creusées (souvent par les suppliciés eux-mêmes) le long des routes, dans ou aux abords des cimetières. En octobre 2008 les associations de familles de disparus ont remis au juge Garzón une liste de 133 807 noms.

- À Madrid uniquement, 3206 personnes – sûrement plus – hommes et femmes fusillés entre 1939 et 1944, soit 5 ans après la fin de la guerre, à l'issue de procès "sumarísimos" (expéditifs).

- A Séville, dès l'été 1936 après le rapide succès du soulèvement militaire dans cette ville, ce sont 11 678 – sûrement plus – fusillés ou assassinés sous les coups et la torture qui ont été recensés par une équipe de 200 historiens et chercheurs bénévoles. 168 fosses communes y ont été localisées dans la ville même ou dans sa province.

- Badajoz : 4000 fusillés dans les arènes après l'entrée des troupes fascistes dans la ville.

- Malaga : 3600 corps répartis dans 4 fosses.

- Dans la fosse géante d'Orgiva (Granada) ce sont quelques 4000 corps qui attendent une sépulture. 70 ans après la fin de la guerre, 35 ans après la "transition démocratique" !

- Merida : suite aux travaux de création d'un jardin botanique jouxtant le cimetière, on trouve une fosse contenant entre 2000 et 4000 républicains dont 1200 ont été identifiés.

- 2500 cadavres à Burgos ont été retrouvés et identifiés.

- La Généralitat de Catalunya qui a commencé les recherches bien avant le vote de la loi de mémoire Historique, estime que dans la province plus de 9000 personnes sont enterrées dans 157 fosses communes.

- Plus de 110 000 prisonniers ont rempli les geôles fascistes et les camps de concentration où ils ont été exploités, ravalés au rang d'esclaves, ont péri exténués dans des camps de travail comme le canal du bas Guadalquivir ou l'indécent monument à la gloire des morts du franquisme où Franco s'est fait enterrer, le "Valle de los caídos", au nord de Madrid.

- 500 000 réfugiés ont fui la barbarie fasciste et se sont exilés, la plupart en France.

- 30 000 enfants volés aux parents de républicains fusillés ont été et remis aux notables du régime. Pinochet ou Videla n'ont rien inventé !

Cette énumération n'est hélas pas exhaustive mais elle suffit déjà à justifier l'accusation de crimes contre l'humanité sur laquelle le juge Garzón souhaitait s'appuyer.

Il est ici utile de rappeler à Monsieur Bennassar que le 31 octobre 2008, le Comité

des Droits de l'Homme de l'ONU a insisté auprès des autorités espagnoles afin qu'elles prennent les mesures nécessaires pour annuler la loi d'amnistie de 1977 et garantir l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité. Mais Monsieur Bennassar balaie par avance l'objection sous le seul prétexte que cette demande est restée sans succès ! Ce faisant il passe sous silence ou feint d'ignorer que l'argumentation de Garzón s'appuie sur le crime (ou délit) de "détention illégale permanente de personnes et de disparition forcée". Or comme le soulignent les nombreux juristes du monde entier et avec eux le Syndicat de la magistrature : la disparition forcée constituant un des crimes les plus graves, ce dernier ne peut être, sans enfreindre la légalité internationale, ni prescrit ni amnistié. Or, que je sache, et un historien ne saurait l'ignorer, le droit international est partie intégrante de l'ordre juridique espagnol.

En privilégiant une morale Universelle, celle qui fonde le droit international qui dit qu'il ne peut y avoir d'amnistie pour les crimes contre l'humanité, le juge Garzón a certes transgressé cette loi dite "de punto final" qui prétendait renvoyer dos à dos – comme semble le faire (et ce depuis son dernier livre) Monsieur Bennassar – le camp républicain et le camp des factieux. Et c'est tout à son honneur !

Mais, on l'aura compris, le fond du problème n'est pas de l'ordre "d'arguties" juridiques imputables à Garzón, comme l'instruisent les magistrats de la Seconde Chambre du Tribunal Suprême.

Il s'agit de savoir si un pays peut se construire "démocratiquement", si accessoirement une réconciliation reste possible, en niant son passé, en refusant de le regarder en face, en maintenant sa jeunesse dans l'ignorance de sa propre Histoire ... autrement dit : peut-on construire une démocratie sur l'impunité ?

Partout dans le monde les pays ayant subi des dictatures ont répondu clairement non en envoyant devant les tribunaux les bourreaux qui les avaient asservis.

Aucun pays au monde n'a suivi ce modèle de l'oubli complet de l'impunité totale, du refus de rendre justice et d'apporter réparation.

De l'Allemagne post nazie (procès de Nuremberg mais surtout Frankfort où des Allemands jugèrent des Allemands), aux pays d'Amérique latine (procès en 2006 du tortionnaire argentin Etchecolatz), jusqu'aux commissions "Vérité et Réconciliation" d'Afrique du Sud, quand ce ne sont pas les tribunaux pénaux internationaux (Yougoslavie, Rwanda,) qui prennent le relais, les exemples sont nombreux où la volonté de réconciliation n'est affirmée possible que si elle passe par un indispensable travail de

vérité et de justice.

En Amérique latine, où l'on n'a pas oublié le juge espagnol qui osa inculper Pinochet, l'annonce de cette procédure a été perçue comme un désaveu de décennies de lutte contre l'impunité. Depuis l'Argentine, qui a abrogé une loi d'autoamnistie et juge aujourd'hui encore les tortionnaires de la dictature militaire, une plainte de famille de victimes a été déposée contre le régime franquiste.

Enfin, ce n'est pas, comme l'avance M. Bennassar, "la troisième génération" seulement qui exige vérité, justice et réparation. C'est faire insulte à tous les combattants survivants de cette tragédie de proclamer qu'ils "ont voulu oublier" ! Eux aussi, eux surtout, avec la force de leurs 90 ans continuent à exiger vérité, justice, réparation ! C'est faire insulte aussi à tous les républicains exilés de l'extérieur comme de l'intérieur durant quatre décennies ! C'est faire insulte enfin à tous ceux qui sont morts pour que ces mots et celui de liberté gardent tout leur sens.

Et aucun de ceux-là ne cherche d'une quelconque manière à culpabiliser les "descendants des fascistes". Les héritiers oui ! Les glissements sémantiques constituent décidément un procédé argumentaire bien malhonnête.

Quant aux "deux Espagne", nul besoin de les ressusciter elles sont toujours là ! Et ce n'est qu'après un travail, collectivement assumé de vérité et de justice, que l'on pourra espérer les réconcilier.

Le passé de l'Espagne peut-il rester indéfiniment, comme les dizaines de milliers de républicains, "coupables" d'avoir servi un gouvernement légalement élu, enterré dans la fosse commune d'un silence complaisant ?

Le scandale, l'indécence aujourd'hui est de voir des historiens ou des écrivains renvoyer dos-à-dos fascistes "golpistes" et républicains légalistes sous le fallacieux prétexte de l'équivalence des "massacres commis des deux côtés", et cautionner par la même, du haut de leur chaire, cet enterrement, se faisant ainsi les complices indirects des groupuscules fascistes comme la Phalange ou "Manos Limpias", à l'initiative des poursuites contre le juge Garzón.

Dominique Fernandez, Progreso Marin, Santiago Mendieta, Teresa Urraca, membres de l'association Iris (Itinéraires, recherches, initiatives du Sud). L'association IRIS a été créée en 1996 à Toulouse. Elle travaille depuis à la réappropriation de la mémoire historique du camp républicain espagnol et sur les enjeux mémoriels actuels en France et en Espagne.

Baltasar Garzon, un juge démocrate

Puisque la mémoire historique est un enjeu majeur, en particulier sur tout ce qui touche à des traumatismes collectifs, on comprend ce qui se joue en Espagne.

Il serait trop facile d'ironiser sur l'anti-franquisme revendiqué par la gauche, l'extrême-gauche, les républicains espagnols (ou proches) en...2010 ! Trente-cinq ans après la mort de ce nain sanguinaire,.

Il suffit de se rappeler non seulement, combien de milliers de néo fascistes ont défilé il y a peu pour protester contre l'effacement des derniers signes visibles de la dictature mais surtout à quel point les héritiers de la dictature (Allianza Nacional) ont réussi leur reconversion en parti politique « banal » et comment les résidus de la dictature (Fraga en Galice, Sammaranch au CIO, Opus Dei en Navarre¹, etc.) ont prospéré.

Quant au personnel militaire, policier ou judiciaire, il n'a pas plus été rénové lors de la période connue comme la « transaction démocratique » que, par exemple, dans la France post-Vichy !

Il est certes parfois piquant de voir les héritiers des staliniens réclamer l'ouverture des fosses communes. On a souvent envie de leur demander « Entonces, donde esta Nin ? » (Alors, où est Nin ?) Secrétaire général du POUM (Parti Ouvrier d'Unification Marxiste), en rappel des inscriptions qui couvraient les murs de Barcelone au printemps 37. Nin, et les autres avaient disparu lors des purges menées par les

tchékas républicaines en Catalogne et ailleurs.

La dernière mode consistant à renvoyer dos à dos et à traiter sur un pied d'égalité les massacres et la répression accomplis par les franquistes avec les exécutions menées par les « républicains » ou assimilés tient du plus pur révisionnisme destiné à faire avaler à tout un peuple normalisation et amnésie.

On s'abstiendra donc de mettre sur le même plan massacres et châtements collectifs systématiques, politique de terreur raisonnée avec des purges politiques ou fusillades sommaires.

Par contre on a parfois envie de rappeler que l'amnistie de 1977, celle qui est devenue un enjeu et un prétexte pour contester les fouilles des fosses communes laissées par le trio église/armée/phalange a été essentiellement un prétexte pour éviter aux séides de cette alliance et à leurs semblables d'être poursuivis au cas où les vents de l'histoire auraient tourné. Quant à l'amnistie des prisonniers politiques ou pas de l'époque, elle a été arrachée pied à pied par le mouvement social, les groupes et organisations armées ou pas et surtout par la lutte des prisonniers eux même, en particulier les droits communs réunis autour de la COPEL², au cours d'émeutes sanglantes (mais eux n'ont eu droit qu'à des miettes).

Cerise sur le gâteau de la mémoire, le nœud politique qu'était la succession du

dictateur sénile fut tranché, en décembre 1973, par l'organisation basque ETA qui en exécutant l'amiral Carrero Blanco, successeur désigné de Franco, débloqua la situation, forçant l'Espagne à se moderniser pour intégrer les démocraties européennes libérales. Cet attentat fut alors célébré par tous les honnêtes démocrates (devenus amnésiques ?) !

Et puisque les Basques viennent sur le tapis, il est par contre particulièrement curieux, étonnant, de voir à quel point la mémoire est sélective dès qu'on aborde le « cas Garzon ».

Résumons : ce juge, qui en son temps inculpa Pinochet, serait un champion des droits humains persécuté par les fascistes qui en arriveraient à le destituer.

Ça, c'est pour l'image du personnage ; image relayée par tous les médias de gauche.

Certes, on ne peut éprouver que dégoût au sujet des accusateurs de Garzon.

Mais que penser de quelqu'un qui aurait couvert la torture, participé à la prolongation d'une guerre et changé de champs d'investigation au gré de ses ambitions du moment? Oublié tout ça...

En exagérant un peu, on peu penser que lorsqu'on est Basque on n'est autorisé à se faire casser la gueule qu'à Gernika pour que mémoire il y ait.

Le dada de Baltasar Garzon fut longtemps le dossier 18-98. Depuis 1989, notre vaillant petit juge se fit adjoindre une équipe spéciale de l'Unité Centrale d'Intelligence (sic) de la Police Nationale afin de démanteler l'ETA à lui tout seul. C'est à dire de conclure par KO le conflit basque en visant et faisant interdire tous les secteurs de la société basque : journaux, revues, radios, bistrot, groupes écolos, exportateurs de morue, organisations culturelles et linguistiques, partis politiques électoralistes, groupes de jeunesse, associations contre la torture, proches des prisonniers, avocats.

Des faits ? Des dates ? Les voici : tous les membres des groupes, associations, structures accusés soit d'être « front de masses », soit de financer l'ETA subiront la loi anti-terroriste. Mise au secret par la police durant cinq jours, renouvelables, avec copieux usage de la torture accompagnés par Garzon d'ordonnances administratives de saisies, interdictions d'activités, fermetures et donc asphyxie économique et publique.



Manifestation contre le bâillonnement du journal EGIN

Le journal quotidien EGIN (tirage : 100 000 ex.) et sa radio, EGIN IRRATIA seront interdits en mai 1998. Fin d'une aventure médiatique de vingt ans.

Le directeur d'ARDI BELTZA, tentative de journal pour prendre la suite sera arrêté sous accusation de terrorisme. Les enquêtes de ce quotidien auraient fourni des cibles à ETA !

EGUNKARRIA, journal entièrement en euskera (langue basque) sera fermé en février 2002 et dix de ses membres arrêtés et torturés. Ils furent ensuite accusés de « diffamation » suite à la dénonciation de leurs gardes à vue (l'un d'eux tentera de se suicider à l'hôpital où les traitements policiers l'ont mené).

AEK, association pour la diffusion de la langue basque (18 000 étudiants) sera fermée de novembre 2000 à décembre 2001 et 19 de ses membres détenus pour terrorisme.

Les Gestoras Pro Amnistia (soutien public aux prisonniers politiques) seront déclarées illégales en décembre 2001, ses responsables incarcérés.

ASKATASUNA, qui prit la suite, sera interdite en février 2002 et ses responsables mis sous les verrous.

Les ordinateurs des avocats de la défense furent saisis au mépris du droit.

On peut citer XAKI (Ong d'aide aux réfugiés) interdite en janvier 2000, EKIN (groupe politique organisant des campagnes de désobéissance civile) en septembre 2000, on demandera 51 ans de prison contre certains de ses membres, idem pour ABK, en mai 2001.

HERRI BATASUNA, parti politique de la gauche nationaliste (15 à 20% de poids électoral) sera interdit en août 2002. Le

comité central enfermé, le matériel et les locaux fermés, les manifestations publiques empêchées. Fin d'un parti politique.

75 tavernes associatives liées à ce parti avaient préalablement été fermées au mois d'avril.

En août toujours, TAT (Ong contre la torture) et ETXERAT (familles de prisonniers) subiront le même sort.

En mars 2001, les organisations de jeunesse JARRAI et HAIKA avaient été déclarées illégales pour être finalement déclarées « terroristes » en janvier 2007.

A ce stade, l'auteur de ces lignes décide de suspendre cette liste qui ne s'arrête pas là et de passer, non sans une certaine lassitude, à la précision qu'il ne partage aucunement les idées et visées du mouvement nationaliste basque (ni d'aucun autre d'ailleurs) et de raisonner en termes politiques : à quoi ont servi les actions de Baltasar Garzon ?

A pousser un part non négligeable d'une population vers la clandestinité ou la radicalisation. A perpétuer la brutalité de l'appareil policier espagnol et, de ce fait, à donner des arguments aux partisans d'ETA tout en leur fournissant du personnel.

A nourrir le cycle action / répression sur lequel repose toute justification d'une lutte armée avant-gardiste.

Si on suppose que toute sortie du conflit basque est politique et passe donc par une amnistie et un reclassement des clandestins, on pourra en déduire qu'ETA a besoin de justifier son existence par la répression de l'Etat espagnol (et français) et qu'à l'inverse, l'Etat espagnol a besoin de la perpétuation d'ETA pour justifier un

appareil policier et judiciaire et obtenir une union sacrée politique, donnez-nous des ennemis que l'on puisse adorer !

Quoiqu'il en soit le Pays Basque reste le terrain d'expérimentation qui sert à étendre ou à exporter des techniques de répression et de contrôle de masse.

En ce qui concerne « l'héroïque » Garzon, on pourra rétorquer qu'il a enquêté, un temps sur le GAL (groupe terroriste d'Etat anti-basque). Il suffit de comparer les dates pour constater que c'est à l'époque où le Parti Socialiste (grand inventeur du GAL) au pouvoir venait de refuser au juge le poste de...Ministre de la justice. On pourra alors trouver l'enquête de Garzon, non seulement mesquine mais en plus totalement inefficace car, jusqu'à ce jour, seul des lampistes ont été jugés pour participation à ce groupe terroriste. Ni les responsables politiques, ni les policiers ou politiques français faisant partie de ce groupe n'ont été sérieusement inquiétés.

A chacun d'en tirer ses conclusions et trinquer à la santé de la démocratie !

Ned Ludd

1 Entre autres résidus ayant prospéré après la dictature : Manuel Fraga, ex-ministre du travail de Franco fut président de la région Galice pendant une trentaine d'années ; Samarranch, ex-ministre des sports fut plus de vingt président du Comité International Olympique et l'Opus Dei, branche la plus réactionnaire de l'église catholique fait encore la pluie et le beau temps en Navarre après avoir mené la politique nationale.

2 COPEL : Coordination des Prisonniers En Lutte.

Un plat de sang andalou

David M. THOMAS est un écrivain gallois installé à Limoges après avoir vécu en Espagne et en Italie. Un plat de sang andalou est le premier roman d'une trilogie retraçant l'itinéraire de républicains espagnols et d'internationaux de la guerre civile à la dictature franquiste en passant par les camps de la mort nazis.

Autour de personnages attachants, l'auteur décrit avec finesse et avec une grande connaissance du contexte historique la résistance du peuple d'Almeria jusqu'à l'écroulement final, sans omettre les luttes internes dans le camp républicain :

« On va perdre si ça continue comme ça, dit Dartmann en se donnant bonne contenance. Il faut être aveugle pour ne pas voir ce qui fait notre force, c'est l'ouvrier armé qui décide de ses propres méthodes de combat avec ses compagnons de travail ou de quartier, l'ouvrier armé qui sait qu'il est vraiment maître de son destin, l'ouvrier qui n'a pas peur de se lancer dans le combat parce qu'il est partie prenante des initiatives de combat. Et justement, ces républicains bourgeois ne sont pas aveugles. Ils veulent freiner toutes les initiatives ouvrières, détruire tous les acquis de la révolution, et ils vont se servir de cette armée prétendument populaire pour la faire. Et les amis les plus fidèles des républicains bourgeois, c'est qui? »

« Les communistes »

« Et moi donc, suis-je un ami fidèle

des républic- »

« les staliniens, je veux dire.

« Exact. Les staliniens. »

Évidemment, Dartmann est un trotskiste allemand, proche du POUM, pas sectaire vis-à-vis des anarchistes mais les trouvant pas assez sérieux à son idée...

Un plat pour l'évêque, un plat trituré et amer, un plat avec des débris de fer, avec des cendres, avec des larmes, un plat submergé, avec des sanglots et des murs écroulés, un plat pour l'évêque, un plat de sang d'Almeria.

Un plat pour le banquier, un plat de joues d'enfants du Sud heureux, un plat de détonations, d'eaux en folie, de ruines, de terreur, un plat d'essieux brisés, de têtes piétinées,

un plat noir, un plat de sang d'Almeria. (...)

Un plat de sang andalou, David M. Thomas, Quidam éditeur 275p 20 euros



Le vivre éthique de l'anarchie

Une certaine tradition a installé durablement une opposition entre individu et société. Opposition irréductible ou de principe pour certains, opposition d'approches pour d'autres selon que l'on met l'accent sur une interrogation existentielle de son devenir ou que l'on s'attache prioritairement à l'étude des groupes sociaux, et éventuellement à des propositions générales de la transformation sociale. Opposition que l'on retrouve partout, dans tous les champs de l'expérience et de la connaissance humaine.

Le texte qui suit propose de penser l'un avec l'autre, l'un à partir de l'autre, comme articulation, comme tension inévitable, conflictuelle et nécessaire, entre émancipation individuelle (subjectivation) et libération sociale.

Parce qu'il n'y a pas de socialité qui se constituerait en l'absence de toute intersubjectivité et qu'il n'y a pas non plus émergence de subjectivité, de singularité, qui se déploierait en dehors de toute altérité, de tout rapport au monde, un monde qu'il faut dès lors penser aussi en terme de pluralité (H. Arendt), de multiplicité et de relations de toutes natures entre les êtres.

L'introduction de la dimension éthique, à côté du combat politique général proprement dit, mais dans un rapport de dépendance étroite, de cohérence et de prolongement vis-à-vis de celui-ci, est un des moyens d'aborder et de traduire ce rapport, ce passage, entre les considérations

générales très abstraites et conceptuelles du monde et des forces en présences et les formes plus restreintes, mais plus réelles, "en situation", de l'expérience vécue, de l'être-au-monde ou existence : la vie dite quotidienne, les manières d'être, les comportements, les multiples relations interindividuelles de proximité, dans le travail, la vie personnelle, sociale, associative, familiale, amicale, amoureuse... Ou si l'on veut, il s'agit de prendre en compte le changement d'échelle, le passage, dans les deux sens, de la macropolitique des grands projets, des catégories globales et des vastes mouvements sociaux, à la micro-politique des singularités et des collectifs ou réseaux relationnels humains plus restreints de la "vraie vie" y compris militante.

Cette dimension éthique intimement liée à l'autoconstitution de la subjectivité, qui déjà nous arrache à l'universel abstrait et nous introduit dans le monde sensible, en retour, produit un effet sur le caractère même du combat politique, sur la politique de l'émancipation elle-même en ce qu'elle devient dès lors particulièrement attentive aux conditions de possibilité de constituer, contre et dans l'ordre social établi, des formes de lutte alternatives, qui soient aussi des moments de vie et de socialité, préfigurant ou annonçant qu'un autre monde inhérent à ces formes est non seulement souhaitable mais possible.

J.F.

vie alternatifs, c'est-à-dire de nouveaux modèles de relations intersubjectives et intersociales.

Cette exigence de l'anarchisme l'a ainsi distingué du socialisme simplement redistributif, qui tend à réduire le changement social à la redistribution de la richesse sociale. Avec les socialistes "utopiques", l'anarchie entend que l'émancipation doit se traduire dans la manière concrète de vivre et de se relationner avec les autres : on ne peut prétendre transformer le système de domination en reproduisant passivement, dans les manières de vivre, les éléments d'aliénation et, dans les relations sociales, les modèles de domination que génère le système. Dans la sphère du travail par exemple, l'émancipation du travailleur ne se réduit pas à la redistribution des biens socioéconomiques, ni encore moins à l'étatisation de la propriété : quand se reproduisent les schémas verticaux de pouvoir dans l'organisation du travail, de telle sorte que les travailleurs se voient dépossédés de leur capacité d'auto-organisation, les relations de travail ne se transforment pas alors même qu'elles sont un aspect important de la vie concrète des personnes. A ce sujet, Luis Mercier Vega avait noté justement l'« échec majeur des théories et des méthodes révolutionnaires qui ne partent pas du seul endroit où peut se former une pratique et s'ébaucher une perspective socialiste, à savoir le lieu où le travail s'organise et se fait. » [1] De la même manière, l'émancipation du travailleur, du citoyen, et plus généralement de la personne comme telle, ne se réduit pas non plus à l'accès à la consommation des biens matériels, et ne peut se réaliser dans un mode de vie étroitement consommateur. Face au socialisme simplement redistributif, l'anarchisme souligne que l'objectif de tout changement social est la « libération de la vie quotidienne » [2], et que cette libération doit se concevoir à travers de ce même processus de changement : « dans son active préoccupation pour les questions de la vie quotidienne, l'anarchisme s'est toujours préoccupé des styles de vie, de la sexualité, de la communauté, de la libération féminine et des relations humaines. » [3] A la différence du socialisme simplement distributif, les anarchistes prêtent une attention particulière aux « problèmes subjectifs » de la transformation sociale, dans la mesure où il n'y a pas de vraie transformation sociale si l'on ne transforme pas substantiellement les manières de vivre [4]. À cette préoccupation se relient les expériences de vie communautaire favorisées par certains anarchistes, comme la communauté "La Cecilia" créée en 1890 au Brésil [*] Dans ces tentatives de construire des formes de vie alternatives, par la voie de la création de modes de vie communautaire, les anarchistes se rapprochent du fouriérisme et d'autres expressions de ce que le marxisme

« L'actualité possible de la réflexion et de la pratique anarchistes, et leur apport peut-être le plus important au projet moderne de l'émancipation, réside dans son exigence originale de ne pas séparer la transformation de la société de la transformation de la vie » nous rappelle utilement l'auteur de ce texte. On sait avec quelles contradictions et difficultés de toutes sortes ces deux pôles peuvent s'ignorer, s'opposer, voire s'exclure l'un l'autre. Quant à l'opposition, si souvent affirmée et répétée, de l'individu et du communisme, rien d'incompatible au contraire mais sous condition : « l'anarchie peut être à la fois "anarcho-communiste" et libératrice de la subjectivité que dans la mesure où elle part d'une anthropologie qui comprend l'humain comme subjectivité concrète dans le monde ». Allons voir cela de plus près.

Emancipation et personne

Une caractéristique historique de l'anarchisme a été sa préoccupation pour la question des modes de vie et, à travers de cette question, pour le problème des conditions de constitution d'une subjectivité libre et pleine. Cette préoccupation pour l'émancipation de la subjectivité, que l'anarchisme des deux derniers siècles avait coutume de désigner comme l'"individu", ne signifie en aucune manière que l'anarchisme oppose l'"individuel" au "social" et, encore moins, qu'il privilégie l'"individuel" face au "social", comme le fait la modernité libérale. Dans la tradition anarchiste la plus consistante, se préoccuper de la subjectivité n'implique pas de négliger la société, simplement parce qu'il est entendu que la véritable subjectivité est sociale, concrète, située dans le monde avec les autres. Ce qui signifie plutôt que, face aux logiques anonymes du capital, l'émancipation sociale ne peut surgir séparément de l'émancipation de la subjectivité, et doit se concrétiser dans la création de modes de

a dénommé le « socialisme utopique », en attribuant à l'adjectif utopique une signification négative.

Emancipation sociale

Cependant, avec Marx, l'anarchie entend que l'émancipation humaine ne soit pas une question purement privée, parce que dans la réalité, il n'existe pas des "individus" mais des subjectivités qui s'entrecroisent en permanence par l'interaction sociale et qui, par là même, sont vulnérables aux mécanismes d'oppression et d'aliénation produits par la logique instrumentale et marchande du capitalisme. La subjectivation ne se fait pas en marge des autres, mais avec les autres et contre les autres, par la construction de nouvelles formes de relations humaines dans toutes les sphères de l'activité sociale : l'économie, la santé, l'éducation, l'habitat, le travail, la création symbolique et la vie publique. L'idée d'un supposé "anarchisme individualiste" est un contresens car la liberté anarchiste, à la différence de la liberté libérale, n'est pas abstraite, ni asociale, ni égoïste. Dans l'anarchie, la liberté et l'égalité ne s'opposent pas mais plutôt se co-appartiennent et se co-signifient, de telle sorte que la liberté s'affirme dans la solidarité et l'égalité dans la justice sociale, et pas seulement dans le droit comme dans le libéralisme individualiste. C'est ainsi que, comme l'avait signalé Henri Arvon, l'*« anarchisme individualiste, à vrai dire, n'est rien de plus qu'une variante radicale du libéralisme »*[5], comme le confirme du reste son hostilité à toute idée d'abolition de la propriété privée : dans la perspective de son principal représentant, Max Stirner, une telle abolition équivaldrait à réduire les hommes à la condition de « déguenillés »[6] La séparation que soutient Arvon entre deux traditions anarchistes, une "anarcho-communiste" représentée par Bakounine et Kropotkine, qui s'occuperait « surtout » de ce qui concerne l'économie, et l'autre "anarcho-individualiste" qui revendique l'« individu » face à la société qui nécessairement l'« opprime » et reproduit les dichotomies caractéristiques de la matrice idéologique libérale-capitaliste. L'"individualisme" de l'anarchisme individualiste pourrait à la rigueur posséder un sens anarchiste mais dans la seule mesure où on lui confierait la signification de singularisation, c'est-à-dire, de création de soi-même avec les autres dans le monde, en rompant avec le "formatage" de l'identité imposé par la dictature du sujet anonyme produit par l'industrie de la consommation. Mais, contrairement à ce que prétendait Stirner, la singularité concrète ne se constitue pas à partir d'un "soi-même" abstrait. La singularisation ou subjectivation n'est pas "individualisation" : en reprenant un texte écrit avec Raúl Fornet Betancourt en 1979, nous dirions que la subjectivation se crée seulement «...par la médiation du monde» et non en s'échappant du monde, en se démondanisant et se réfugiant «...en un soi-même abstrait et vide » : ce dont il s'agit de redécouvrir est «le moi dans et



Land and freedom

par le monde», et non de redécouvrir «le monde dans le moi et à partir du moi».[7] L'anarchie peut être à la fois "anarcho-communiste" et libératrice de la subjectivité que dans la mesure où elle part d'une anthropologie qui comprend l'humain comme subjectivité concrète dans le monde, c'est-à-dire dans les termes de Sartre, comme universel singulier ou perpétuelle retotalisation du social-historique dans la subjectivité et de la subjectivité dans le social-historique.[8] L'actualité possible de la réflexion et de la pratique anarchistes, et leur apport peut-être le plus important au projet moderne de l'émancipation, réside dans son exigence originale de ne pas séparer la transformation de la société de la transformation de la vie.

Anarchie et éthique

Dans l'anarchisme, la construction de communauté n'a pas été, bien sûr, ni la dernière, ni l'unique réponse possible au problème de la transformation de la quotidienneté. Kropotkine par exemple, critiquait en 1896 l'idée de communes volontaires dans la mesure où de telles communes s'isolaient de la société et ne respectaient pas la privacité de ses membres. A la pratique des communes isolées, il opposait la signification éthique d'une vie de lutte dans la diversité du social.[9] Dans une même perspective, des anarchistes contemporains comme Murray Bookchin signalaient que c'est dans les propres luttes pour la transformation globale de la société que doivent se créer des modèles alternatifs de relations intersubjectives et intersociales : le mouvement de transformation sociale est «intimement lié à un style de vie». La subjectivité du changement social, que Bookchin qualifie de «révolutionnaire» doit «...essayer de vivre la révolution dans sa totalité et pas seulement d'y participer (...) Dans sa recherche du changement social, le révolutionnaire ne peut éviter les changements personnels que lui demande la reconquête de son être propre. Comme le mouvement auquel il participe, le révolutionnaire doit essayer de refléter les conditions de la société qu'il essaie d'atteindre ; dans la mesure où cela est possible dans la société existante.»[10]

Ce que Bookchin appelle « révolution » est, dans la sphère du personnel, un mode

de vie dans lequel la critique de la domination sociale, économique et politique ne se trouve pas séparée de la critique de la domination en elle-même, c'est-à-dire, des éléments de personnalité autoritaire, aliénée et aliénante que produisent et reproduisent les formes établies de relations interhumaines. Cette préoccupation historique de l'anarchisme pour la question des modes de vie et, en conséquence, pour les conditions d'une subjectivité libre et pleine, est une préoccupation éthique au sens plein du terme : éthos désigne en grec, le mode de vie habituel d'une personne ou d'un groupe. L'éthique ou la morale – entendue ici à partir de son étymologie qui renvoie aussi à l'idée de mode de vie courante – n'est pas quelque chose qui s'oppose à l'anarchie dans la mesure où par anarchie nous entendons un mode de vie basé sur certains critères et certaines règles. Il ne faut pas confondre anarchie (absence de "pouvoir" entendu comme domination) et anomie (absence de règles). Nier la morale notait Malatesta est valide si par "morale" on entend seulement la morale bourgeoise, supposément absolue, éternelle et immuable, que sanctionne l'inhumaine exploitation humaine et qui proscriit tout acte qui affecte les intérêts des privilégiés[11] Mais refuser la morale imposée par la force ne doit signifier en aucune manière «...renoncer à toute réserve morale ou à toute obligation envers les autres»[12] Les «anarchistes» qui croient pouvoir s'abstenir de ce type d'obligation «...oublent que pour combattre une morale, il est nécessaire de lui opposer, en théorie et en pratique, une morale supérieure»[13] A la morale «bourgeoise individualiste», l'anarchisme de Malatesta oppose une «morale de la lutte et de la solidarité», qui cherche à «établir des institutions conformes avec notre conception des relations entre les hommes» [14]

Dans le quotidien, créer l'anarchie signifie alors indissociablement critiquer les relations d'inhumanité entre les hommes et créer, dans la mesure du possible, des relations d'humanité. Dans « le possible », dans les conditions actuelles, disait Bookchin, étant donné que le mode de vie anarchiste ne peut s'abstraire purement et simplement des conditions générales de vie imposées par le régime capitaliste : le

simple fait de vivre dans une société capitaliste implique une série de compromis, qui ne doivent cependant pas compromettre le sens critique général du mode de vie anarchiste : « tous, sans exception, nous sommes plus ou moins contraints de vivre en contradiction avec nos idées » a écrit Malatesta, ajoutant immédiatement : « ... nous sommes socialistes et anarchistes précisément dans la mesure que nous souffrons de cette contradiction et que nous tâchons, autant que possible, de la rendre moins grande. » [15] Dans son autoconstitution comme subjectivité éthique, l'anarchiste est comme le cordonnier qui, sachant utiliser les circonstances du mieux possible, parvient à fabriquer les meilleures chaussures avec le morceau de cuir dont il dispose. [16]

Le projet éthique de création d'un mode de vie plus humain pour soi-même et pour tous, suppose comme toute pratique éthique, une certaine caractérisation des modes de vie et des relations sociales existantes.

Quelle description l'anarchisme propose-t-il des modes de vie existants, et comment justifie-t-il l'exigence éthique de les dépasser, en proposant des modèles de vie alternatifs ? Une première approche à cette question peut être faite en prenant comme point de départ le signifié élémentaire et général

du mot anarchie : une absence de "pouvoir", en entendant le pouvoir non comme capacité (pouvoir faire, pouvoir être) mais comme domination (oppression). La critique anarchiste des modes de vie existants part de la compréhension de ces derniers comme les formes de vie dans lesquels les subjectivités se trouvent diversement enchaînées à des mécanismes de domination sociale, économique, idéologique et politique.

Dans tous les cas, indépendamment de la spécificité de chaque mode de domination, la subjectivité souffre d'une forme de dépossession ou de perte de soi, que déjà dans les écrits de 1844, le jeune Marx avait décrit et caractérisé par le concept d'aliénation (*Entfremdung*) [17][**] : "sortie de soi" [***], dans le sens de devenir un être étranger à soi-même. Mais cette aliénation [ou extranéation] n'est pas simplement une "pathologie" de la psyché – malgré le fait qu'elle puisse conditionner des expressions psychologiques spécifiques – mais un processus social par lequel la subjectivité est en quelque sorte "produite" comme étrangère à elle-même. Dans cette production, ce qui est produit n'est pas l'être spécifique étranger à lui-même inhérent à la subjectivité, que nous pourrions désigner comme "étrangé", mais une manière d'être étranger qui

est, en quelque sorte, imposée de l'extérieur, par des relations spécifiques de domination, et dans lequel la subjectivité est assujettie par un sujet indifférencié et anonyme. A partir de Heidegger, qui a qualifié ce sujet anonyme comme un "On" (*Das man*) [18], il est possible de distinguer l'extranéation (assujettissement de la subjectivité par des puissances extérieures) de l'étrangeté (la perpétuelle transcendance de soi transcendant le monde). L'aliénation s'oppose à l'étrangeté : assujettir la subjectivité par une détermination établie et définitive est en quelque sorte lui soustraire sa transcendance constitutive. En termes de Sartre, c'est interpréter l'être-pour-soi (l'être de la conscience) comme être-en-soi (l'être des choses) [19] ; en termes de Marcuse, c'est produire un sujet unidimensionnel, dont la pensée et l'activité sont fermées aux idées, aux aspirations et aux objectifs qui « transcendent l'univers établi du discours et l'action » [20] ; il s'agit d'un sujet caractéristique de la société fermée, soit une société qui « ... normalise et intègre toutes les dimensions de l'existence, privée et publique », c'est à dire, qui exclut toute possibilité de changement qualitatif ou « toute transcendance » [21].

Alfredo Gómez Muller

[1] MERCIER VEGA, Luis, *Anarquismo ayer y hoy*, Monte Avila editores, Caracas, 1970. Se référant à une déclaration d'une conférence de la Central Obrera Boliviana (COB) en 1954, qui stipule que la participation des travailleurs au gouvernement, le droit de veto et l'organisation syndicale sont la garantie des conquêtes réalisés récemment par les travailleurs, Mercier Vega dit : « Mais on ne parle ni de l'organisation ouvrière des mines ni de l'organisation du travail par les travailleurs. Cela signifierait que le travailleur est capable de faire et de défaire le gouvernement, mais incapable de gérer ce qu'il connaît le mieux, c'est-à-dire l'entreprise où il est employé, la mine où il travaille. » Ibid.

[2] Bookchin, Murray, *El anarquismo en la sociedad de consumo*, editorial Kairós, Barcelona, 1974. Première édition en anglais, *Post Scarcity Anarchism* (1971). [NdT : ce texte, "L'anarchisme après la pénurie" a été publié en français dans un recueil sous le titre *Pour une société écologique chez Christian Bourgeois* en 1976 (traduit par Helen Arnold et Daniel Blanchard). Cet ouvrage est épuisé.]

[3] Ibid.
[4] Ibid.

[5] Arvon, Henri, *L'anarchisme au XX e siècle*, PUF, Paris, 1979.

[6] Ibid.

[7] FORNET, Raúl, y GÓMEZ, Alfredo, "Apuntes para una anarquización de la anarquía. Presentados a partir de un ejemplo de Sartre", Cuadernos de Ruedo Ibérico, fascículo extraordinario : CNT, ser o no ser. La crisis de 1976-1979, París-Barcelona, 1979.

[8] Sur la conception sartrienne de la subjectivité et la notion d'"universel singulier", se reporter à notre étude "Praxis, subjetivación y sentido", *Ciencia Política*, n° 2 (julio-diciembre 2006). Voir aussi notre livre : Sartre, de la nausée à l'engagement, éditions Le Félin, Paris, 2005

[9] Kropotkine, Piotr, *Obras*, Editorial Anagrama, Barcelona, 1977, p. 40-41. Dans ce texte, Kropotkine suggère, cependant, une forme de réponse au problème de la reproduction des rapports de domination au sein de la commune, en évoquant la nécessité d'une fédération de nombreuses communes, entre lesquelles les personnes pourraient circuler librement.

[10] Bookchin, Murray, op. cit.

[11] Malatesta, Errico, "Les Anarchistes et le sentiment moral" (1904), in

Articles Politiques, UGE, collection 10-18, Paris, 1979.

[12] Ibid.

[13] Ibid.

[14] Ibid.

[15] Ibid.

[16] Aristote, *Ethique à Nicomaque*.

[17] Marx, Karl, *Manuscrits de 1844*, Éditions sociales, Paris, 1972.

[18] Heidegger, Martin, *El Ser y el Tiempo (Être et Temps)*, Fondo de Cultura Económica, Mexico, 1980

[19] Sartre, Jean-Paul, *L'Être et le Néant*, Gallimard, Paris, 1947.

[20] Marcuse, Herbert, *L'Homme unidimensionnel. Essais sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, éditions de Minuit, Paris, 1968.

[21] Marcuse, Herbert, Ibid.

Notes du traducteur

[*] Expérience qui donna lieu en 1976 à un film de Jean-Louis Comoli, disponible en DVD chez Doriane Films. Il existe également un ouvrage "La Cécilia, Histoire d'une communauté anarchique et de son fondateur Giovanni Rossi", Isabelle Felici, éditions ACL.

[**] Marx utilise indifféremment deux termes, *Entfremdung* et *Enttäusserung*,

pour définir l'aliénation. Le premier terme se rapporte plutôt à l'idée d'être rendu étranger à soi, le second exprime plutôt la dépossession ou objectivation.

[***] On entre là dans les mille et une subtilités des langues et des problèmes afférents au passage de l'une à l'autre. *Extrañamiento* veut dire (entre autre) littéralement éloignement forcé ou arrachement ou bannissement. Il faut le prendre ici avec sa racine *extraño* ("étranger" ou "étrange") : cela donne estangement (en anglais) que certains, depuis Jean Hyppolite (traducteur de Hegel en français), traduisent par le néologisme *extranéation*, devenir autre (traduction aujourd'hui d'ailleurs contestée sur ces concepts là...). D'autres l'ont traduit par l'adverbe substantivé "étrangement". D'autres encore s'en tiennent à aliénation, un alien n'étant après tout étymologiquement rien d'autre que ce qui est propre à l'autre, à l'étranger. Mais, dans tous les cas, il s'agit différencier les modifications du moi : en tant qu'aliénation (perte de soi) et en tant que subjectivation, constitution d'une sorte de dédoublement de soi permettant, entre autre, l'autoréflexion.



La Cécilia

Festival de films de femmes de Créteil

Le 32e festival de Films de Femmes de Créteil était placé, comme celui de 1998, sous le signe de l'Afrique. La section principale des œuvres présentes s'intitulant Trans-Europe- Afrique.

Beaucoup de films (une majorité de documentaires sur ce thème) souvent intéressants, plus notables par leur contenu que par leur forme. Rien qu'on ne connaisse déjà, hélas, du sous-développement de ce continent.

Mais d'être mis en images, et portés par des individus à la fois dominés et en lutte - comme sur la ruralité, dans la version restaurée de la Lettre Paysanne de Safi Faye (Sénégal 1975), et sur l'immigration clandestine, dans le court métrage Le cri de la mer d'Aïcha Thiam (Belgique, Sénégal 2008), autour d'une femme pleurant la mort de son fils, et Hôtel Sahara de Bettina Haasen (Allemagne, 2008), ces témoignages nous bouleversent.

Dans le film de Safi Faye, on constate - ce que souligne humoristiquement un des personnages, suggérant à la cinéaste qu'un tel tableau ne peut que faire rire les Blancs quant à la vie des Noirs. - que les femmes de ce pays travaillent toute la journée de leurs mains : l'enfant pendu au sein, elles tressent des paniers, trient les ingrédients du repas ou pilent les céréales... L'exploitation par les Africains riches de celui qui vient chercher du travail en ville, embauché comme homme à tout faire pour une journée, puis renvoyé sans salaire sur un prétexte en attendant qu'un autre miséreux se présente, est encore plus grossière et criante que dans nos pays, dans la mesure où la corruption des gouvernants et des institutions, ce qui est rappelé par la communauté villageoise sous l'arbre à palabres (seule splendeur de ce panorama désolant) n'est limitée par aucune réglementation, aucun contre-pouvoir. Le nœud central de ce dénuement réside en effet, comme le rappellent les altermondialistes et les partisans de la décroissance, en ces pressions exercées sur les paysans, avec promesse de profits qu'ils ne verront jamais, pour qu'ils abandonnent leurs cultures vivrières de base pour d'autres, ici l'arachide, réservées à l'exportation. Peu à peu les subventions associées à cette culture se réduisent, disparaissent, ainsi que la remise des dettes promise. Et les gens sont ruinés, n'ayant même plus de quoi se nourrir.

La réalisatrice, présente lors de la projection, rappelle justement que ce film concerne tous les agriculteurs et a été accueilli avec enthousiasme et gratitude dans le monde entier. Je venais justement de voir le superbe documentaire de Dominique Marchais sur la condition paysanne française: le Temps des

Grâces (2009). Les dérives et pressions, et les dégâts en fin de parcours sont d'une forme et d'une gravité inégales, mais proviennent de la même idéologie : pousser le paysan à s'endetter pour des productions qui dépassent largement les besoins locaux, l'emprisonner dans la logique libérale d'une l'exportation rentable - mais pas pour lui - en restant indifférent à sa chute quand il ne peut faire face - contraint de se séparer de son troupeau, de ses terres, ou comme un des protagonistes interviewés, très lucide, d'exercer un second métier.

Dans Hôtel Sahara, où le rythme des interviews est un peu languissant et les propos répétitifs, certaines vérités sont dévoilées ; le mythe d'une carrière prestigieuse dans le football, par exemple qui pousse un jeune homme - comme sans doute bien d'autres - à attendre de longs mois un problème et périlleux passage en Europe depuis le centre d'hébergement mauritanien de Nouhadhibou ; ou les propositions de prostitution réitérées aux jeunes femmes qui y sont en attente, avec d'autres illusions.

Plus tonique est ce beau film constitué de reportages sur trois Africaines : Africa is a Woman's name. (Ingrid Sinclair, Bridget Pickering, Wanjiru Kinyanjui, Espagne 2009) de milieux et pays différents : une villageoise du Zimbabwe, une directrice d'école d'Afrique du Sud et une procureure du Kenya. La dernière partie autour de celle-ci est époustouflante de gravité et d'humour, avec une leçon de close-combat féministe et les recommandations prodiguées par Ndjoki Ngund'u, élue personnalité de l'année 2006 par l'ONU, aux adolescentes d'une classe : sur leur destin de femmes, et sur la nécessité d'être autre chose qu'un objet sexuel et une servante, en se constituant une carrière et des centres d'intérêt autonomes.

En revanche peu convaincant est le court métrage Bricks, Beds and Sheep's Heads, de Imelda O'Reilly (Irlande - Maroc 2009) sur fond de voix off à prétention poétique, répétitive et incohérente, sur l'agonie interminable et insupportable pour le spectateur - d'un mouton égorgé pour l'Aïd el-Kebir. On s'interroge sur les raisons d'un tel choix. Négligence, complaisance ? Ou encouragement à une étudiante, puisque le film a été payé par l'université de Columbia.

En dehors de ce cycle, on remarque deux très belles œuvres : le documentaire réalisé par Simone Bitton, sur la vie et la mort de Ben Barka, remarquablement construit à partir d'archives et d'interviews sobrement et intelligemment commentés, qui nous restitue en fait l'histoire marocaine, française et internationale d'un demi-siècle. « Ben Barka, l'équation marocaine » (France Belgique 2001). Tout est dit de ce destin d'un résistant radical depuis la fondation du journal El Ahram jusqu'à celle de l'Istiqlal dont il se détachera en créant un autre parti : le FNP. Innocenté dans l'affaire du complot contre le roi, il préfère s'exiler en France ou il milite internationalement, en particulier pour la Tricontinentale (il fut le président du Comité préparatoire de l'unique session qu'il ne verra pas). Cet engagement - soutenu officieusement

par De Gaulle - provoquera sa perte comme le rappelle un responsable du comité Curriel, qui décrit Ben Barka comme un homme remarquable et profondément solitaire.

Même travail d'archives sur plusieurs années, dans l'étonnant Rossia Hotel d'une jeune réalisatrice : Anne Abitbol, (France 2008), sur la destruction du palace moscovite, monde en soi érigé en 1964 à la gloire de l'URSS, sur fond de voix off, la sienne, bien légère pour un si grave sujet (dans le débat qui suivit, interpellée là-dessus, elle a justifié son choix, après moult tâtonnements, comme le moins mauvais possible...). Le montage est fort, avec des brèches de rêverie et de joies singulières autour de l'utopie collectiviste, comme cette promenade de deux femmes, allègres et rieuses, dans un parc de Moscou. (images découvertes dans des collections privées de 8 millimètres). Plans poétiques, en plongée, sur le Kremlin, longs travellings sur l'immensité des couloirs de l'hôtel qui font songer à Playtime de Tatïe... juste avant que n'intervienne précisément ce cinéaste, opposant à la grandeur des édifices la difficulté des vies individuelles - sujet central de son propre film. Et dialogues avec les ultimes gardiens de ce temple touristique-politique, en particulier lors de la séquence émouvante d'un employé chantant l'âme de la Russie en s'accompagnant à la guitare...

Une étonnante interview de Poutine en petit comité, filmée marginalement par un journaliste TV, compagnon d'Anne, au cours d'une émission sur le gaz d'Ukraine... On est partagé, entre l'émotion provoquée par la disparition d'un symbole - qui coïncide avec celle d'un grand espoir révolutionnaire - et la révolte devant un tel gâchis dans un pays dévasté économiquement. Ce que souligne l'architecte à l'origine de cette création colossale, dénonçant l'absence d'idée, de projet d'une telle destruction.

Œuvres de moindre envergure : Rewind (de Liza Key, Afrique du Sud 2009) sur l'élaboration d'une cantate à partir des cris et larmes des parents de victimes de l'apartheid, témoignant devant la Commission Vérité et Réconciliation, où on peut regretter que la belle musique du compositeur sud africain Philip Miller, lors de répétitions comme de concerts, n'ait pas tenu une plus grande place.

Aussi, sur la condition de jeunes turques, filles à marier et à vendre, dans les plantations de tabac de Macédoine : Tobacco Girl de Biljana Garvanlieva (Allemagne 2009).

Enfin le saisissant Nashi de Daya Cahen (Pays-Bas, 2008) sur un camp de jeunesse pro-Poutine où tout : tenues, propos, expressions des visages habilement captées par la caméra, conteste humoristiquement, mais à donner froid dans le dos, l'antifascisme religieusement proclamé !

Cette session a donc été dominée par les documentaires. Par les temps qui courent, vu la médiocrité des fictions du circuit commercial, on ne peut que s'en réjouir. Car plus que de divertissement consensuel c'est de réflexion et de culture - ici essentiellement politico-historique - que nous avons le plus besoin.

Marie-Claire Calmus

Moments politiques Interventions 1977-2009

Jacques Rancière
éditions La Fabrique - Lux 15 euros

Ce sont nous dit Rancière dans l'avant-propos, « des textes de circonstance [...] portés par l'idée qu'il n'y a pas de politique hors des circonstances qui à chaque fois obligent à la discerner » de sorte que « toute théorie politique est un discours de circonstance sur les circonstances de la politique – une manière de dire les lieux et les moments de son intervention, les objets qui relèvent de son action, les sujets qui y prennent part ».

Textes ou interviews qui répondent à des exigences ponctuelle de divers moments présents : lois françaises sur l'immigration, 11 septembre et invasion de l'Irak, interdiction du voile à l'école, les 40 ans de 1968... Mais qui aussi aborde des questions plus théoriques, comme l'"impureté du politique", ou des thématiques sur "identité et politique" ou sous quelles conditions le « communisme » peut redevenir le nom d'un objet ou projet favorablement identifiable.

Il profite de cette introduction pour réaffirmer sa position singulière concernant la politique qui ne peut être que synonyme d'émancipation : elle existe « seulement par l'action des sujets collectifs qui modifient concrètement les situations en y affirmant leur capacité et en construisant le monde de cette capacité. » La politique que cherche à spécifier Rancière n'est pas celle qui serait réservée aux « militants des organisations ». Si l'action d'un collectif parvient à défaire « le monopole de la parole légitime, ce n'est certainement pas pour en reconstituer un autre à son profit », mais bien plutôt d'ouvrir « un espace d'investigation, où il est permis à n'importe qui de parler, à la condition d'exposer sa parole à la vérification et de mettre à l'épreuve sa capacité de faire résonner la puissance d'une action et d'élargir l'espace de cette puissance ». Où, dans les opinions émises, il n'y a pas de parole vraie mais uniquement des paroles vérifiables.

Cet espace de l'opinion née de l'action visant à élargir le dissensus est aux prises avec la « machine interprétative » qui n'a

de cesse « d'effacer la singularité des circonstances ou les réinscrire dans les catégories de la domination » en transformant, parmi leurs acteurs, les militants de « la puissance de tous » en représentants « de populations arriérées, de corporations égoïstes ou de minorités bien circonscrites ». Il s'agit bien de faire droit à une création politique, de la reconfigurer depuis la base, de faire en sorte que la parole prise à ceux qui la monopolisent ne soit pas réduite au silence derrière celle de ceux qui se posent en de nouveaux représentants ou spécialistes. : de faire de la politique l'action de tous ceux et celles qui ont décidé de prendre la parole et de ne pas la lâcher, et de faire en sorte que tout ce qui les concerne devienne l'objet de prises de paroles et d'un pouvoir de décisions.

Position qui ne peut que recevoir un accueil favorable chez tous ceux et celles qui, comme nous, inscrivent leurs combats politiques et sociaux dans une démarche assembléiste, de collectifs larges, dans la création d'espaces autonomes d'élaboration et de construction de subjectivités, dans des formes d'expérimentation et d'associations libres où la politique n'est plus le fait des seuls militants et de leurs organisations, mais qu'elle se voit au contraire décloisonnée, déspecialisée et réappropriée par l'entrée en scène de "n'importe qui", des incompetents, de tous ceux et celles qui n'ont généra-

lement pas la parole parce qu'un ordre social inégalitaire a déclaré qu'ils n'en avaient pas les qualités, qu'ils n'avaient que la compétence de leur place sociale subordonnée.

Dans le dernier texte, le plus récent, un peu plus long et plus serré aussi, intitulé "Communisme sans communisme", Rancière défend une « hypothèse de la confiance » envers l'égalité de tous, c'est-à-dire leur égale intelligence comme *requisit*, comme condition nécessaire de toute reformulation d'un projet d'émancipation, se définissant par ailleurs par son absence de toute « nécessité historique » et par « son hétérogénéité au regard des formes d'expériences structurées par le temps de la domination ». Le texte est dense, passe, trop rapidement, sur l'échec des expériences icariennes de communautés communistes du XIX^{ème} siècle pour installer sa problématique de l'égalité et évoquer le communisme des communistes de Platon. Il revient sur les contradictions des écrits de Marx, particulièrement à propos de la double signification du concept de "prolétariat" au regard de sa conscience et de sa capacité ou non à être un "opérateur" de l'émancipation ; prolétariat sociologique occupant une place subordonnée dans la distribution des places ou prolétariat politique de la "classe-non classe" de l'émancipation universelle. Il égratigne le "communisme du capital" de Negri, ironise sur une « forme moderne du discours marxiste : celle qui nous décrit un stade final du capitalisme produisant une petite bourgeoisie mondiale incarnant la prophétie nietzschéenne du règne du "dernier homme" » face auquel se

lèvent des « sociologues postmodernes se moquant de notre incapacité à accepter le règne de l'abondance universelle » et des « philosophes nous conviant à la tâche révolutionnaire d'aujourd'hui qui serait de sauver le capitalisme en lui insufflant un contenu spirituel nouveau » ou encore les appels à un communisme "qui vient" ressemblant à « une prophétie heideggerienne appelant au retournement au bord de l'abîme », allusion transparente aux insurrections imminentes et autres *tiqqouneries*. Le texte mériterait à lui seul de faire l'objet d'une présentation commentée approfondie. Contentons-nous d'en signaler la conclusion, qui prend la forme non conclusive d'une ouverture, en particulier sur la « capacité d'autodépassement » infinie d'un processus contenant « la possibilité d'inventer des futurs qui ne sont pas encore imaginables ».

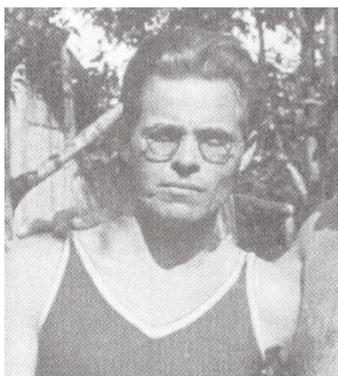
« Le futur de l'émancipation peut seulement consister dans le développement autonome de la sphère du commun créée par la libre association des hommes et des femmes qui mettent en acte le principe égalitaire. Devons-nous nous contenter d'appeler cela "démocratie" ? Y a-t-il un avantage à l'appeler "communisme" ? Je vois trois raisons qui peuvent justifier ce dernier nom. La première est qu'il met l'accent sur le principe d'unité et d'égalité des intelligences. La seconde est qu'il souligne l'aspect affirmatif inhérent à la collectivisation de ce principe. La troisième est qu'il indique la capacité d'autodépassement inhérent à ce processus, son infinité qui implique la possibilité d'inventer des futurs qui ne sont pas encore imaginables. Je rejeterais le terme, en revanche, s'il signifiait que nous savons ce que cette capacité peut réaliser comme transformation globale du monde et que nous connaissons la voie pour y arriver. Ce que nous savons, c'est seulement ce que cette capacité est capable de réaliser aujourd'hui comme formes dissensuelles de combat, de vie et de pensée collectifs. L'examen de l'hypothèse communiste passe par l'exploration du potentiel d'intelligence collective inhérent à ces formes. Cette exploration suppose elle-même la pleine restauration de l'hypothèse de confiance. »

J.F.



Mémoires et écrits 1917-1932

Nestor Makhno
éditions Jvrea -
560 p. 35 euros



Makhno en 1927

Voilà 560 pages qui devraient figurer en bonne position sur la liste des livres fondamentaux à lire pour toute personne désireuse d'acquérir quelques connaissances de base concernant les mouvements anarchistes et révolutionnaires.

On a trop souvent seulement retenu l'aspect militaire de la Makhnovtchina qui, pendant trois ans, fut le pion à la fois aux bolcheviks, à l'armée allemande et aux blancs entre 1918 et 1921. Or ce mouvement s'est inscrit dans un espace de près de 3 millions d'habitants qui « se transforma en un pays auto-dirigé dont toutes les tendances étatiques furent bannies ». Le livre présente deux volets. Les Mémoires proprement dites qui s'arrêtent en 1918, et que Makhno n'a pas eu le temps de poursuivre, dont il s'agit ici de la première traduction intégrale en français. Suivent une série de documents, textes, lettres, appels de Nestor Makhno qui complètent l'histoire jusqu'en 1932, soit deux ans avant sa mort, issus de documents inédits réunis par deux chercheurs russes. Le tout traduit et introduit par Alexandre Skirda qui a réalisé un travail impressionnant.

Dans les différents textes écrits après 1918, dans l'exil pour la plupart, Makhno revient et démonte les accusations que les stalinien ont construit pour discréditer le mouvement : antisémitisme, collusion avec les blancs, sauvagerie, etc. Derrière ces trucages historiques il y a, bien sûr, la nécessité de détruire une vision révolutionnaire opposée à celle des bolcheviques, mais aussi la haine dont ces derniers faisaient preuve à l'égard des paysans. Car oui, la Makhnovtchina est un mouvement paysan et donc, à ce titre forcément réactionnaire par rapports aux ouvriers, selon la doctrine léni-

niste. Seulement voilà, de classe ouvrière, il n'y en avait guère en Russie et plutôt que de s'appuyer sur les paysans le PCUS préféra secréter une classe « moyenne » bureaucratique à sa dévotion.

Nestor Makhno montre également que cette révolution qui secoua une partie de l'Ukraine, ne venait pas de rien mais qu'elle n'a pu se concrétiser qu'en s'appuyant sur des structures anciennes dans les villages, et empruntées de collectivisme. Les révolutions partent toujours d'éléments existant dans la société que l'on veut abolir ! Il montre également la part culturelle liée au territoire et qui fait de la Makhnovtchina un mouvement de libération nationale, à la fois contre les armées allemandes et le pouvoir bolchevique. Mais sans jamais céder un pouce à la dimension de révolution sociale.

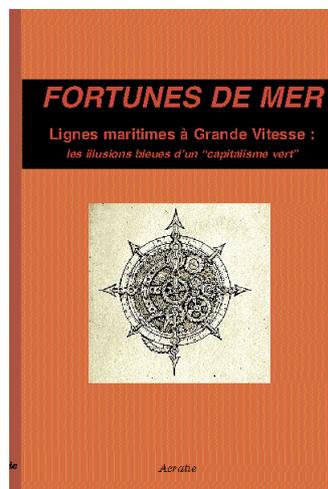
Au début « l'idée d'une totale autodétermination, impliquant même une séparation complète avec l'Etat russe, commença naturellement à prendre corps parmi ces peuples. Elle se manifesta d'une manière très nette en Ukraine, sans trouver d'abord une définition bien définie [...] Plus de 7 ans ont passé depuis et l'attitude des travailleurs ukrainiens [qui au départ n'adhéraient pas à ces idées] envers l'autodétermination s'est approfondie et leur compréhension accrue. Désormais ils sympathisent et revendiquent les droits d'une langue et d'une culture généralement proscrite avant la révolution. Ils réclament également le droit de vivre leur vie selon leurs coutumes propres. [...] Les étatistes réactionnaires rêvant seulement d'un Etat indépendant voulaient récupérer ces manifestations de la réalité ukrainienne mais ils ne parvinrent pas à enrôler ce peuple dans la lutte contre les bolcheviks « c'est pourquoi ils se tinrent à l'écart de cette tendance chauvine, ne la mêlèrent pas à leurs aspirations sociales et chercha leur propre voie vers l'émancipation. »

Avec la critique appuyée que Makhno fait d'un certain anarchiste anti-organisationnel ou synthésiste on voit bien que s'il est devenu une icône incontournable pour tous les anarchistes c'est qu'il n'a pas été vraiment lu. C'est l'occasion !

Martin

Editions Acratie
A paraître Juin 2010

Fortunes de mer Lignes maritimes à grande vitesse Les illusions bleues d'un "capitalisme vert" 240 p. 12 euros



Ce livre est le fruit d'une réflexion collective entamée par les anarchistes communistes de La Mouette enragée de Boulogne-sur-Mer et quelques camarades qui travaillaient sur ces questions.

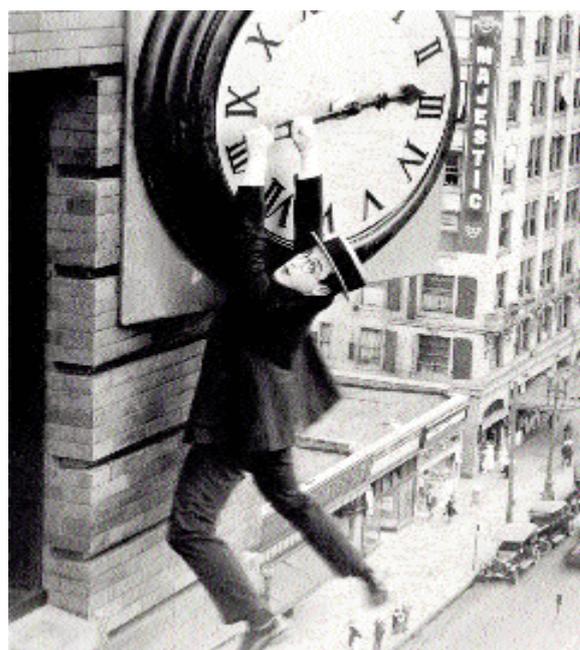
« Plus de quatre-vingt dix pour cent du trafic mondial de marchandises s'effectue sur les mers... »
A l'heure où ils caressent l'espoir d'une croissance adossée aux "marchés verts", les capitalistes entendent faire de l'espace maritime leur nouvel alibi écologique.
En Europe, l'engorgement des voies rapides ralentit les flux de marchandises et engloutit une part de la plus

value. A eux seuls les prochains couloirs à grande vitesse ne suffiront pas à combler ce manque à gagner. A fortiori quand les populations des régions concernées comme les salariés impliqués dans ces projets en ont déjà saisi l'imposture. De multiples actions de résistance se font jour au fil de ces tracés, que ces derniers soient hypothétiques ou avérés.

C'est donc vers la mer, redevenue un territoire à conquérir que se tournent aujourd'hui les instances de l'Union Européenne. La commission de Bruxelles présente les "Autoroutes de la mer" et autres "Bateaux à Grande Vitesse" comme les prochains outils d'un "transport écologique au service du développement durable".

Mais par delà les annonces, que dissimulent en réalité ces projets auxquels souscrivent avec enthousiasme nombre d'écologistes officiels ? C'est ce que les auteurs de ce texte ont tenté de comprendre, en pointant du doigt quelques unes des fausses alternatives et des vraies illusions particulières à la période qui s'ouvre devant nous.

*A commander dès maintenant
(10 euros port compris pour les lecteurs de CA - chèque à l'ordre d'Acratie, L'Essart 86310 La Bussière)*





Gulabi Gang des femmes en sari rose

En Inde, bientôt les femmes devront être polygames. La malédiction d'être née fille comme le rappelle une chanson populaire : " Pourquoi es-tu venue au monde, ma fille, quand c'est un garçon que je voulais ? Va donc à la mer remplir ton seau : puisses-tu y tomber et t'y noyer", le choix de préférer la naissance d'un garçon à celle d'une fille, tout cela entraîne un déséquilibre de la population. Ainsi dans l'état de l'Uttar Pradesh, au nord-est de l'Inde, on compte 846 femmes pour 1000 hommes, en comparaison dans le monde c'est 105 femmes pour 100 hommes. Mais la rareté de leur existence ne les empêche pas de subir le sort réservé aux femmes globalement dans le monde.

Alors ce sont les plus maltraitées, des paysannes appartenant aux classes les plus basses de cette société qui se sont révoltées regroupées autour de Sampat Pal Devi, fondatrice des « Gulabis », du nom de la couleur rose de leurs saris, couleur qui n'appartient à aucun courant politique en Inde. Elles se sont armées du long bâton traditionnel de bergère, le « lathi » avec lequel elles s'entraînent à l'autodéfense.

Ce qui les unit, c'est leur détermination à combattre les injustices faites aux femmes, la violence domestique et la violence sociale qui, entre autres, n'encourage pas la scolarisation des filles.

Une femme victime de violence domestique, d'abus sexuels veut porter plainte, le Gulabi Gang l'accompagne et si l'officier de police refuse de la recevoir, elles le traînent hors du commissariat et le ruent de coups jusqu'à ce qu'il enregistre la plainte.

Un mari violente sa femme, elles viennent en délégation pour lui parler, et s'il ne comprend pas ou refuse de les entendre, elle lui donner une bonne raclée si besoin en public et font de même pour les belles-mères qui agressent leur belle-fille.

Elles interviennent aussi dans le domaine social sur notamment l'aide aux plus pauvres qui doit être distribuée gratuitement. Elles surveillent les propriétaires de magasin qui la revendent au lieu de la distribuer ; ou bien encore sur l'expropriation abusive des paysans de leur terre.

Parti de l'état de l'Uttar Pradesh, le mou-

vement des Gulabis s'est étendu à tout le pays, on comptait déjà 20 000 saris roses en 2008, majoritairement composé de femmes pauvres, très pauvres et de quelques hommes, et de tous âges jusqu'à 70 ans ; ce groupe de femmes en rose fait peur aux autorités. Elles le disent : « Les fonctionnaires et la police sont corrompus et hostiles aux pauvres. Aussi sommes-nous parfois obligées de faire respecter la loi par nous-mêmes. Nous sommes une bande de justicières, pas un gang... »

Vue d'ici, la démarche semble insolite : des femmes en rose qui avec un bâton font respecter leurs droits ! En fait, leur résistance collective, leur efficacité par le nombre, la méthode n'interdisant pas la violence et le refus d'entrer dans le jeu politicien réussissent à faire changer, évoluer les attitudes envers les femmes. Leur lutte est un combat de tous les jours mais, disent-elles : « Nous ne sommes pas contre les hommes. Nous sommes pour l'égalité des droits pour tout le monde et contre ceux qui la refusent. » Sampat Pal Devi raconte sa vie et la formation du Gulabi Gang dans un livre paru en France en octobre 2008 « Moi, Sampat Pal, chef de gang en sari rose » OH!Editions, Paris, 304 pages, 18€90.

Pays-Basque sud : L'art de résister pour gagner



Il a fallu que les 52 salarié(e)s du supermarché Sabeco (filiale de la multinationale de grande distribution Auchan, qui pratique les plus salaires parmi les plus bas dans le secteur) à Renteria (province basque de Guipuzkoa) résistent par une grève de 500 jours pour obtenir gain de cause sur leurs revendications.

Sabeco, en s'installant à Renteria en 2005, voulait appliquer les conditions correspondant à celles de l'Etat espagnol, qui sont bien moins favorables que les conditions en vigueur dans les

supermarchés de la province basque : salaires inférieurs de 25%, nombre d'heures annuel plus élevé (+ 50 heures), précarité au niveau des prises en charge des arrêts maladie, etc.

L'action pour revendiquer un accord salarial respectant les minima des autres commerces de Renteria et de la province a commencé, en juillet 2008, par 3 jours de grève, convoqués par les 2 syndicats basques ELA et LAB présents dans l'entreprise.

Les salarié(e)s ont fait un énorme travail d'information et d'explication (conférence de presse, affichage, tracts, manifestations) auprès de la population et des travailleurs-ses des autres entreprises. La direction, de son côté, a accusé les grévistes de mensonge, a brandi le prétexte de la crise réduisant les marges et les profits et a menacé de fermer le magasin. Elle craignait l'effet domino dans ses supermarchés implantés dans les autres provinces basques (Alaba et Navarre) et en Espagne.

Les salarié(e)s, organisé(e)s en assemblée, ont décidé d'entamer une grève illimitée à partir du 13 octobre 2008. Il leur était évident que la direction ne leur ferait aucun cadeau et que les menaces de fermeture du magasin ne représentaient pas un grand risque vu la réelle précarité de leurs conditions de travail. Cette grève a duré jusqu'à fin 2009, avec des mobilisations hebdomadaires dans le magasin, dans les rues et les quartiers,... et grâce à l'aide financière des Caisses de résistance syndicales. Puis, face à l'intransigeance du groupe Auchan, les salarié(e)s ont décidé de faire grève par intermittence : 15 jours de grève par mois, ce qui a maintenu la direction sur le qui-vive. Après 16 mois de grève, les travailleurs-ses ont obtenu, le 16 février 2010, un accord valable pour 4 ans qui aligne leurs conditions de travail sur celles du secteur alimentaire en Guipuzkoa ; avec pour effet immédiat une augmentation salariale et une baisse de 53 heures de la charge horaire annuelle. Et la satisfaction d'avoir fait plier un géant, sérieusement bousculé par ce conflit.

anarchisme ancré dans les luttes populaires, d'abord fédérés au sein de la Fédération Anarchiste, puis de l'Union de Groupes Anarchistes Lyonnais et aujourd'hui à la Coordination des Groupes Anarchistes.

Après 20 ans de présence sur Lyon, la librairie fait face à plusieurs difficultés qui mettent en danger son existence :

Le propriétaire vient de signifier la fin du bail (congé sans renouvellement) au 19 rue Pierre Blanc : au 30 juin, la plume noire devra quitter les lieux qu'elle occupe depuis 14 ans.

A cela s'ajoutent des difficultés financières, qui rendent difficile le paiement des loyers, qui par ailleurs absorbent des ressources militantes qui pourraient être consacrées à d'autres priorités, notamment accroître la visibilité du projet libertaire dans les luttes.

La plume noire est un lieu dont les militant-e-s pratiquent chaque jour l'auto-gestion, parce que c'est par l'expérimentation que nous construisons un projet de société libertaire. Se destinant à être un outil de convergences des luttes sociales, la plume noire propose régulièrement des activités d'informations, de réflexions et de débats sur l'anarchisme. Dans ce contexte, nous pensons que l'ancrage de l'anarchisme se fait aussi par des lieux militant-e-s, utiles aux luttes sociales.

Parce que nous pensons qu'il nous faut sortir de cette situation précaire par le haut en assurant la continuité du lieu, nous faisons appel à votre soutien financier.

A court terme, pour nous permettre de faire face aux difficultés immédiates, et nous permettre de retrouver un lieu en location afin d'assurer la continuité du lieu.

à moyen terme, pour soutenir un projet d'achat d'un lieu pour la librairie, afin de la mettre à l'abri des aléas liés à la dépendance vis-à-vis d'un propriétaire. Nous comptons sur vous ! Même une toute petite somme peut nous aider.

Chèques à l'ordre de La plume noire UR à envoyer à La plume noire, 19 rue Pierre Blanc, 69001 Lyon

Formulaire de prélèvement automatique :

http://www.c-g-a.org/download/tracts/Lyon/Prelevement_plume_noire.pdf

Virement à destination du compte : La Plume noire UR CCP n°1186258J038

Nous vous tiendrons au courant de l'état (A bas l'Etat !) de la souscription sur notre site internet

:

Solidarité avec la librairie anarchiste la Plume Noire !

La plume noire, librairie anarchiste lyonnaise, fête cette année ses 20 ans. Créée à l'initiative de militant-e-s anarchistes ayant pour ambition de développer un